



**■ GUADELOUPE ■ GUYANE ■ MARTINIQUE ■ SAINT-MARTIN**

**CONSTRUCTIONS DURABLES  
LOGEMENTS ET TRAVAUX PUBLICS**

**COMMENT PROTÉGER  
NOS TERRITOIRES ?**

**■ LES INVITÉS**

**ALAIN GRIZAUD ET CHRISTIAN SURGET**  
FÉDÉRATION NATIONALE  
DES TRAVUX PUBLICS

**■ BAILLEURS SOCIAUX**

Leurs projets, avis, et opportunités  
en Guadeloupe, Guyane, Martinique  
et Saint-Martin

**■ INFRASTRUCTURES**

■ Grand Port de La Martinique  
■ Résidence du Docteur PIERRE Alikér  
■ Avis de Fernand Odonnat sur le BTP

**■ PRÉVOYANCE/FORMATION**

■ Congés BTP : 50 ans de solidarité et d'innovation  
■ Engagements et Défis de la Caisse de prévoyance BTPR  
■ CFA Hors les Murs de Guyane

SFR PRO

**FIBRE**



**exclusivité SFR**

jusqu'à  
**8 Gb/s** ↓  
partagés\*

**1 Gb/s** ↑

**Wi-Fi 6**

(3 fois plus puissant)

**Plus de débit pour vous  
et vos collaborateurs :**  
accédez rapidement  
à vos données,  
vos applications métier,  
grâce à une connexion  
fibre puissante.

[business.sfrcoralbe.fr](https://business.sfrcoralbe.fr)

Visuel non contractuel. Offre soumise à conditions, sous réserve d'éligibilité et de raccordement effectif du site du client au réseau FTTH (+ Fiber To The Home = Fibre optique, jusqu'à 1 abonné), engagement 12 mois. Débit théorique descendant maximum de 8 Gb/s partagés entre plusieurs équipements branchés en filaire (jusqu'à 1 Gb/s par équipement) et en WiFi. Débit théorique montant maximum de 1 Gb/s. Débits valables avec l'offre Power Max Fibre Pro. WiFi 6: débit WiFi max théorique cumulé avec BOX 8 par rapport au débit max théorique cumulé du WiFi 5 avec BOX 7. Outremer Telecom, RCS FdF n° 383 678 760 - ZI La Jambette - 97200 Fort de France.



**POUR JOINDRE LA RÉDACTION :**

ANTILLA SARL, 7 Rue Paul Gauguin  
97232 Le Lamentin, Martinique  
Tél.: 0696 73 26 26

Email : philippe@antilla-martinique.com

ISSN en cours

**DIRECTION/RÉDACTION**

**Directeur de la publication :**

Philippe PIED : 0696 73 26 26

**Rédaction :**

Mike Inzoue, Philippe Pied, Nathalie  
Laulé, Thibaud Charles, MF Grugeaux  
Nicolas Manceau, Thibaud Charles,

Jed, Antilla

**Conception :**

Philippe Pied

**Marketing et Publicité :**

ANTILLA

Tél. 0696 73 26 26

philippeped@gmail.com

**Impression :**

Imprimerie Artésienne - UE

**SITE INTERNET :**

[www.batisseurs-oultremer.com](http://www.batisseurs-oultremer.com)

**NOS PARTENAIRES**



COMMISSION EUROPÉENNE  
DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES  
DE LA MER



**ÉDITORIAL**

# CONSTRUIRE AUJOURD'HUI, PRÉSERVER DEMAIN :

## Ensemble pour les Outre-mer

Chers Lecteurs, chers Partenaires,

Bienvenue dans ce tout premier numéro de "Bâtisseurs", le magazine qui porte haut les couleurs de la construction durable dans les territoires d'outre-mer. Avec ce numéro inaugural, nous souhaitons poser les bases d'une réflexion partagée et d'une action concrète pour un développement résilient et durable de Martinique, Guadeloupe, Guyane et Saint-Martin.

Dans un contexte où les défis climatiques et socio-économiques se font pressants, notre mission est claire : **Contribuer à façonner un avenir où chaque projet de construction et d'aménagement tient compte de l'environnement et des besoins spécifiques de nos régions.**

Notre slogan, "Bâtir durablement aujourd'hui les Outre-mer de demain", encapsule cet engagement envers des solutions qui allient innovation, respect de l'environnement et inclusion sociale.

À travers des articles détaillés, des études de cas, des interviews de leaders du secteur, et des analyses, des projets structurants et durables, nous découvrons les multiples facettes de la construction durable.

De la décarbonation des bâtiments à l'innovation dans les matériaux, en passant par la rénovation énergétique et l'urbanisme résilient, chaque page de ce magazine est conçue pour informer, inspirer et vous impliquer dans la transformation de nos territoires.

Ce premier numéro met en lumière les acteurs clés de l'industrie, les grands projets en cours, et les stratégies innovantes qui dessinent l'horizon de nos régions.

Nous abordons également les défis spécifiques liés à la construction dans nos zones, en soulignant les initiatives locales qui font la différence.

Nous vous invitons à parcourir ces pages pour explorer le réel et le champ des possibles dans ces domaines.

Vos retours et vos idées sont précieux pour faire de "Bâtisseurs" un véritable outil d'information et de changement.

**Ensemble, bâtissons les Outre-mer de demain !**

*Philippe Pied*

Directeur de publication

N.B. : TOUTES LES IDÉES SONT PRÉCIEUSES ET NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE. N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS CRITIQUES OU CONSEILS AFIN D'AMÉLIORER CONTINUUELLEMENT LA QUALITÉ DE CE MAGAZINE ET DE RÉPONDRE AU MEILLEU À NOS ATTENTES RESPECTIVES.



**IMPORTANT**

**POUR RECEVOIR NOS ACTUALITÉS ET LES DATES DES CONFÉRENCES, MERCI DE BIEN VOULOIR SCANNEZ CE QR CODE...**

## LES INVITÉS

**8. Alain Grizaud et Christian Surget** respectivement Président de la Fédération et Président du conseil des régions de la FNTF. **La FNTF vers un Avenir Durable.**

P.08



08

## ACTUALITÉ

**14. Féminisation du secteur du BTP :** Une réalité à amplifier

**18. Sikoa** resserre ses liens avec le monde du BTP

**20. Proximité dans l'habitat social martiniquais :** l'innovation de la **SIMAR** avec ses gardiens d'immeubles diplômés-

P.14



14

## CONSTRUIRE DURABLE

**24. Assises de la construction durable en Outre-mer,** l'interview d'Aurélien Lopez, référent outre-mer au sein de l'AQC et coordinateur du programme OMBREE

**28. BatiSolid,** les précisions de Jean-Yves Bonnaire

**29. La Décarbonation du logement social** Outre-mer

**32. Ibrahima Dia :** Action Logement maintient la dynamique engagée en Outre-Mer depuis 1999

**36. Sikoa Guadeloupe :** Trajectoire de Décarbonation

**38. SIFAG :** Un nouvel horizon pour l'immobilier abordable

**39. Bilan du Comité Territorial d'Action Logement** en Guyane sur la décarbonation du logement ultramarin.

P.23



24



28



32



36

## INFRASTRUCTURES CLÉS

**42. Le Grand Port Maritime de Martinique** se projette dans une nouvelle ère de croissance durable

**46. Résidence Pierre Alier :** Un chantier aux enjeux et ambitions multiples.

**50. Fernand Odonnat :** Avis sur le chantier de la Résidence Pierre Alier

P.41



42



46



Alain Grizaud et Bruno Arcadipane aux «Rendez-vous du BTP»

PROFESSIONNELS - INSTITUTIONS - COLLECTIVITÉS - COPROPRIÉTÉS

Avec Systemko,  
bénéficiez d'une source d'énergie  
inépuisable.



**MARTINIQUE**

16 rue des amarreuses  
ZAC de la Marie  
97224 Ducos  
06 96 03 68 97

**GADELOUPE**

Impasse Sisyphe  
Voie Verte – Jarry  
97122 Baie-Mahault  
06 90 96 27 91

**GUYANE**

Route de Rémire  
Résidence Vénus  
97354 Rémire-Montjoly  
06 94 03 82 37



**SYSTEMKO**

Solaire par nature

contact@systemko.fr | systemko.fr

## STRATÉGIES OUTRE-MER

P.53

50. **Fernand Odonnat** : Regard sur les réalités et problématiques des professionnels du BTP.

54. **Ary Chalus**, porteur de projets d'envergure pour la Guadeloupe.

56. **Gabriel Serville** : Défis et Stratégies du Logement en Guyane.

60. **José Gaddarkhan** et l'avenir du BTP en Guadeloupe.

64. «**Plan Marshall du logement social**» pour revitaliser nos régions

66. **FRBTP Martinique / Steve Patole** : « Bâtir un avenir commun ».

70. **Taha Govindin** à la Convergence du Développement et du Logement en Guyane.

72. **Louis Galentine** : Un Engagement Déterminé pour l'Infrastructure en Guadeloupe



65



66



70

## LEADERS ET INNOVATEURS

76. La **SEMSAMAR** au service du développement responsable dans les Outre-Mer

P.75

82. **Arnaud Guilloré** et les Défis de **Lafarge Antilles**

86. **Prescilla Rascar**, SMHLM et La Guyanaise d'HLM

88. **Le pari de la SIG** : Transformer le logement en vecteur de lien social durable

92. **Groupe ACOMA** : 40 ans d'excellence industrielle et engagement infaillible en faveur de la production locale

94. **So Watt** et la transition énergétique aux Antilles

96. **Ozanam**, Pionnier de la Durabilité et de l'Habitat Innovant en Martinique



76



82



94



104

## RETRAITE-PRÉVOYANCE-FORMATION

P.101

102. **Congés BTP** : 50 ans de solidarité et d'innovation au service de la profession

104. **BTPR AGIRC-ARRCO** : Engagements et Défis de la Protection Sociale

## FORMATION

P.106

106. Missions et bilan de **Constructys Antilles-Guyane**

108. **CFA HM** - Le Centre de Formation «Hors les Murs

## PRÉVENTION SÉCURITÉ

P.110

110. **CGSS MARTINIQUE** : Sécurité et logistique du BTP pour l'humain et l'économie



106



108

## GESTION DES DÉCHETS

P.112

112. **ÉCOMINÉRO**. Réinventer la gestion des déchets

# **COTRAM**BTP



## **COTRAM BTP : CONSTRUIRE AVEC PASSION**

Chez COTRAM BTP, filiale du groupe CAIALI, nous nous engageons depuis 1993 à exceller dans le secteur du BTP, en mettant en avant notre rigueur et notre professionnalisme. Nous offrons un éventail étendu de compétences, ce qui nous permet de réaliser des projets diversifiés et remarquables. Notre expertise se manifeste à travers des projets divers et d'envergure, tels que la construction de chais de vieillissement de rhum et la mise en œuvre d'un parking silo.

Ces réalisations illustrent notre capacité à répondre aux défis techniques et architecturaux tout en respectant les normes de qualité et de sécurité, certifiées par notre accréditation MASE.

**Chez COTRAM BTP, nous construisons l'avenir avec détermination et excellence, en participant activement au développement de notre région.**

Z.I DE PELLETIER AU LAMENTIN  
TÉLÉPHONE : 0596 57 10 23  
WWW.COTRAM.FR

**MASE**  
AMÉLIORER LA PERFORMANCE SSE

[www.cotram.fr](http://www.cotram.fr)



FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

## LA FNTP VERS UN AVENIR DURABLE

Dans un contexte mondial où les défis environnementaux prennent une dimension irréversible, l'activité des travaux publics se positionne comme un acteur clé de la transition écologique. Face à ces enjeux majeurs, Alain Grizaud Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics, Christian Surget, Président du Conseil des Régions à la FNTP et du Club Ultramarin, partagent leur vision et leurs stratégies pour orienter le secteur vers un avenir plus durable, tout en répondant aux spécificités des territoires ultramarins. Cette interview croisée met en lumière les initiatives, les défis et les opportunités d'adaptation des infrastructures indispensables à la transformation écologique et sociale en France mais aussi partout dans le monde où nos entreprises françaises exercent.

### RÔLE ET AMBITIONS DE LA FNTP :

#### UN PILIER AUJOURD'HUI AU SERVICE DE DEMAIN

Alain, Christian, l'industrie des travaux publics est à un tournant crucial. Quelle est la place de la FNTP dans ce contexte, et quelles sont vos principales ambitions ?

**Alain Grizaud :** La FNTP représente un tissu industriel riche de 8 500 entreprises et 350 000 collaborateurs, générant un chiffre d'affaires global d'environ 100 milliards d'euros, moitié en France, moitié dans le reste du monde, ce qui est hélas peu connu. Notre rôle est double : défendre les intérêts de nos adhérents et les accompagner dans la transition écologique. Cette transition n'est plus une option mais une nécessité, et nous mettons tout en œuvre pour que notre secteur soit moteur de cette transformation, en développant des solutions innovantes et durables.

**Christian Surget :** En tant que Président du Conseil des Régions à la FNTP, je me concentre sur l'adaptation de nos actions aux spécificités régionales et aux territoires ultramarins. Nous sommes déterminés à faire de la FNTP un acteur clé de l'évolution vers des infrastructures plus respectueuses de l'environnement, tout en assurant l'économie et le développement de nos entreprises, la formation indispensable de nos personnels sans lesquels rien n'est possible





A close-up portrait of Alain Grizaud, a middle-aged man with receding hair, wearing a dark blue suit, white shirt, and dark tie. He is looking slightly to the left of the camera with a neutral expression. The background is blurred, showing what appears to be an exhibition or trade show with various displays and people.

« Les territoires ultramarins  
présentent des défis spécifiques  
notamment en termes d'accès  
aux financements ce qui  
complique les délais  
de paiements » »

Alain Grizaud Président  
de la Fédération Nationale  
des Travaux Publics

# LA DISTINCTION ENTRE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS :

## ENJEUX ET PERSPECTIVES

Pouvez-vous nous éclairer sur les distinctions et les enjeux spécifiques entre les travaux publics et le bâtiment ?

**Christian Surget** : Effectivement, l'amalgame est courant. Les travaux publics se distinguent principalement du bâtiment par leur modèle économique, même si nos professions sont complémentaires et que beaucoup de nos entreprises exercent les deux activités. Les TP dépendent à 70% de la commande publique, à l'inverse du bâtiment, même si dans les DOM, les collectivités sont aussi très impliquées dans le logement. Les ouvrages construits par les TP pour le compte de la maîtrise d'ouvrage publique sont immédiatement mis au service du citoyen. Ils sont propriété de la collectivité publique. Cette spécificité nous place au cœur des enjeux de la transition écologique, car les infrastructures que nous construisons - qu'il s'agisse de transports, c'est-à-dire de routes, de voies ferrées, de trams ou de pistes cyclables, d'eau, d'assainissement (collecte et traitement) ou d'énergie - sont essentielles pour l'adaptation du monde aux défis climatiques. Notre activité est indispensable pour réussir cette transition écologique qui nécessitera des investissements spécifiques importants.

# LES TRAVAUX PUBLICS ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

## UNE MISSION CENTRALE

Comment la FNTP intègre-t-elle la transition écologique dans ses missions et ses services aux entreprises ?

**Alain Grizaud** : La transition écologique est au cœur de notre mission. Nous sommes là pour proposer des

solutions et contribuer par nos compétences reconnues dans le monde entier à l'amélioration de l'environnement de tous. Pour cela, la FNTP doit défendre ses entreprises contre les idées reçues, mais aussi les accompagner dans leur évolution, particulièrement les PME. Nous travaillons par exemple sur la décarbonation de l'acte de construire en développant un référentiel bas carbone, et des process de la conception à la réalisation qui vont contribuer à réduire significativement l'empreinte carbone de nos activités.

# DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DES TRAVAUX PUBLICS

## DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS

**Christian**, vous avez une vision approfondie des DOM-TOM. Quelles sont les problématiques spécifiques à ces territoires, et comment la FNTP y répond-elle ?

**Christian Surget** : Les territoires ultramarins présentent des défis spécifiques, notamment en termes d'accès aux financements ce qui complique les délais de paiement et peut mettre en difficulté les trésoreries des entreprises. Ils offrent cependant des opportunités extraordinaires pour le développement de projets innovants, respectueux de l'environnement. Nous y sommes particulièrement attentifs, c'est pourquoi nous renforçons la proximité avec ces territoires en première ligne face aux conséquences du changement climatique. La FNTP s'engage à soutenir le développement de projets qui répondent à leurs besoins, comme l'amélioration des infrastructures hydrauliques pour lutter contre les pénuries d'eau, le renforcement des réseaux de transport pour soutenir le développement économique local ou le sujet du trait de côte. En partenariat avec les Fédérations locales vont être développées des formations adaptées aux besoins pour promouvoir les compétences des acteurs locaux et favoriser l'insertion par l'emploi.



**IMPORTANT**

POUR RECEVOIR NOS ACTUALITÉS ET LES DATES DES CONFÉRENCES, MERCI DE BIEN VOULOIR SCANNEZ CE CODE

## LA CRISE AGRICOLE ET LE PARALLÈLE AVEC LES TRAVAUX PUBLICS

Récemment, la crise agricole a souligné la fragilité de certains secteurs face aux fluctuations économiques et environnementales. Y voyez-vous un parallèle avec les travaux publics ?

**Alain Grizaud** : Absolument. La crise agricole a rappelé l'importance de garantir une juste rémunération pour des métiers essentiels mais souvent mal considérés. Dans les travaux publics, nous partageons cette préoccupation. Nous luttons pour la reconnaissance de la valeur ajoutée de nos métiers et pour des conditions économiques qui permettent à nos entreprises de prospérer. Comme les agriculteurs, nous avons besoin d'un cadre stable qui reconnaisse et valorise notre contribution essentielle à la société.

## FORMATION ET INNOVATION LES CLÉS DE L'AVENIR DES TRAVAUX PUBLICS

Vous avez mentionné l'importance de la formation et de l'innovation. Pouvez-vous développer sur les initiatives en cours ?

**Alain Grizaud** : La formation est une priorité. Nous développons une école digitale pour former l'ensemble des acteurs du secteur aux nouvelles compétences requises. Cette initiative permettra de diffuser largement les connaissances sur des pratiques de construction d'infrastructures durables et sur l'utilisation de matériaux à faible empreinte carbone. C'est un axe essentiel pour que notre secteur reste compétitif et pertinent.

«...Considérez les travaux publics non pas comme une dépense mais comme un investissement dans l'avenir»

**Christian Surget,**  
Président du Conseil des  
Régions à la FNTP



**Christian Surget** : Ici, dans les DOM-TOM comme en Métropole, nous nous impliquons dans la création d'un CFA dédié aux travaux publics en collaboration avec les meilleures écoles du secteur, tel que le Campus d'Égletons, la référence nationale. L'objectif est de former localement des talents capables de répondre aux demandes urgentes, notamment dans les domaines de l'eau, de la gestion des risques naturels. Cette approche locale est cruciale pour développer une expertise adaptée aux enjeux de chaque territoire.

## MESSAGE AUX ÉLUS ET AUX CHEFS D'ENTREPRISE

En conclusion, quel message souhaiteriez-vous adresser aux élus et aux chefs d'entreprise du secteur ?

**Christian Surget** : Aux élus, je dirais : considérez les travaux publics comme un investissement vers l'avenir, non comme une dépense budgétaire. Nous sommes

des partenaires pour la construction d'un monde plus durable. Aux chefs d'entreprise, je rappelle l'importance d'un engagement actif dans la transition écologique. C'est certes un défi, mais aussi et surtout une opportunité d'innovation et de développement. Aux jeunes, je leur propose de nous rejoindre : devenez les constructeurs de votre nouvel environnement. Ensemble, nous devons construire l'avenir. Comme nos anciens ont construit avec les technologies de l'époque, les infrastructures d'aujourd'hui qui n'ont malheureusement pas été entretenues comme elles auraient dû l'être.

**Alain Grizaud** : Je m'associe à Christian pour souligner l'importance de la collaboration entre le secteur public et privé. Nous avons tous un rôle essentiel à jouer. Les travaux publics sont indispensables, ils apportent les solutions concrètes, adaptées au changement. Encourageons l'innovation, soutenons la formation et travaillons ensemble pour un avenir durable. ■





**TRAVAILLER  
AVEC SIKOA**

**C'EST POSSIBLE**

Entreprises, artisans et autres prestataires de services,  
**VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER AVEC SIKOA ?**



Nous vous invitons à consulter régulièrement nos appels  
via ce QR CODE ou à vous rendre régulièrement sur notre site internet.

**VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR  
LA QUALITÉ DE NOS RÉALISATIONS ?**



Immergez vous  
dans un logement  
via une visite virtuelle

**VOUS SOUHAITEZ  
FAIRE UNE DEMANDE  
DE LOGEMENT ?**



Créez et suivez  
votre demande  
de logement

**ON RESTE  
EN CONTACT ?**

in



f



Instagram



**Siège Social**

Résidence Vatable - Bât E - 6<sup>ème</sup> étage BP 446 97164 POINTE-A-PITRE Cedex

☎ 0590 93 28 00 - contact@sikoa.fr - www.sikoa.fr



**Sikoa**

**Groupe ActionLogement**

*l'espace logement, espace de vie*

MARTINIQUE

# Féminisation du secteur du BTP : Une réalité à amplifier

Dans le cadre de la récente « Journée internationale des droits des femmes », le 08 mars dernier, la Fédération Régionale du Bâtiment et Travaux Publics (FRBTP) de Martinique avait organisé la visite du chantier du nouveau plateau sportif du quartier Rivière Lézarde, au Gros-Morne. Une rencontre dont l'objet était notamment de montrer la présence, active et investie, de femmes dans le secteur du BTP - parmi les neuf professionnelles présentes ce jour-là, sept avaient été conviées sur ledit chantier et deux y travaillent - et de souligner l'intérêt d'un secteur d'activité majeur, offrant diverses perspectives sous nos cieux.

« Nous avons un manque évident de personnels qualifiés », souligna d'emblée Steve Patole, le président de la FRBTP, « et si en Martinique les femmes sont pratiquement à 40% dans l'encadrement dans le BTP, on n'en trouve quasiment pas - même pas 2% - dans le secteur ouvrier. » Le dirigeant d'ajouter : « Le secteur du BTP n'est plus ce qu'il était il y a 20 ans voire même 10 ans en Martinique ; aujourd'hui et grâce aux matériels dont nous disposons, il y a une certaine "facilité" à travailler dans ce secteur. Or "on" est toujours ancrés dans cette vieille habitude de voir ces métiers du BTP comme fatigants, pénibles physiquement, etc. » Puis Steve Patole de lancer ce rappel opportun : « Le BTP c'est la vie ; rien ne peut se faire sans le Bâtiment et les Travaux Publics : il n'y aurait ni eau courante, ni routes, ni hôpitaux (etc.) sans le BTP. Donc ceux et celles qui veulent travailler

pour leur pays, ont tout intérêt à venir travailler dans le BTP. » Le message est lancé. Et de poursuivre : « Je reste persuadé que nous pourrions intégrer beaucoup de femmes dans ce secteur : par exemple en conduite d'engin(s) ou en monteurs électriciens confirmés, monteurs pour lesquels nous avons un besoin aujourd'hui. » Une sensibilisation aux métiers du BTP qui est déjà à

l'œuvre. « C'est à nous de faire le travail, de communiquer », souligne en effet le dirigeant, « d'ailleurs nous allons souvent dans les collèges et lycées pour montrer aux jeunes qu'il y a un secteur d'avenir, et qu'au lieu de partir en Métropole ils et elles ont leur place en Martinique. » Puis Steve Patole de glisser, dans un sourire : « Et dans ces établissements scolaires que nous visitons, les filles sont généralement plus curieuses de ces métiers que les garçons, donc il y a de l'espoir. »

Parmi les figures féminines présentes pour cette visite, se trouvait une femme pour laquelle ce chantier est particulièrement familier, et pour cause : il s'agit de Leslie Scholastique, conductrice de travaux à l'entreprise JLTP, en charge dudit



› Nathalie Fortunée directrice de Constructyts Antilles-Guyane entourée de Cédric Lanes, Jean-Yves Bonnaire, et Yann Honoré



## « DÈS L'ADOLESCENCE J'AI ÉTÉ ATTIRÉE PAR LES ENGINs, LES CAMIONS, ETC. »

chantier. « Dès l'adolescence, j'ai été attirée par les engins, les camions, etc. », partage la jeune femme, « après des stages et immersions en entreprises, j'étais encore plus motivée par ces métiers donc je me suis inscrite en "BTS Travaux Publics" au Lycée Léopold Bissol. Après ça, BTS en poche, j'ai d'abord été aide-conducteur puis aujourd'hui conductrice de travaux, depuis deux ans. » La responsable d'expliquer : « Concrètement, il s'agit d'encadrer les équipes de travail, le fonctionnement et l'avancée des chantiers. Le chef de chantier gère au quotidien l'ensemble du chantier et les tâches à exécuter, mais le conducteur est la première personne à donner les consignes. Dès que l'entreprise obtient le marché, le conducteur de travaux étudie le dossier, puis donne les grandes lignes au chef de chantier. Et contrairement au chef de chantier, le conducteur de travaux peut gérer plusieurs chantiers à la fois, ou

parfois un seul si le chantier est très complexe. »

Le machisme est-il une réalité dans le secteur du BTP en Martinique ?

Y avez-vous été confrontée ?  
« demandons-nous alors. « De façon générale, ça peut arriver », débute Leslie Scholastique, « mais dans mon cas personnel, je n'ai pas eu ce type de difficulté pour le moment. »

Et de poursuivre : « Je conseille ce métier aux jeunes, dont les femmes, car maintenant tout est fait pour qu'une femme soit aussi à l'aise qu'un homme

; aujourd'hui, les conditions permettent d'avoir un chantier très bien aménagé et adapté aux femmes : il faut fournir impérativement des vestiaires, des bureaux pour travailler à distance, des toilettes, etc. Donc les peurs que certaines pensent avoir pour se lancer dans ces métiers, peuvent être levées. Et oui, ce sont des métiers parfois physiques mais il y a des règles de postures ergonomiques qui permettent de pallier à

» Steve Patole, président de la FRBTP Martinique en compagnie de femmes dans le secteur du BTP.

cela, il y a des visites médicales régulières, etc. » Puis la responsable de chantier de conclure, en ces termes choisis : « Aujourd'hui tout est fait pour que tous et toutes - hommes, femmes, jeunes, moins jeunes, proches de la retraite - puissent travailler dans de bonnes conditions, comme dans les autres secteurs d'activités. »

## « VOIR LA RÉALISATION FINALE EST UNE TRÈS GRANDE SATISFACTION »

« Je suis cheffe d'entreprise depuis 27 ans », indique Catherine Maslet, dirigeante de la société SMRC et conductrice de travaux au sein d'une autre structure. Après un "BTS Bâtiment", notre interlocutrice débute en bureau d'études puis crée son entreprise de travaux, spécialisée notamment dans la construction de lignes électriques. « Je suis arrivée complètement accidentellement dans le métier », poursuit-elle dans un sourire, « après le collège, je voulais être styliste-modéliste, mais n'ayant pas la formation j'ai été orientée vers le dessin en génie civil. Je me suis donc retrouvée dans le secteur du BTP, secteur que j'ai progressivement apprécié, avec une préférence pour le terrain : organiser les chantiers, gérer les équipes, etc. »

Qu'est-ce qui vous plaît tant dans ces fonctions-là ?, demandons-nous alors. « Le fait de voir le passage de l'état brut du terrain, à sa transformation finale, de voir l'évolution et ce qu'on a réalisé concrètement ; il y avait du brut au départ, puis on sort littéralement le projet de terre : voir la réalisation finale est donc une très grande satisfaction (sourire). » Même question qu'à Leslie Scolastique : avez-vous été confrontée à du machisme dans l'exercice de votre profession dans ce secteur ? « Moi j'y suis depuis 27 ans et au début c'était très difficile ; on n'avait pas les réseaux sociaux d'aujourd'hui, qui font que beaucoup d'hommes réfléchissent avant de faire n'importe quoi... », souligne Catherine Maslet. La tonalité est donnée. Puis d'expliquer : « J'ai été victime de harcèlement, à tel point d'avoir eu envie d'arrêter la profession car c'était très compliqué. Mais je constate que, de tout temps, les

ouvriers des chantiers avec lesquels nous travaillons ont toujours eu beaucoup de respect pour nous les femmes. Par exemple, les personnes qui m'ont harcelée étaient dans les catégories des décideurs. » Et d'ajouter : « Mais aujourd'hui on est très bien encadrées, beaucoup de choses sont mises en place pour que les gens fassent attention à ce qu'ils font et sachent qu'une femme doit être respectée, sur le terrain et ailleurs. » La dirigeante de partager alors ses convictions, assurant que « c'est un métier où l'on est épanoui.e dans ce que l'on fait et où il y a beaucoup d'évolutions de carrière : d'ouvrier à ingénieur. » Des propos possiblement inspirants : assurément l'une des ambitions de cette visite de chantier.

Mike Irasque ■



› Catherine Maslet et Leslie Scholastique



### UN AMBITIEUX PROGRAMME DE RÉNOVATION ET CONSTRUCTION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ

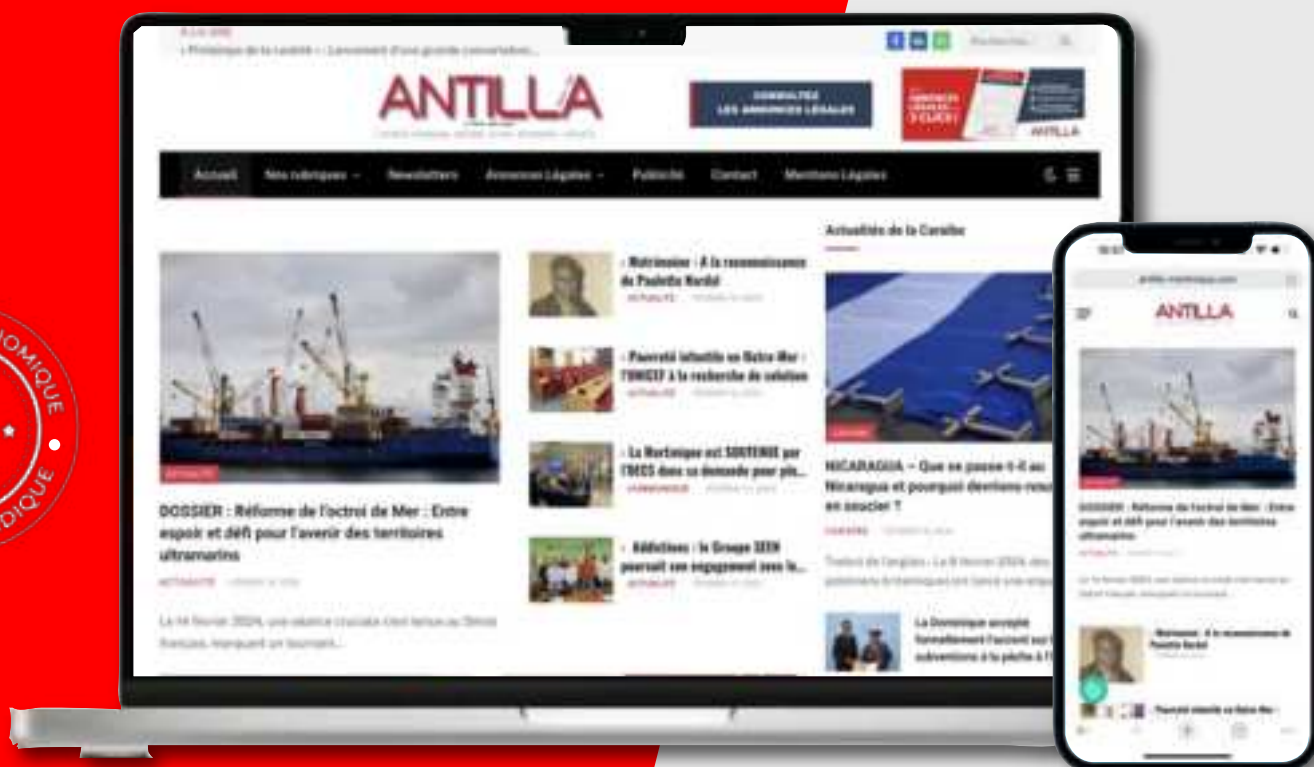
« Nous sommes au quartier Rivière Lézarde, l'un des plus grands du Gros-Morne, où une aire sportive existe depuis 1987 », explique **Alain Dély, le directeur des services techniques** et de l'aménagement à la municipalité, « mais cette aire nécessitait une profonde rénovation. » On se dirige donc vers un « plateau multisports » de deux hectares, ce qui implique la réfection du terrain de football ainsi que la création d'un boulodrome de 21 mètres et d'un parcours santé de 700 mètres, prolongé d'un kilomètre supplémentaire dans une seconde phase. En outre, un mini-terrain de basket viendra compléter cette offre. « La politique sportive de la ville s'articule autour de la santé et du bien-être », poursuit Alain Dély, « car le maire, **Gilbert Couturier**, souhaitait impérativement que chaque quartier-phare dispose de son équipement dédié. » Ainsi après Rivière Lézarde, le quartier Glourain sera modernisé ; la municipalité prévoyant par la suite de déployer, dans les quartiers de taille plus modeste, des aires « multisports de proximité » afin que la population puisse pratiquer une activité à deux pas de chez elle. C'est là un ambitieux programme d'infrastructures sportives de proximité qui est décliné au Gros-Morne, « au service du bien-être et du lien social dans chaque quartier. » ■



# Choisissez l'efficacité

# pour vos **APPELS D'OFFRES**

## WWW.ANTILLA-MARTINIQUE.COM



## 1,01 million de pages vues / mois

## 537.247\* Visites / mois

**CONTACTEZ-NOUS :**  
**AL@antilla-martinique.com**  
**0696 73 26 26**

**ANTILLA** DEPUIS 1981  
**www.antilla-martinique.fr**

\* Source : analytique.ionos.fr - Janvier 2024

GUADELOUPE - SIKOA

## SIKOA RESSERRE SES LIENS AVEC LE MONDE DU BTP

*En 2023, Sikoa a réhabilité 761 logements pour un coût de 49 millions d'euros.*

Ils ont tous répondu présents : entreprises du bâtiment, architectes, bureaux d'études, plombiers, électriciens, maîtres d'œuvre... à l'appel lancé par Sikoa Action Logement. Il faut dire que l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit d'apprendre à cohabiter pour relancer la construction dans le logement social.

Entre novembre et décembre 2023, Sikoa a lancé pour 50 millions d'euros d'appels d'offres. 76% d'entre eux sont restés infructueux dont 40% sans même une réponse. C'est pour ne plus avoir à revivre de telles situations que Sikoa a souhaité jouer la transparence et réunir ses partenaires. « Nous devons trouver des solutions qui passent par une optimisation du cahier des charges confiait Jules Goval, directeur général de Sikoa, en rationalisant l'augmentation des coûts. Je ne parle pas de baisser la qualité mais d'optimiser les constructions ». L'effort doit porter sur des points stratégiques tels que la Haute Qualité Environnementale (HQE), la décarbonation, la transition écologique, le confortement parasismique, la performance énergétique, la certification environnementale et surtout l'accessibilité aux handicapés. Autant d'éléments essentiels sur lesquels les entreprises doivent se positionner. « Il faut penser la

construction autrement et nous avons besoin des entreprises et des maîtres d'œuvre pour nous aider à transformer l'essai, poursuit le directeur, car ce sont les plus au fait des techniques et matériaux innovants »

### UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE

En 2023, Sikoa a réhabilité 761 logements pour un coût de 49 millions d'euros. « Le secteur du logement social est un acteur de la cohésion sociale et un régulateur sociétal, assure Thierry Romanos, le président de Sikoa. Tous bailleurs confondus, c'est plus d'1,5 milliard euros injectés dans le BTP chaque année, malgré une baisse sensible dans la construction des logements neufs. A elle seule, Sikoa va injecter plus de 120 millions d'euros en 2024, dont 50 millions pour la construction neuve et le reste en démolition, reconstruction, réhabilitation, gros entretien, et rénovation urbaine. « C'est la lisibilité qui fait défaut



› Jules Goval, directeur général de Sikoa

aux entreprises », assure le directeur de Sikoa qui, lors de cette rencontre avec les professionnels, a dévoilé sa programmation ainsi que ses futurs axes de développement pour permettre aux acteurs de s'organiser pour répondre aux appels d'offre. « Les règles du jeu sont claires : définir une stratégie commune, renforcer notre niveau d'exigence et de transparence en matière de commande publique ».

## APPRENDRE À RÉPONDRE AUX APPELS D'OFFRE

La première réponse à la problématique actuelle est de trouver des entreprises en capacité d'assurer les travaux dans des créneaux financiers prédéfinis.

A titre d'exemple, récemment, pour une estimation par le maître d'oeuvre de 20 millions d'euros, la réponse des moins disants fut de 31 millions, soit un écart de 60%. « Il nous est impossible de démarrer une opération avec de tels écarts, même avec le soutien de nos partenaires financiers ». Or, la règle est simple : si tous les corps d'état ne répondent pas, l'opération est bloquée. « Le point de départ pour les entreprises, précise Nicolas Mielle, le directeur Développement, Travaux et Patrimoine, c'est de proposer des prix cohérents, des dossiers complets et des attestations fiscales et sociales; et on se rend compte que pour les artisans, comme les carreleurs ou les plombiers, c'est compliqué ». Aujourd'hui, Sikoa a mis en place une plateforme dédiée à ses appels d'offre. « Nous souhaitons faire acquérir aux entreprises l'expérience des marchés qui leur fait défaut. » ■

Marie-France Grugeaux-Etna  
Photos : Fred Sapotille



› Le monde du BTP était présent à cette rencontre

› Thierry Romanos



› Nicolas Mielle



› plus de 150 professionnels réunis par Sikoa

MARTINIQUE - SIMAR

# PROXIMITÉ DANS L'HABITAT SOCIAL MARTINICAIS :

## L'INNOVATION DE LA SIMAR AVEC SES GARDIENS D'IMMEUBLES DIPLÔMÉS

«En qualité de premier d'opérateur de l'habitat au service du territoire, nous partageons avec nos clients et partenaires cette innovation et cette avancée, tant organisationnelle que professionnelle»

En réponse à une demande croissante de services plus personnalisés et de présence humaine renforcée, la Société Immobilière de la Martinique (SIMAR) a récemment mis en place un programme innovant de formation et de recrutement de gardiens d'immeubles. Retour sur cette transformation silencieuse mais significative avec Bruno Ribac, Directeur Général de la SIMAR.



**Pourquoi la SIMAR a-t-elle décidé d'introduire ce nouveau rôle de gardien d'immeuble ?**

C'est une volonté d'améliorer la relation avec nos locataires, mieux répondre à leurs besoins. Nous avons perçu à travers les enquêtes de satisfaction un désir pour des services plus personnalisés et une présence constante. De plus, il y avait une nécessité réglementaire d'avoir du personnel dédié dans les résidences de grande taille. Nous avons donc décidé de professionnaliser cette fonction

pour améliorer notre service.

**Comment avez-vous sélectionné les candidats pour ce rôle ?**

Nous avons opté pour un mélange d'expérience et de potentiel. D'un côté, nous avons des collaborateurs de nos prestataires externes, familiers avec la SIMAR et ses missions. De l'autre, nous avons ouvert des portes aux demandeurs d'emploi qui, à travers une formation solide, ont pu se réorienter professionnellement.

**Quel rôle a joué l'IMFS dans la formation des gardiens d'immeubles ?**

L'IMFS, le centre de formation de proximité, a joué un rôle essentiel dans l'accompagnement et la formation des futurs gardiens d'immeubles diplômés. L'IMFS a en effet travaillé en partenariat avec la SIMAR et l'AFPOLs pour mettre en place le programme de formation, en assurant l'articulation des actions de formation en adéquation avec les besoins et les spécificités du marché du travail en Martinique. L'IMFS a ainsi été un acteur clé dans le succès de cette première promotion de gardiens d'immeubles certifiés.

**Avec trente-neuf diplômés pour cette première promotion, quel est votre sentiment sur le succès de cette initiative ?**

Nous sommes très satisfaits. Ces nouveaux professionnels sont maintenant équipés avec des compétences théoriques et pratiques, et ils ont prouvé leur engagement en réussissant un examen rigoureux. C'est une validation de leur savoir-faire et de notre approche.

**Quels sont les projets futurs pour le programme des gardiens d'immeubles et d'autres initiatives similaires ?**

L'objectif est de poursuivre sur cette voie. Après les gardiens, nous envisageons d'appliquer ce modèle à d'autres métiers de l'habitat social. C'est une question de développement des compétences et d'accès à de meilleures opportunités pour nos employés, grâce au réseau du groupe CDC Habitat.



**Et pour finir, quels sont les grands plans de la SIMAR pour cette année en termes de construction et de réhabilitation ?**

C'est une période excitante pour nous avec un objectif de construction ambitieux. Nous prévoyons de créer plus de trois-cent-cinquante logements et de réhabiliter six-cents autres, et ce n'est que le début. À plus long terme, nous visons à enrichir le paysage martiniquais avec trois-mille-cinq-cents nouveaux logements, diversifiés pour

répondre aux besoins de tous.

**Avec cette première promotion de gardiens d'immeubles diplômés, la SIMAR démontre son engagement à repenser l'habitat social dans une optique de proximité et de service personnalisé. Une transformation silencieuse mais significative qui annonce de belles perspectives pour le logement social en Martinique. ■**

**Philippe Pied**

**L'ACTUALITÉ DU BTP C'EST SUR...**



**[WWW.BATISSEURS-OUTREMER.COM](http://WWW.BATISSEURS-OUTREMER.COM)**



# B.P.I.

## BPI (BÉTON PRÉFA INDUSTRIE), ETS DE CARAÏB-MOTER C'EST :


- 35 ans d'expérience dans la production de béton prêt à l'emploi
- Une certification NF BPE issue d'une centrale neuve
- Vente directe aux professionnels, particuliers, collectivités


## NOS MOYENS :

Une centrale à béton ELBA ENCD 105 neuve certifiée NF BPE avec :

- un suivi informatisé de la production
- une unité de traitement et de recyclage des eaux BIBKO



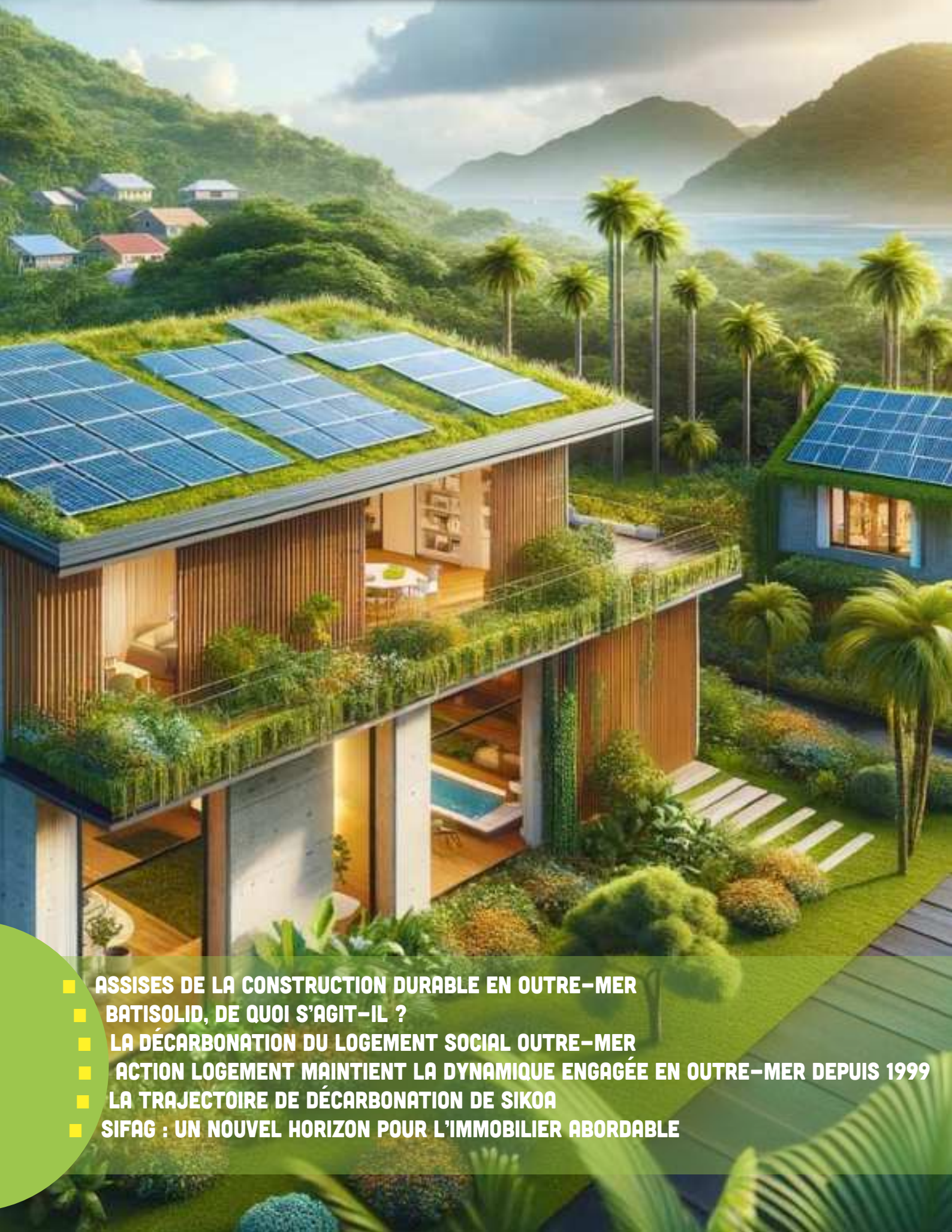
 ZI Lézarde - Voie 2 - 97232 LE LAMENTIN

 0596 51 69 55

 [bpi@eurovia.com](mailto:bpi@eurovia.com)



# CONSTRUIRE DURABLE



- ASSISES DE LA CONSTRUCTION DURABLE EN OUTRE-MER
- BATISOLID, DE QUOI S'AGIT-IL ?
- LA DÉCARBONATION DU LOGEMENT SOCIAL OUTRE-MER
- ACTION LOGEMENT MAINTIEN LA DYNAMIQUE ENGAGÉE EN OUTRE-MER DEPUIS 1999
- LA TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION DE SIKOA
- SIFAG : UN NOUVEL HORIZON POUR L'IMMOBILIER ABORDABLE

# LES ASSISES DE LA CONSTRUCTION DURABLE EN OUTRE-MER :

## | Une impulsion pour un avenir plus vert

Face à l'évolution rapide des conditions climatiques et à la nécessité impérieuse de préserver nos écosystèmes, l'Outre-mer français est à la croisée des chemins. L'avenir de ces territoires repose sur une transformation durable de leurs secteurs de construction. C'est dans ce contexte que les Assises de la Construction Durable pour l'Outre-mer, organisées par l'Agence Qualité Construction (AQC) et le programme OMBREE\*, jouent un rôle prépondérant. Nous avons rencontré à ce sujet, Aurélien Lopes, référent outre-mer au sein de l'AQC et coordinateur du programme OMBREE, qui met en avant la spécificité des enjeux ultramarins.

### UN PROGRAMME DÉDIÉ AUX BE-SOINS SPÉCIFIQUES DES OUTRE-MER

Le programme OMBREE, ayant pour objectif de fournir aux professionnels des outils adaptés aux challenges uniques de ces régions, s'est imposé comme un pilier incontournable de la transition écologique en Outre-mer. Les Assises, nées d'une demande pressante des professionnels locaux, visent à pallier le manque de référentiels adaptés aux territoires ultramarins. Ces référentiels sont essentiels pour accélérer les travaux de rénovation énergétique et répondre aux défis climatiques, comme la menace croissante des cyclones.

### UNE CONCERTATION À L'ECHELLE DE L'OUTRE-MER

Ces Assises ne se limitent pas à une région, mais englobent tous les territoires d'Outre-mer, de la Martinique à la Polynésie en passant par la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon. Chaque territoire a ses spécificités, mais tous partagent un besoin d'adaptation, d'innovation et d'utilisation de matériaux locaux. L'idée centrale est de permettre aux professionnels ultramarins de discuter, d'échanger et de mutualiser leurs solutions pour répondre efficacement aux enjeux communs.

### DES ASSISES AU CŒUR DES NORMES DE CONSTRUCTION

Une des ambitions majeures de ces Assises est de donner les clefs aux ultramarins pour une meilleure participation à la production de règles de construction. En effet, l'Outre-mer, avec ses conditions climatiques et culturelles distinctes, nécessite des normes spécifiquement adaptées. Les Webmasterclass organisées dans le cadre des Assises ont permis aux instances hexagonales d'exposer les mécanismes actuellement en œuvre dans le processus de production de référentiels et de mieux comprendre les besoins spécifiques.

### QUATRE THÉMATIQUES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Les Assises se structurent autour de quatre thématiques majeures : **L'adaptation des règles techniques aux spécificités ultramarines.** « C'est-à-dire, comment fait-on pour adapter les règles de l'art, comment s'organiser et pérenniser des organisations qui permettent la production et l'adaptation des référentiels pour la mise en œuvre des produits du bâtiment. »

**1 - La prise en compte des spécificités culturelles et des modes de vie dans la production des normes.**

« C'est peut-être un peu plus subtil, mais c'est un problème vraiment prégnant. Un des exemples est le confort et la façon de l'appréhender différemment dans les territoires et dans l'hexagone »

**2 - L'intégration des expertises ultramarines dans la contribution scientifique.** « C'est comment bien impliquer les ultramarins dans la contribution scientifique. Aussi bien en termes de

laboratoires que d'études. C'est-à-dire qu'il y a des expertises et des experts assez pointus dans les outre-mer qui ont des compétences croisées et intéressantes, et c'est voir comment faire pour qu'elles soient mieux reconnues, surtout mieux utilisées notamment dans le cadre de l'innovation, ou d'études sur la mise en place de référentiels. »

**3 - L'amélioration de la collaboration avec les pays voisins pour optimiser l'échange de matériaux et de pratiques.**



#### 4 - Vers une Construction Durable et Collaborative

Le succès de ces Assises repose sur la collaboration et le partage d'expertises entre les différents territoires d'Outre-mer. L'enjeu est de taille : il s'agit non seulement d'assurer un avenir durable en termes de construction pour ces régions, mais aussi de garantir la sécurité et le bien-être de leurs habitants. Pour Aurélien LOPES et les nombreux professionnels impliqués, la route est tracée : c'est ensemble, en partageant et en innovant, que l'Outre-mer construira un avenir plus vert.

Les Assises de la Construction Durable pour l'Outre-mer offrent une plateforme essentielle pour les professionnels du BTP, et les élus, pour réfléchir ensemble à l'avenir de la construction en Outre-mer. Ces échanges, centrés sur la qualité, la durabilité et l'adaptabilité, marquent le début d'une nouvelle ère pour la construction ultramarine.

### QUESTIONS À AURÉLIEN LOPES

Vous êtes référent outre-mer au sein de l'AQC et coordinateur du programme OMBREE. Pour commencer, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le programme OMBREE et quels en sont les objectifs principaux ?

Aurélien LOPES : OMBREE, c'est l'acronyme pour «Outre-mer pour des bâtiments résilients et économes en énergie». Ce programme, dédié spécifiquement aux outre-mer, vise à outiller les professionnels de ces régions face aux enjeux ultramarins. Il s'agit principalement de promouvoir une construction durable, adaptée aux spécificités climatiques et culturelles des territoires, et d'accompagner les acteurs locaux dans leurs démarches pour réaliser des économies d'énergie.



« C'est ensemble, en partageant et en innovant, que l'Outre-mer construira un avenir plus durable. »



« C'est un enjeu majeur pour ces territoires, et nous sommes convaincus qu'ils ont les compétences et la volonté nécessaires pour relever ce défi. »



**PERGOLA**  
Plateforme collaborative de ressources  
pour les bâtiments durables d'outre-mer

**Quelle est la prochaine étape ?**

Les ateliers conclusifs. Les professionnels ont échangé avec leurs homologues sur les solutions proposées à l'issue des ateliers

locaux. Nous travaillons actuellement à l'écriture d'un rapport intermédiaire qui sera présenté début juin à la biennale de la construction 2024 en Nouvelle-Calédonie. Un livre blanc regroupant l'ensemble des propositions sera présenté à Bâtimat en octobre.

**Enfin, quel avenir voyez-vous pour la construction durable en Outre-mer dans les prochaines années ?**

**Aurélien LOPES :** Je ne peux pas prédire l'avenir, mais je suis optimiste. Les assises sont une première étape pour poser les fondations d'un futur durable en Outre-mer. Il est crucial que nous établissions des référentiels adaptés, que nous formions nos professionnels et que nous encourageons l'innovation locale. C'est un processus continu, et il est essentiel de le suivre et de l'ajuster régulièrement. J'espère que dans les années à venir, nous verrons une forte généralisation de bâtiments durables, économes en énergie et résilients face aux aléas climatiques en Outre-mer. ■

Philippe PIED

**Vous organisez les Assises de la construction durable en outre-mer. Pourquoi est-ce important et qu'espérez-vous y accomplir ?**

**Aurélien LOPES :** Ces assises sont nées d'une demande des professionnels, conscients de la nécessité d'accélérer les travaux de construction et de rénovation pour obtenir des bâtiments plus performants. Les spécificités des Outre-mer, qu'elles soient climatiques, comme les cyclones, ou réglementaires, nécessitent une approche adaptée. Ces assises visent à rassembler les professionnels ultramarins pour échanger, partager leurs expertises, et surtout travailler ensemble à l'élaboration de référentiels. Nous avons aussi pour objectif de renfor-

cer les liens entre les territoires ultramarins et l'Hexagone, en fluidifiant les processus de production et de reconnaissance des normes de construction.

**Combien avez-vous d'inscrits ?**

Nous avons trois cents professionnels participants à ces Assises qui viennent de tous les Outre-Mer. La bonne surprise, c'est que les Polynésiens et les Néo-calédoniens se sont beaucoup mobilisés. (les néo-calédoniens ont été des éléments moteurs sur les assises). Après La Réunion, la plus importante participation, ce sont les Antilles et la Guyane (env. 30/40 par territoire).

# FERRONNERIE SERRURERIE

**ENTREPRISE**



**Simon**

**SINAMA**

Tél.: 0696 20 49 58 • 0596 68 01 16  
e-mail : [simon.sinama@wanadoo.fr](mailto:simon.sinama@wanadoo.fr)



● Fabrication et pose de grilles de protection, de grilles d'aération, de grilles sur caniveaux, de coffrets électriques, d'auvents

● Fourniture et pose de portails, barrières, portes de garages, rideaux métalliques

● Fabrication et pose de garde-corps, de rampes, de herses, de chicanes, d'arceaux

● Remplacement de serrures, paumelles, barre anti-panique, grooms, loquets, poignées, verrous ...

**Entreprise Simon SINAMA**

Zone Artisanale Laugier - 10, Voie Isolé Norbert - 97215 RIVIERE SALEE

Tél.: 0696 20 49 58 - 0596 68 01 16 - email : [simon.sinama@wanadoo.fr](mailto:simon.sinama@wanadoo.fr)

JEAN-YVES BONNAIRE, CHARGÉ DE MISSION CERC

## BATISOLID, DE QUOI S'AGIT-IL ?

« Il y a des réglementations européennes qui s'appliquent ici et souvent de manière inadaptée, car elles ne sont pas conçues pour nos problématiques et le milieu tropical »



**Antilla :** Quelle est la raison de votre participation en tant que représentant de la CERC-Martinique, à cette convention en Guyane ?

**Jean-Yves Bonnaire :** En association avec la CERC de Guadeloupe, la CERC de Martinique a lancé depuis Juillet 2021 la seconde phase du projet BatiSolid, qui est un projet d'adaptation des normes de construction applicables aux territoires antillais. C'est donc dans le cadre de ce projet qu'on m'a demandé d'intervenir pour indiquer quel rôle joue la norme de construction dans la stratégie de décarbonation du secteur. C'est un enjeu majeur car aujourd'hui la construction est l'un des très gros pollueurs mondiaux au niveau des émissions de dioxyde de carbone. Un matériau est pointé du doigt – le ciment – et la façon dont on fabrique les ciments. Le composant principal des ciments courants est ce qu'on appelle le clinker, dont le

processus de fabrication est fortement émetteur de dioxyde de carbone. Le secteur du ciment c'est entre 7 et 8% du total des émissions de dioxyde de carbone au niveau mondial ; c'est donc considérable.

**La CERC-Martinique est donc aussi engagée dans la réflexion quant à cette décarbonation ?**

Oui, on est actifs et on veut être informés des grandes tendances, de manière à ce que nos besoins ne soient pas ignorés dans des réflexions et processus qui sont mondiaux. Mais nous sommes dans un ensemble français et européen, donc il y a des réglementations européennes qui s'appliquent ici et souvent de manière inadaptée, car elles ne sont pas conçues pour nos problématiques et le milieu tropical. Il faut donc qu'on soit vigilants, parce que lorsque les pays continentaux européens réfléchissent à des questions de sobriété énergétique, de réduction des consommations énergétiques des logements, nous, nos problématiques sont parfois complètement inverses. Il faut donc que par le travail que nous menons, nous puissions adapter et dire ce qu'il faudrait faire chez nous afin d'arriver à des objectifs qui sont similaires.

**Concernant cet enjeu de la décarbonation dans la construction en Martinique, où en est-on à votre connaissance ?**

Pour moi c'est encore embryonnaire mais la problématique prend de l'importance. A l'échelon national, la production normative est très importante sur ces thématiques-là : efficacité énergétique, sobriété énergétique, etc. Et il faut qu'on puisse réagir vite. Oui, on est des petits contributeurs, mais sé grenn-diri ka plen sak donc il faut que tout le monde s'y mette. Certes nos territoires contribuent modestement au dérèglement climatique mais il faut qu'on fasse aussi des efforts, surtout que nous sommes parmi les premières victimes de ce dérèglement. Quand le climat "déraille" ce sont en effet les territoires comme les nôtres qui sont impactés. Il faut donc qu'on soit exemplaires parce qu'on est les premiers concernés.

**Et où en est ce vaste « chantier » d'adaptation des normes ?**

C'est un travail au long cours. En fait on essaie d'inverser la tendance de pratiques très anciennes où l'on nous imposait des choses qui, en plus, ne correspondaient pas à nos besoins. C'est donc un vrai changement de paradigme et de mentalité(s). Le travail qu'on a d'abord voulu faire c'était de montrer qu'on était capables de produire des choses qui ont du sens. Donc on l'a fait sur un certain nombre de sujets, comme la révision des vents cycloniques. Et quand on a produit des éléments on s'est aussi attachés - via des actions de communication, de lobbying - à aller défendre nos projets. Et pour cela, on a besoin d'autres acteurs de l'écosystème : les services déconcentrés de l'État, qui doivent être un relais dans l'appareil étatique ; nos parlementaires, car il y a parfois des éléments qui finissent pas arriver dans des projets de loi ; nos collectivités locales et les médias, qui peuvent relayer nos productions. Nous avons donc choisi de ne pas être simplement dans la revendication mais de produire. Je pense que c'est cela qui fait toute la différence, car nous avons produit des données de grande qualité. ■

Propos recueillis par Mike Irasque

# LA DÉCARBONATION DU LOGEMENT SOCIAL ULTRAMARIN : L'ENGAGEMENT D'UNE FILIÈRE

**Les 9 et 10 novembre 2023, la première convention interterritoriale d'Action Logement a réuni à Cayenne les délégations de Guadeloupe, Martinique et Guyane, en présence de l'ensemble des acteurs du logement social ultramarin et de la construction. L'objectif : accélérer les actions de décarbonation des parcs immobiliers antillais et guyanais, au travers d'engagements financiers inédits, de partenariats efficaces avec l'écosystème et d'innovations locales prometteuses.**

**Cet évènement s'inscrivait dans le cadre d'un déplacement du président d'Action Logement Groupe, Bruno Arcadipane, en Guyane du 8 au 10 novembre. Plusieurs temps forts étaient au programme, comme la pose de la première pierre de la résidence Belle Humeur de la SIFAG le 9 novembre à Macouria, et des rendez-vous institutionnels avec notamment Sandra TOCHIMARA, maire de Cayenne et Antoine Poussier Préfet de Guyane.**

## 70 MILLIARDS D'EUROS POUR LA DÉCARBONATION

Lors de son discours introductif, Bruno Arcadipane est revenu sur l'"engagement total" pris par Action Logement en faveur de la transition climatique avec le Plan pour les Economies d'Energie et la Décarbonation. Un effort nécessaire au regard des 1,1 million de logements sociaux gérés à l'échelle hexagonale et ultramarine par le groupe paritaire, dont 55% des émissions de CO2 devront être éliminées d'ici 2030.

Dans les territoires ultramarins, où les effets du changement climatique se font déjà sentir, la mobilisation doit être exemplaire. "Notre ambition est de porter 100% de notre parc aux meilleurs standards bas carbone d'ici 2030" a annoncé Koumaran Pajaniradja, directeur général d'Action Logement Immobilier.

Le recours aux énergies vertes sera également généralisé.

La Guyane, grâce à l'hydroélectricité, affiche déjà un mix énergétique à 73% renouvelable. Mais il faut accélérer, "ensemble, sinon nous n'y arriverons pas" a rappelé Bruno Arcadipane.

## DES INNOVATIONS 100% LOCALES

Pour relever ces défis, l'innovation doit être au rendez-vous. Plusieurs pépites du savoir-faire ultramarin étaient présentes à Cayenne pour exposer leur solution bas carbone. La start-up martiniquaise Emerwall a développé des panneaux isolants à partir de bagasse de canne à sucre. La société guadeloupéenne Ecotime Caraïbes recycle les eaux usées des logements. En Guyane, Arkô mise sur le bois et la brique de terre compressée pour construire des logements modulaires décarbonés. "On élimine 95% du CO2 lié au béton" explique son fondateur Stéphane Lambert.

Ces solutions seront concrètement déployées, à l'image des premiers chantiers lancés par la SIFAG. En 2023, cette filiale immobilière guyanaise détenue par Action Logement et l'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Guyane (EPFAG), livrera 160 logements sociaux et intermédiaires.

## FORMER LES PROFESSIONNELS DU BTP

Mais pour réussir cette transition énergétique, la formation de toute la filière BTP est essentielle. La CERC Guyane porte ainsi le projet de campus

des métiers dédiés à la construction durable, comme l'a rappelé son directeur Daniel Beausoleil. Objectif: "anticiper les mutations du secteur et adapter l'offre de formation aux besoins locaux". Des cursus innovants autour de la bioconstruction et de la rénovation bas carbone seront proposés.

L'adaptation des normes nationales aux spécificités ultramarines est également en débat. "Il faut avancer vite, alors que le RPC européen sera révisé en 2024" alerte Jean-Yves Bonnaire, secrétaire général de la FRBTP Martinique. La production et la certification de matériaux biosourcés locaux doivent être facilitées.

### "VOUS AVEZ DES IDÉES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS"

Face à l'ampleur des défis, seule la coopération active de toutes les parties prenantes permettra de réussir. "Ensemble, nous irons plus loin" a rappelé Bruno Arcadipane. Elus, bailleurs, promoteurs, startups, syndicats professionnels...tous sont appelés à travailler main dans la main.

"Vous avez des idées, de l'énergie. Nous avons besoin de vous !" a encouragé Jacques Fayel, président du comité territorial Action Logement Guadeloupe, à l'adresse des jeunes entrepreneurs ultramarins. Preuve que l'innovation peut rimer avec écologie, pour peu que tous les talents et les énergies se mobilisent.

Ibrahima Dia, directeur Outre-mer Action logement Groupe a souligné que l'économie, l'environnement et le social doivent marcher ensemble. Il n'y a pas un objectif supérieur à l'autre.

En d'autres termes, on ne peut pas opposer fin du monde et fin du mois.

A l'issue de ces deux journées denses, l'engagement du Groupe Action en faveur de la neutralité carbone en Outre-mer ne fait aucun doute. Les défis sont immenses, mais l'envie d'agir est là. Et comme l'a rappelé la Guyane, "si nous n'y allons pas ensemble, nous n'y arriverons pas !".

**Philippe PIED**

Directeur de publication



# En images...



## IMPORTANT

POUR RECEVOIR NOS ACTUALITÉS ET  
LES DATES DES CONFÉRENCES,  
MERCİ DE BIEN VOULOIR SCANNER  
CE CODE

DÉCARBONATION DES OUTRE-MER

# ACTION LOGEMENT MAINTIENT LA DYNAMIQUE ENGAGÉE EN OUTRE-MER DEPUIS 1999

« 780 millions d'euros de plus pour les Outre-Mer pour la période 2023-2027 »

Face aux forts besoins en logements dans les territoires ultramarins, le groupe Action Logement a décidé de mettre le paquet. Depuis 2020, l'objectif est clair : amplifier massivement son intervention sur le terrain pour améliorer concrètement les conditions de logement des salariés d'entreprises ultramarines. Lors d'une interview, Monsieur Ibrahima Dia, Directeur Outre-Mer du groupe Action Logement détaille la stratégie déployée ces dernières années.

**Ibrahima DIA, présentez-nous vos fonctions et missions**

En ma qualité de Directeur Outre-Mer du Groupe Action Logement, je pilote les interventions d'Action Logement dans les 5 DROM au service des membres des Comités Territoriaux d'Action Logement qui sont très impliqués. Il s'agit de : Rendre plus lisibles et visibles nos actions et activités Groupe en Outre-Mer.

Renforcer l'efficacité de nos engagements auprès des ultramarins, des entreprises et des salariés.

Travailler en étroite collaboration avec les élus, les collectivités locales et l'Etat afin de poursuivre l'adaptation de nos actions aux spécificités locales.

Il s'agit d'un travail de fond et au quotidien « **de faire connaître**

nos aides et services pour les salariés des entreprises), d'améliorer notre efficacité opérationnelle, et de contribuer à l'animation des territoires grâce à un travail de synergie ».

Ce travail en réseau avec les élus, institutions, acteurs économiques et associations est le socle de notre intervention en Outre-mer.

**Quels sont les objectifs de la politique du groupe Action Logement en Outre-Mer ?**

La Direction Outre-Mer porte la stratégie d'intervention définie par les partenaires sociaux d'Action Logement.

Pour nos « clients », le logement est bien plus qu'un toit. C'est une porte vers la dignité, l'emploi, le développement local, l'intégration et la cohésion sociale. Face à l'ampleur des besoins en Outre-Mer, aux contraintes particulières dans ces territoires qui connaissent des crises multiples et régulières (économique, sociale, climatique), nous avons trois grands objectifs :

Améliorer les conditions d'habitat et de vie des ultramarins en proposant des offres de services et des logements abordables et durables qui répondent aux besoins ;

Soutenir le développement éco-



© iStock

nomique et territorial par des apports financiers et d'expertises mais aussi d'accompagnement en toute agilité, Impulser l'innovation au sens large en décroissant les acteurs, tout en encourageant les expérimentations locales, les nouvelles filières de production, les modes constructifs alternatifs et l'inclusion sociale.

Cela implique d'être réactif, de proposer des solutions concrètes en travaillant main dans la main avec les différentes parties prenantes.

Nous sommes conscients des défis environnementaux propres aux territoires ultramarins. C'est pourquoi le Groupe a mis en place, il y a un an, le Plan pour les Économies d'Énergie et la Décarbonation qui comporte un volet ultra-marin et qui a pour ambition notamment d'accompagner la transi-





tion énergétique et les rénovations vertes. Depuis cette année, nous verdissons les financements d'Action Logement Services et sensibilisons davantage à la consommation responsable des ressources limitées dans le lien emploi-logement. C'est une initiative qui contribue également au pouvoir d'achat de nos locataires en proposant des logements moins énergivores.

### Quel est le bilan de cette intervention, notamment en Martinique ?

Depuis 2020, le Plan d'Investissement Volontaire Outre-Mer a mobilisé 1,1 milliard d'euros. 20 000 logements neufs ont été financés et 12 758 réhabilitations programmées. Rien qu'en Martinique, ce plan a accompagné 19 communes pour 130 millions d'euros représentant une augmentation de production de 3 200 logements dont 12% en faveur des jeunes.

En Guadeloupe, ce sont 181M€ de prêts apportés à la production (principalement en réhabilitation) de près de 8 000 logements et en Guyane, le Groupe a financé pour 194M€ de prêts soit près de 4 800 logements produits en faveur des salariés d'entreprises.

Au total, cela a généré plus de 1,5 milliards d'euros d'investissement aux Antilles-Guyane en faveur de la construction et réhabilitation de logements sociaux et intermédiaires.

Parallèlement, plus de **30 400 ménages ultramarins** ont été accompagnés dans leur parcours logement depuis 2019, dont **3 500 aux Antilles-Guyane pour l'année 2022**.

En matière d'innovation, le Groupe a apporté des subventions conséquentes pour accompagner des projets dans les volets **cohésion sociale**, **construction durable** et **inclusion numérique**. Ce sont plus de 4M€ qui contribuent ainsi aux 13 projets de Martinique, plus de 5M€ apportés aux 13 projets de Guadeloupe, 4,7M€ apportés aux 7 projets de Guyane.

Action Logement est également le premier financeur de l'ANRU, à hauteur de 72%. En Martinique, **53 millions d'euros** améliorent, dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain, les conditions de vie dans les quartiers prioritaires de Fort-de-France. En Guadeloupe, ce chiffre s'élève à 124M€ et en Guyane à 109M€.

En outre, nos trois filiales immobilières, Ozanam en Martinique, Sikoia en Guadeloupe, et dernièrement la SIFAG en Guyane sont des acteurs économiques essentiels du déve-

loppement des territoires pour la filière BTP notamment. Elles mènent des actions de proximité pour le bien-vivre ensemble et concourent activement et collectivement aux défis des transitions à relever.

Enfin, les Guichets uniques, spécifiques à l'Outre-Mer, jouent un rôle essentiel en aidant les populations les plus modestes à accéder à la propriété de leur logement ou à améliorer leur habitat.

### La nouvelle convention avec l'Etat prévoit près de 780 millions d'euros supplémentaires. Quelles sont les priorités pour les Outre-mer ?

L'engagement du Groupe se poursuit avec près de 780 millions d'euros de plus d'ici 2027. L'engagement pour le développement durable faisant partie de l'ADN du Groupe, les enjeux liés aux transitions écologique, énergétique et démographique si singuliers en Outre-mer, résonnent de façon très particulière. Et nous sommes pleinement engagés à y répondre en apportant une contribution majeure.

#### Les perspectives ?

Il nous faut continuer à soutenir activement l'innovation et les filières locales, dans un contexte économique et social en pleine évolution.

Nous voulons accompagner la transition bas-carbone via la rénovation et la construction responsable sans perdre de vue qu'il est essentiel d'accompagner nos locataires au quotidien. C'est par l'amélioration des conditions de vie et un accompagnement social de proxi-

mité que nous y arriverons, ensemble.

Enfin, nous souhaitons amplifier les synergies entre acteurs du territoire, notamment dans des partenariats constructifs avec les collectivités et de nombreuses conventions cadre de territoire ont déjà été signées en Outre-Mer grâce au Plan d'investissement volontaire.

Des chantiers importants restent à mener tant les défis sont forts et divers en Outre-mer et le groupe Action Logement sera au rendez-vous.

Propos recueillis par Philippe Pied

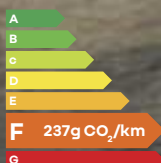
*« Le logement est au cœur de nos préoccupations, il est vu comme une condition fondamentale de l'accès à l'emploi, un levier essentiel pour le développement des territoires et un vecteur d'intégration et de cohésion sociale. »*

# RENAULT TRAFIC

voyez plus grand



la plus grande longueur de chargement  
de sa catégorie<sup>(1)</sup> : jusqu'à 4.15m



modèle présenté : Renault trafic (l) selon une étude interne « xfk-technical leaflet draft wk2046 nov. 2020 ».

pensez à covoiturer. #SeDéplacerMoinsPolluer

**MA**  
MARTINIQUE AUTOMOBILES

**Renault Martinique**  
zone de la lézarde  
le lamentin

GUADELOUPE

# LA TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION DE SIKOA EN GUADELOUPE

*" Une approche intégrée et innovante pour la décarbonation durable, alliant construction écologique, réhabilitation énergétique et engagement communautaire "*

**Jules Goval, de Sikoa en Guadeloupe, partage sa vision et ses stratégies pour répondre aux exigences de la décarbonation dans le secteur du logement. Dans le contexte de l'objectif zéro émission de CO<sub>2</sub> d'ici 2050, il évoque une approche territorialisée et partenariale pour faire face aux défis climatiques.**

**Cet article présente est un entretien basé sur son discours, explorant les actions concrètes et les plans d'avenir de Sikoa pour un développement durable en Guadeloupe.**



**Pouvez-vous nous expliquer l'approche de Sikoa pour faire face aux défis climatiques en Guadeloupe ?**

**J.Goval :** Chez Sikoa, nous adoptons une approche juridique, partenariale et territorialisée pour la décarbonation. Nous croyons que la réponse à ces défis climatiques doit être ancrée dans le contexte local. Avec 7,338 logements sous notre gestion, notre plan d'action se concentre sur deux axes principaux : la construction de logements durables et abordables, et la réhabilitation de notre parc existant, qui a en moyenne 32 ans.

**Quelles sont les normes et les innovations que vous mettez en place dans vos projets de construction et de réhabilitation ?**

**J.Goval :** Nous avons fait le

choix, depuis 2021, de nous appuyer sur des référentiels techniques environnementaux afin que nos programmes puissent se dessiner dès leur conception, et jusqu'à l'exploitation, en tenant compte de cet aspect et en ayant un cadre. Et donc, 100 % de nos opérations de constructions neuves dont nous assurons la maîtrise d'ouvrage sont inscrites dans un processus de Labellisation HQE (haute Qualité Environnementale), ce qui représente 184 logements. Un peu plus de 30% de nos opérations de réhabilitation sont inscrits dans un processus de certification NF HABITAT qui sera délivré par CERQUAL. Cette certification est inédite en Guadeloupe, nos 337 logements qui vont en bénéficier sont les premières sur notre territoire. Elles serviront au certificateur, pour adapter leur

référentiel à notre territoire, et à notre équipe de maîtrise d'ouvrage pour penser nos programmes de rénovations différemment.

**Quels constats avez-vous faits en Guadeloupe qui influencent votre stratégie de décarbonation ?**

**J.Goval :** Nous avons observé que le secteur du bâtiment est le deuxième plus grand consommateur d'énergie en Guadeloupe, juste après le transport. De plus, la consommation d'énergie dans les logements a augmenté de plus de 80% entre 2000 et 2016, en grande partie à cause de l'évolution des équipements liés au confort, comme les climatiseurs. Cela nous pousse à réfléchir à des solutions pour gérer ces consommations énergétiques de manière plus efficace.

**Comment Sikoa aborde-t-elle la question de la sobriété foncière et de la biodiversité dans ses projets ?**

**J.Goval :** L'un de nos axes majeurs est d'agir pour la sobriété foncière.

Nous menons des projets de recyclage urbain et d'acquisition améliorée pour transformer des bâtiments existants en logements. Cela permet de limiter l'emprise foncière de nos constructions. En outre, dans toutes nos opérations de réhabilitation et de construction neuves, nous intégrons un volet d'aménagement pour développer la biodiversité et améliorer le cadre de vie des résidents.

**Quelles actions concrètes menez-vous pour sensibiliser les locataires et les partenaires à la décarbonation ?**

**J.Goval :** La sensibilisation est un élément crucial de notre stratégie. Nous menons des campagnes de communication pour informer les locataires sur les bonnes pratiques énergétiques. Nous avons participé notamment au programme ECCO-DOM, mené par L'USHOM et la CSTB dont l'objectif était d'informer nos locataires sur des pratiques écoresponsables visant à la réduction des dépenses énergétiques par le changement des comportements. Par ailleurs, nous impliquons nos partenaires dans la réflexion et la mise en œuvre de nos stratégies de décarbonation, aussi bien dans les dispositions

constructives (utilisation de référentiels environnementaux), que dans l'art de construire (émergence de matériaux biosourcés, gestion des déchets), ou dans la vie de la construction (gestion des ressources). Sans leur participation active, nos efforts ne seraient pas complets.

**En conclusion, quelle est votre vision à long terme pour Sikoa en termes de développement durable et de décarbonation ?**

**J.Goval :** Notre vision à long terme est de transformer Sikoa en un acteur clé de la décarbonation en Guadeloupe. Cela implique de repenser nos méthodes de construction et de réhabilitation pour les rendre plus écologiques, d'améliorer la gestion de l'énergie dans nos bâtiments, et de promouvoir la biodiversité et la sobriété foncière. Nous souhaitons également renforcer nos partenariats et notre communication pour engager toute la communauté dans cette démarche.

**L'interview avec Jules Goval révèle une approche holistique et engagée de Sikoa pour la décarbonation en Guadeloupe. En intégrant l'innovation, la réglementation et la sensibili-**



› Res Fleurs de Roucou - Lamentin  
31 logements

**sation dans leurs stratégies, Sikoa montre la voie vers un habitat plus durable et respectueux de l'environnement. Leur engagement à construire et réhabiliter selon les normes les plus exigeantes témoigne d'une volonté de minimiser l'impact environnemental tout en offrant des logements de qualité. La sensibilisation des locataires et la collaboration avec les partenaires locaux sont également des éléments clés pour réussir cette transition vers un avenir plus vert. Leur vision, qui va au-delà de la simple construction de logements pour embrasser une approche globale de l'environnement et de la gestion des ressources, est un modèle inspirant pour le secteur du logement social. Enfin, l'initiative de Sikoa de repenser le recyclage et la réutilisation des matériaux dans leurs projets est un pas important vers la réduction de l'empreinte carbone et la promotion d'une économie circulaire dans le secteur de la construction.**



› Res Les voiles du Mémorial - Pointe à Pitre - 34 logements

GUYANE

## SIFAG : UN NOUVEL HORIZON POUR L'IMMOBILIER ABORDABLE

«...préservé l'identité culturelle de la Guyane tout en répondant aux standards contemporains de l'habitat.»

**L'**immobilier est un secteur qui ne cesse d'évoluer, influencé par les besoins sociétaux et les impératifs écologiques. En Guyane, une région où le dynamisme démographique confronte la société à des défis immobiliers majeurs, la Société Immobilière de la Guyane (SIFAG) créée en 2022, rattachée au groupe Action Logement, incarne l'engagement pour un habitat accessible et respectueux de l'environnement. Sous la direction de Vincent Balmès, la SIFAG s'est lancée dans une mission ambitieuse : transformer le marché du logement en Guyane en tenant compte des défis écologiques et sociétaux. Nous avons eu le privilège de nous entretenir avec **VINCENT BALMÈS**, qui nous détaille la vision et les projets de la SIFAG.

**Pourriez-vous nous présenter la SIFAG et son rôle au sein du groupe Action Logement ?**

La SIFAG est une initiative née de la collaboration entre l'EPFAG (Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane) et Action Logement, le leader de l'accompagnement au logement en France. Notre objectif est d'acheter des terrains et de construire des logements abordables, mais aussi de réhabiliter des biens vacants. En tant que membre du groupe Action Logement, nous bénéficions d'un réseau solide et d'une expertise reconnue, nous permettant de répondre efficacement aux enjeux immobiliers de la Guyane, en particulier dans les centres-villes où la demande est la plus pressante.

**Quelle est votre vision pour le secteur du logement en Guyane ?**

Notre vision est de fournir des logements de qualité, abordables et durables. Avec l'appui du groupe Action Logement, nous avons logé 160 ménages en 2022 et fourni 741 aides et services aux salariés, dont 199 garanties VISALE, ce qui témoigne de notre engagement envers la communauté. Nous visons à répondre aux besoins urgents de logement, tout en préservant l'environnement, grâce à des constructions innovantes et écologiques.

**Comment assurez-vous l'abordabilité des logements proposés par la SIFAG ?**

En proposant des loyers sociaux ou intermédiaires qui sont inférieurs aux loyers habituels des logements privés. Ceci est possible grâce à l'engagement du groupe Action Logement et à notre stratégie d'intervention ciblée. Pour appuyer notre mission, en 2022, Action Logement en Guyane a investi 25,6 millions d'euros pour la production de logements abordables, signe tangible de notre détermination à favoriser l'accès au logement pour tous.

**Quelles sont les mesures de développement durable mises en place par la SIFAG ?**

Nous mettons l'accent sur la décarbonation et le développement durable avec des investissements significatifs dans la construction neuve qui respecte l'environnement. Nous utilisons des matériaux locaux et innovants, et nous projetons de développer près de 120 logements par an d'ici 2025. Cela illustre notre engagement à être à l'avant-garde de la construction durable.

**Comment contribuez-vous à la valorisation du patrimoine guyanais ?**

Vincent Balmès : Nous réhabilitons le patrimoine ancien et intégrons des techniques de construction traditionnelles, comme les maisons créoles, dans nos projets. Cela nous permet de préserver l'identité culturelle de la Guyane tout en répondant aux standards contemporains de l'habitat.

**En conclusion, quel avenir envisagez-vous pour le logement en Guyane ?**

Vincent Balmès : La SIFAG, avec le soutien du groupe Action Logement, œuvre pour un avenir où le logement abordable est la norme et non l'exception en Guyane. Nous sommes déterminés à innover et à promouvoir un modèle de développement durable qui pourra inspirer d'autres régions. Notre objectif est de continuer à croître et à répondre aux besoins de la population guyanaise, en proposant des logements qui soient non seulement accessibles mais aussi en harmonie avec notre environnement. Nous souhaitons que notre approche intégrée de l'immobilier soit un pilier pour un développement responsable et pour une qualité de vie améliorée en Guyane. Avec les investissements continus et l'expertise du groupe Action Logement, je suis convaincu que nous pourrons relever les défis présents et futurs, et assurer un logement décent et durable pour tous ceux qui en ont besoin dans notre région.

# La décarbonation du logement social ultramarin : Un objectif clair !

**En conclusion de cette 1<sup>ère</sup> Convention inter-territoriale, Jacques Fayel, Alain Benjamin, Alain Coridon, Eric Picot, Bruno Arcadipane, et le Préfet de Guyane ont résumé les discussions et les engagements pris, en insistant sur la nécessité de maintenir la dynamique et de poursuivre la collaboration en faveur de la décarbonation et du développement durable.**

Cette convention interterritoriale Antilles-Guyane a non seulement mis en exergue les défis actuels du secteur du logement, mais a également ouvert la voie à des solutions innovantes et collaboratives. L'accent mis sur la décarbonation, l'innovation, et l'amélioration de la qualité de vie tout au long de l'événement a permis de tracer une feuille de route pour un avenir durable dans ces trois territoires. L'engagement unifié de tous les acteurs présents témoigne de la volonté collective de transformer les défis en opportunités, posant ainsi les bases solides pour un développement territorial respectueux de l'environnement et socialement responsable. L'importance de l'engagement des différents acteurs régionaux a été soulignée tout au long de la journée, car le succès de ces initiatives dépend d'une synergie entre les politiques gouvernementales, les actions des entreprises du bâtiment, l'implication de tous les acteurs locaux et des start-ups innovantes. L'accent a été mis sur la nécessité d'une approche holistique, intégrant la dimension sociale, économique et environnementale dans la conception et la mise en œuvre des politiques de l'habitat.

Un point clé abordé lors de l'événement a été l'urgence de répondre aux besoins spécifiques des populations locales. Les intervenants ont discuté des difficultés auxquelles font face les salariés d'entreprises, les jeunes, les seniors, en matière de logement, soulignant la nécessité de développer des solutions adaptées pour l'accessibilité et la durabilité des

logements pour les personnes âgées, ainsi que la création de possibilités de logements abordables pour les jeunes : des thèmes récurrents apportant par la même des réponses à la transition démographique.

La décarbonation et l'efficacité énergétique ont été identifiées comme des leviers clés pour atteindre ces objectifs. Les experts ont partagé des exemples concrets de la façon dont la rénovation énergétique peut non seulement réduire les émissions de carbone, mais aussi améliorer le confort des habitants et réduire les coûts énergétiques, et apporter également du pouvoir d'achat supplémentaire aux salariés locataires ou propriétaires.

Des discussions ont également porté sur l'importance de l'innovation dans les matériaux de construction, avec une emphase sur l'utilisation de matériaux locaux et renouvelables pour minimiser l'empreinte carbone.

En outre, l'événement a mis en lumière le rôle crucial de la sensibilisation, de la formation, mais aussi des changements de comportements nécessaires. Il a été reconnu que pour réussir la transition vers un logement plus durable, il est essentiel d'éduquer et d'impliquer les acteurs dans le processus. Les discussions ont porté sur les moyens de communiquer efficacement, au sujet des avantages de la décarbonation, de l'efficacité énergétique, et sur la manière dont les bailleurs peuvent jouer un rôle plus actif dans ce processus.

La session de clôture a également souligné l'importance de l'économie circulaire dans le secteur du logement. Les intervenants ont discuté de la façon dont la réutilisation et le recyclage des matériaux peuvent contribuer à la durabilité globale des projets sur les territoires. Des exemples concrets, tels que la réutilisation de l'acier, du béton et d'autres matériaux dans de nouveaux projets de construction, ont illustré comment les principes de l'économie circulaire peuvent être appliqués dans la pratique.

En résumé, la 1<sup>ère</sup> convention interterritoriale Antilles Guyane a été un moment exceptionnel pour partager des idées, des stratégies et des innovations en matière de décarbonation et de logement durable en Outre-Mer. Les discussions riches et variées ont démontré une compréhension profonde des défis à relever et ont mis en évidence une forte volonté de collaborer et de se fédérer autour d'Action Logement pour un avenir durable. Cette matinée a non seulement établi une base solide pour les actions futures, mais a également inspiré une vision commune pour un avenir où le logement durable est au cœur des stratégies de développement en Guyane, en Martinique, en Guadeloupe, et même au-delà. ■

Philippe Pied



# so watt

Expert de la construction de centrales  
photovoltaïques en toiture  
aux Antilles-Guyane



## 55

centrales installées  
depuis 2018

## 2500

Kilowatts crêtes  
installés par an

## 970

équivalent foyers  
alimentés  
par an



 <https://sowatt-energy.fr>

 [contact@sowatt-energy.fr](mailto:contact@sowatt-energy.fr)

**Martinique**

Zone de la jambette, 97232 le Lamentin

**Guadeloupe**

Les Abymes, Dothemare 97139 Les Abymes



sowatt.energy



So Watt-energy



SoWatt.Antilles.Guyane





# INFRASTRUCTURES CLÉS



- LE GPMLM SE PROJETTE DANS UNE NOUVELLE ÈRE DE CROISSANCE DURABLE
- RÉSIDENCE PIERRE ALIKER : UN CHANTIER AUX ENJEUX ET AMBITIONS MULTIPLES

GRAND PORT MARITIME DE LA MARTINIQUE

## LE GPMLM SE PROJETTE DANS UNE NOUVELLE ÈRE DE CROISSANCE DURABLE

«... nous abordons une nouvelle ère pleine de défis mais aussi de formidables opportunités de développement »

Bonne nouvelle pour le Grand Port Maritime de la Martinique (GPMLM) ! Après avoir été l'un des rares ports français à enregistrer une progression de son trafic en 2023, ses comptes viennent d'être approuvés par le Conseil de surveillance. Ils affichent un chiffre d'affaires en hausse de 12% à 34 millions d'euros et un bénéfice net de 8,6 millions d'euros. Les investissements ont également bondi à 22,7 millions d'euros contre 16,2 millions en 2022, confirmant les ambitions de développement du port. Mais ce n'est pas tout. Le GPMLM vient aussi de franchir un cap majeur avec la publication par la Cour des comptes de son dernier rapport de contrôle sur la période 2013-2023. Un rapport qualifié « d'une grande richesse » par son directeur général, Jean-Rémy Villageois, qui revient sur les temps forts de cette décennie de croissance dans un entretien exclusif.



La Cour des comptes a rendu ses observations définitives après avoir audité la gestion du GPMLM sur les 10 dernières années. Quels en sont les points marquants selon vous, et que reprenez-vous plus généralement de ce bilan ?  
Jean-Rémy Villageois : La Cour des Comptes a analysé en profondeur les enjeux et la stratégie mise en œuvre par le GPMLM. La Cour a aussi réalisé un contrôle approfondi de la gestion du port depuis sa création en 2013. D'une manière générale, le rapport est très

positif.

Entre 2013 et 2023, notre chiffre d'affaires a crû de près de 60%, une croissance qui s'est accélérée l'an dernier avec une hausse de 12% à 34 millions d'euros après un ralentissement en 2020, lié à la crise covid. Nos résultats s'améliorent donc chaque année malgré un trafic global de marchandises relativement stable autour de 3 millions de tonnes par an, très dépendant de l'activité de la SARA. Nous avons cherché en priorité à renforcer la résilience du port à un environnement

**"Grâce au Hub Antilles, nous allons franchir un nouveau cap et positionner durablement la Martinique comme une plaque tournante incontournable du transport maritime dans la Caraïbe."**

maritime mondialisé qui peut réserver des surprises (crise sanitaire, adaptation aux évolutions de marchés et au changement climatique).

Concernant plus spécifiquement les observations de la Cour, elle a salué l'efficacité de notre gouvernance et la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse au cours des 10 dernières années. Nos bons résultats financiers associés à un important effort d'investissement et de modernisation dans tous les secteurs d'activité ont également été soulignés, ainsi que notre engagement en faveur de la prise en compte des impacts environnementaux.

Cependant, la Cour nous appelle aussi à trouver un nouvel élan pour garantir notre pérennité à long terme. Cela passe par l'accélération de notre transition énergétique, une reconfiguration de certaines activités et un **renforcement de la coopération régionale**, autant de défis que nous avons déjà intégrés.

Le poids croissant de nos charges de personnel est très clairement pointé du doigt comme un sujet de vigilance majeur. Au total, 9 recommandations nous ont été adressées, comme le renforcement du contrôle interne, la modernisation des procédures d'achat ou encore le durcissement des exigences en sûreté/sécurité. Nous allons rapidement les mettre en œuvre.

**Dans quels secteurs avez-vous enregistré les meilleures performances sur cette période?**

**J-R.V :** Le secteur de la croisière a connu un véritable boom, le nombre de passagers a été multiplié par 3 en moins de 10 ans, passant de 150,000 à 450,000 (il n'était que de 70,000



en 2012). C'est la preuve de notre dynamisme touristique, et le résultat du travail acharné mené par le Comité Martiniquais du Tourisme avec la SAMAC et l'ensemble des acteurs du tourisme martiniquais. Le fret conteneurisé a aussi progressé grâce aux nouveaux marchés de transbordement qui compensent la baisse des trafics domestiques, tandis que les vracs liquides pétroliers qui ont connu un creux entre 2018 et 2022 rebondissent en 2023 grâce à la reprise de la SARA.

**Pouvez-vous nous détailler les importants investissements réalisés ces dernières années ?**

**J-R.V :** Absolument, c'est un volet essentiel, pour lequel nous bénéficions du soutien de l'Etat et de la collectivité territoriale de la Martinique, gestionnaire des fonds européens.

Nos investissements ont été multipliés par presque deux entre 2021 et 2023, passant de 12,3 millions d'euros à 22,7

millions d'euros l'an dernier (et 16,2 million en 2022). Une grande partie a été consacrée à la rénovation du bassin de Radoub pour 6 à 7 millions d'euros, outil clé pour le développement d'une filière industrielle martiniquaise performante, et la création d'emplois locaux de haute technicité.

Nous avons également beaucoup investi dans la modernisation des infrastructures croisières avec l'aménagement de la gare maritime des Tourelles en cœur de ville, capable d'accueillir plus de 3000 passagers, en coopération opérationnelle avec l'aéroport, les jours de croisière qui

voient atterrir plus d'une dizaine d'avions.

Mais les investissements les plus lourds portent sur le terminal conteneur de la Pointe des Grives. Nous avons engagé en particulier un vaste programme de rénovation des portiques de manutention pour prolonger leur durée de vie, en attendant la livraison de deux nouveaux portiques de nouvelle génération qui devraient être mis en service début 2025.

**« Le défi des prochaines années sera de conjuguer développement économique et respect de l'environnement, en s'appuyant sur l'expertise de nos équipes et le dialogue avec nos partenaires sociaux »**

**Justement, quels sont les grandes lignes du plan d'investissement 2024 ?**

**J-R.V :** Les deux prochaines années verront un investissement massif de l'ordre de 85 millions d'euros.

La décarbonation du terminal conteneurs de la Pointe des Grives est engagée pour environ 10M€. Nous allons déployer des panneaux photovoltaïques et un smart grid pour l'autoconsommation d'énergie solaire sur le site. Ce contrat a été signé avec la société Valorem et des sous-traitants martiniquais. En parallèle, nous allons poursuivre l'extension des terre-pleins du terminal conteneurs, augmenter de façon très importante la capacité de stockage reefers et finaliser l'acquisition de nouveaux portiques de dernière génération. Nous renforcerons également le dispositif de Poste de Contrôle aux Frontières, ainsi que les équipements de sûreté et sécurité afin de faire de la Pointe des Grives un terminal de très haut niveau, capable de traiter tous les types de trafics conteneurisés.

**Au-delà de cette plateforme à conteneurs, quels sont les autres axes de développement en 2024 ?**

**J-R.V :** Nous allons continuer nos efforts de développement sur la croisière, qui représente un fort potentiel pour la Martinique. Que ce soit au niveau du pôle principal implanté à Fort-de-France, ou encore à Saint-Pierre qui accueille des navires de très haut de gamme dans un cadre naturel exceptionnel, et pour lesquels nous avons assuré en 2023 un accompagnement pour l'accueil sécurisé d'une trentaine d'escales.

Enfin, nous gérons désormais le port du Robert suite à son intégration au GPMLM l'an dernier. Environ 1 million d'euros va d'ailleurs être investi pour

sécuriser les quais et l'infrastructure existante, en prenant soin de préserver la biodiversité de cet environnement exceptionnel.

**Dans cette stratégie, quelle place occupe le projet Hub Antilles mené avec la Guadeloupe ?**

**J-R.V :** C'est un axe majeur pour l'avenir ! Mené conjointement avec le Grand Port de la Guadeloupe, le Hub Antilles vise à démultiplier nos capacités portuaires pour traiter la desserte maritime de la Guyane, et des ports sud américains qui transiteront par les Antilles. Concrètement, cela va doubler le trafic conteneurs sur les ports martiniquais et guadeloupéens d'ici quelques années.

Le dialogue social est engagé avec les partenaires sociaux; il va continuer à se développer. Il est incontournable pour assurer la réussite durable du projet et la fiabilité des opérations de manutention.

**En conclusion, quelle trajectoire se dessine pour le GPMLM à moyen terme ?**

**J-R.V :** Cette décennie écoulée a permis de développer une assise financière robuste et de renforcer les compétences opérationnelles du Grand Port. Avec les investissements colossaux à venir du projet stratégique Hub Antilles, nous abordons une nouvelle ère pleine de défis mais aussi de formidables opportunités de développement. Notre feuille de route est simple : adapter et développer nos capacités portuaires pour répondre, voire anticiper les évolutions des échanges maritimes, tout en accélérant notre transition verte et la décarbonation de toutes nos activités. De belles perspectives se dessinent pour la logistique portuaire, l'emploi local et le rayonnement de la Martinique au sein de la Caraïbe ! ■

## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE VALIDE LES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime (GPMLM) s'est tenu le mardi 12 mars 2024 sous la présidence de M. Philippe Jock. Après confirmation des bons résultats de trafic portuaire en 2023 (la Martinique étant un des rares ports français en progression), le Conseil a salué les comptes de l'exercice 2023, qui se traduisent par un chiffre d'affaires en augmentation de + 12% (34 M€) et un résultat net de 8,6 M€. Les investissements s'élevèrent à 22,7 M€ cette année en nette progression par rapport à 2022 (16,2 M€) et 2021 (12,3 M€).

Les membres du Conseil ont été informés du bon avancement des projets d'extension du terminal à conteneurs de la Pointe des Grives et d'installation d'unités photovoltaïques (permettant de réduire l'empreinte carbone du terminal et de renforcer la résilience des opérations du port), ainsi que de la remise en service du Bassin de Radoub, dont le carnet de commandes est rempli pour plusieurs mois.

## LE DÉVELOPPEMENT DU PORT SALUÉ PAR LA COUR DES COMPTES

La Cour des Comptes a produit ses observations définitives sur la gestion du Grand Port Maritime depuis sa création, il y a un peu plus de dix ans.

La Cour a salué l'efficacité des instances de gouvernance du GPMLM et la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse, les résultats financiers positifs associés à un effort de modernisation et d'investissement dans divers secteurs d'activité, ainsi que l'engagement du GPMLM envers la prise en compte des impacts environnementaux.

La Cour des Comptes a aussi souligné l'importance pour le GPMLM de trouver un nouvel élan pour garantir sa pérennité, notamment en accélérant la transition énergétique, en reconfigurant ses activités et en renforçant la coopération régionale. Elle appelle le GPMLM à être vigilant quant au poids croissant des charges de personnel.

Les neuf recommandations de la Cour vont être rapidement mises en œuvre. Elles invitent notamment le Port, dans un contexte de fort développement de ses activités, à renforcer ses dispositifs de contrôle interne, à moderniser ses processus de commande publique et à accroître ses exigences en matière de sûreté et de sécurité.



# LE GRAND PORT MARITIME DE LA MARTINIQUE, S'ENGAGE POUR LE TERRITOIRE ET LA CARAÏBE DE DEMAIN

Un hub maritime bientôt incontournable, grâce à des investissements stratégiques :

- **DÉVELOPPEMENT D'UNE ZONE LOGISTIQUE EN ARRIÈRE PORT**  
Création de capacités pour la transformation des matières premières réceptionnées, favorisant le développement à l'export.
- **ALLONGEMENT DES QUAIS**  
Adaptation des infrastructures pour l'accueil de navires de plus grande taille, augmentant notre capacité opérationnelle.
- **INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX PORTIQUES**  
Renforcement de nos capacités de déchargement pour améliorer l'efficacité et réduire les temps d'attente.
- **AGRANDISSEMENT DES ZONES DE STOCKAGE**  
Extension des terre-pleins pour augmenter la capacité de stockage, optimisant la gestion des flux de marchandises.
- **AUGMENTATION DU PARC REEFER**  
Extension de notre parc de conteneurs réfrigérés pour répondre aux exigences des marchés spécialisés.
- **INSTALLATION D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES**  
Mise en place de solutions énergétiques durables pour réduire notre empreinte carbone et tendre vers l'autoconsommation.

RÉSIDENCE D'HÉBERGEMENT

## RÉSIDENCE PIERRE ALIKER :



# UN CHANTIER AUX ENJEUX ET AMBITIONS MULTIPLES

*...proposer aux jeunes professionnel.le.s de santé installé.es en Martinique des logements « de qualité à des prix abordables »*

Le 02 juin 2023 était posée la première pierre de la future "Résidence Pierre Alier", du nom et du prénom de l'illustre martiniquais, médecin de profession. Une appellation en effet aux accents d'hommage, car cette future réalisation est destinée à des étudiant.e.s et professionnels du « monde » de la santé, et ceci à proximité immédiate du "Centre Hospitalier Universitaire Pierre Zobda-Quitman", de la Maison de la Femme, de la Mère et de l'Enfant (MFME) et du futur Pôle Universitaire de Santé (PUS).

Le 1<sup>er</sup> mars dernier s'est déroulée une visite de ce chantier d'envergure ; visite qui était à la fois un point d'étape pour les porteurs, soutiens et partenaires du projet, une présentation destinée aux médias ainsi qu'une visite-découverte pour des élèves du CFA-BTP de Ducos. Éléments d'information...

Porté par le promoteur **FPB Holding** et son président **Fabrice Belliard**, ce projet est né notamment en « réponse à un besoin identifié de renforcement de l'attractivité du cadre de vie à proximité du CHUM (Centre Hospitalier Universitaire de Martinique) pour les professionnels de santé » et d'une « accessibilité géographique fluide des professionnels en exercice. » Plus précisément, l'une des ambitions affichées de ce programme immobilier est de proposer aux jeunes professionnel.le.s de santé installé.es en Martinique des logements « de qualité à des prix abordables » et de « faciliter l'accès entre leur lieu de vie et lieu de travail, au sein d'infrastructures hospitalières majeures en pleine mutation. » Un projet qui est soutenu, notamment financièrement, par le **Groupe Action Logement** et par sa filiale, la société **OZANAM**. D'une longueur totale de 145 mètres et divisée en trois corps de bâtiment, cette construction aux normes parasismiques et à la « dimension environnementale » comportera ainsi 130 logements (appartements du F1 au F3), une dizaine de locaux commerciaux, des espaces de parking intérieur et extérieur, etc.





■ *Le chantier après environ 10 mois de travaux !*

■ *Architecte : Roger Pansan*







COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

## FERNAND ODONNAT : UN CHANTIER AUX ENJEUX ET AMBITIONS MULTIPLES

« Les projets ne manquent pas ; ce qui pose problème, c'est la chaîne de commande... »

*Lors de cette visite de chantier nous avons interrogé un acteur pleinement concerné par ce type de projet d'envergure : Fernand Odonnat, le président de la commission « Aménagement du territoire, Grands travaux, Transports, Infrastructures et Risques majeurs » de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM). L'occasion de faire un point sur les difficultés du secteur du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) sous nos cieux.*

**Antilla :** Quelle est votre impression globale quant à cette construction en cours ?

**Fernand Odonnat :** C'est une belle opération, bien rythmée, qui finira vraisemblablement avant le délai imparti.

Le promoteur de cette construction, Fabrice Belliard, a parlé de près de 10 mois d'avance sur le planning initialement prévu, n'est-ce pas ? Oui, c'est remarquable et c'est l'œuvre – je l'ai souligné tout à l'heure et le souligne encore –



de l'ingénierie et de l'architecture martiniquaises : il n'y a rien d'importé, c'est du "pur local". Notre positionnement est clair, notre drapeau n'est pas dans notre poche, nous sommes résolument pro-martiniquais. En effet on ne peut pas avoir autant de gens formés dans ce pays et ne pas leur faire confiance.

**Votre présence ce jour signifie-t-elle que la CTM s'est investie dans ce projet et cette réalisation ?**

C'est un projet largement financé par son promoteur privé et par la société OZANAM. La CTM n'a pas mis de fonds dans ce projet, elle intervient uniquement et éventuellement en garantie des emprunts ; comme nous (CTM) le faisons d'ailleurs pour l'ensemble des sociétés HLM de la Martinique.

**Eu égard à vos propos en début d'entretien, le fait que cette résidence porte les nom et prénom de l'homme qui a notamment dit que « les meilleurs spécialistes des affaires martiniquaises ce sont les martiniquais », n'est donc pas anodin pour vous ?**

Absolument, c'est un marqueur fondamental. Pierre Aliker a façonné l'imaginaire collectif de milliers de compatriotes, sur plusieurs générations. C'est donc un beau clin d'œil qui lui est fait puisque cette résidence sera la première à accueillir des étudiants, des médecins et professionnels de santé sur le site de l'hôpital-phare de la Martinique. C'était donc un marqueur important, et pour cela je félicite Fabrice Belliard pour le choix de ce nom.

**Les différents intervenants de ce jour ont esquissé des perspectives très prometteuses pour le secteur du BTP, à moyen ou plus long terme, mais quel est le regard de l'exécutif de la CTM, que vous représentez, sur les réalités et problématiques « contemporaines » vécues par nombre de professionnel.le.s du secteur en Martinique? Quelle est, dans les grandes lignes, la politique de la CTM quant aux urgences les plus immédiates ?**

Les projets ne manquent pas ; ce qui pose problème c'est la chaîne de commande, c'est-à-dire l'application *stricto sensu* des règles de marchés publics. Aujourd'hui cette

chaîne de commande est compliquée, c'est un ensemble juridique extrêmement complexe. Notre objectif – on y travaille et j'espère que nous aurons des résultats à très court terme – est d'assouplir l'ensemble de ces règles de marchés publics pour permettre à davantage d'entreprises, et de petites entreprises, d'avoir accès à cette commande publique. Même avec une raréfaction du foncier, il y a des projets de réhabilitation(s), de rénovation(s), même des projets en neuf, mais ce qui pose problème aujourd'hui c'est l'organisation de tout cet accès à la commande publique.

**Le problème que vous décrivez peut-il être résolu ou « assoupli » par des instances "endogènes" comme la CTM, ou cela nécessite-il l'implication voire l'arbitrage d'instances étatiques, hexagonales et/ou européennes?**

On ne peut pas faire l'économie d'une réflexion en interne parce que le "Code des Marchés Publics" est une réglementation dense, où j'ai envie de dire que vous prenez ce que vous voulez. Mais au fil des ans, "on" a tellement ouvert de "parapluies" qu'aujourd'hui, c'est un "ensemble-fouillis" qui ne permet pas d'avoir la souplesse requise pour aller vite tout en respectant évidemment la loi. Donc l'objectif c'est vraiment d'assouplir tout ça en restant dans le cadre légal et d'extraire, par typologie de marché(s), ce qui nous intéresse, afin de permettre à un maximum d'entre-

prises d'avoir accès à cette commande publique.

**Mais avez-vous, CTM, un horizon quant à cet « assouplissement » appelé de vos vœux ?**

On a amorcé la réflexion il y a quelques mois et ce sont les instructions du président du Conseil exécutif, donc j'espère bien que, courant 2024, on aura une amorce de solution(s) ou que dans tous les cas, on pourra faire des propositions concrètes à l'ensemble des acteurs.

Propos recueillis par Mike Irasque  
Crédit photos : Roland Dorival

**NOTRE OBJECTIF EST  
D'ASSOULIR L'ENSEMBLE  
DES RÈGLES DE MARCHÉS  
PUBLICS, AUJOURD'HUI TROP  
COMPLEXES, POUR  
PERMETTRE À DAVANTAGE  
D'ENTREPRISES, NOTAMMENT  
LES PETITES STRUCTURES,  
D'ACCÉDER À LA COMMANDE  
PUBLIQUE."**



# CAT

## LE LEADER MONDIAL DES ENGINES TP


Chargeuses • Compacteurs • Pelles • Tombereaux • Tracteurs • Niveleuses • Fraiseuses • Foreuses...



Découvrez chez Carmo Pro une gamme référence des engins de chantier dans le secteur du BTP :

**PERFORMANCE, FIABILITÉ, ADAPTABILITÉ.**

Bénéficiez de nos conseils et de notre assistance pour mener à bien vos chantiers.

**Carmo PRO** • Impasse Émile Dessout - ZI Jarry à Baie-Mahault  
Tél. 0590 26 76 65 • [www.carmopro-guadeloupe.fr](http://www.carmopro-guadeloupe.fr) •   **carmopro**

**Choisissez votre engin Caterpillar avec votre conseiller Carmo Pro :**

Laurent Alexis : 0590 26 21 29 • 0690 13 58 86

CARMO SAS au capital de 1 340 000 € – RC PAP 87 B 413 SIRET : 342 452 232 00016 – APE : 4511Z.

**Carmo PRO**

# STRATÉGIE OUTRE-MER



- ARY CHALUS, PORTEUR DE PROJETS D'ENVERGURE
- DÉFIS ET STRATÉGIES DU LOGEMENT EN GUYANE AVEC GABRIEL SERVILLE
- L'AVENIR DU BTP EN GUADELOUPE SELON JOSÉ GADDARKHAN
- UN «PLAN MARSHALL DU LOGEMENT SOCIAL» POUR REVITALISER NOS RÉGIONS
- « BÂTIR UN AVENIR COMMUN » AVEC LA FRBTP MARTINIQUE ET STEVE PATOLE
- SYNERGIE ET INNOVATION : TAHA GOVINDIN À LA CONVERGENCE DU DÉVELOPPEMENT ET DU LOGEMENT EN GUYANE
- UN ENGAGEMENT DÉTERMINÉ POUR L'INFRASTRUCTURE EN GUADELOUPE - L. GALENTINE

## ARY CHALUS, PORTEUR DE PROJETS D'ENVERGURE

«...Grâce à un engagement fort dans le BTP, nous transformons l'économie de la Guadeloupe, en bâtissant des infrastructures vitales et en formant la jeunesse pour relever les défis de demain»

Lors des rendez-vous du BTP en Guadeloupe, nous nous sommes entretenus avec Ary Chalus, président du conseil régional de Guadeloupe, une figure emblématique de l'investissement et du développement économique de l'île. Dans une série de discussions éclairantes, M. Chalus a exposé sa vision, ses actions et ses aspirations pour le secteur du BTP, soulignant les enjeux actuels et futurs ainsi que les opportunités de croissance pour la région. Voici le compte rendu intégral de ces échanges.



**Quelle est la portée du BTP en Guadeloupe et pourquoi est-ce important pour la région ?**

La Guadeloupe se distingue par un volume significatif d'investissement dans le BTP, un secteur clé pour notre économie. À mon arrivée à la région, l'investissement était d'environ 125 à 130 millions, et nous l'avons porté à 350 millions. Nous gérons les plus grands chantiers de l'île, dont la déviation de la Boucante et le lycée de Baimbridge, représentant à eux deux près de 200 millions. Notre objectif est de former les jeunes dans les métiers qui nous manquent, tels que les plombiers et carreleurs, pour stimuler l'emploi local et la croissance économique.

**Comment la région Guadeloupe soutient-elle les entrepreneurs du BTP ?**

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par les entreprises locales, notamment pour répondre aux marchés publics, souvent freinées par le manque de garanties bancaires. Pour pallier cela, la région Guadeloupe a mis en place des mesures de soutien telles que des garanties bancaires, des fonds d'investissement et une solidarité régionale. Nous avons également renouvelé notre collaboration avec la Martinique pour relancer la SAGIPAR, un dispositif d'accompagnement pour les entreprises.

**Avec toutes les initiatives de la région, peut-on se montrer optimiste pour l'avenir du BTP en Guadeloupe ?**

Même sans être chef d'entreprise, on peut être optimiste. Les entreprises sont dynamiques, malgré les défis. Nous avons renforcé le développement économique avec des augmentations significatives de recettes telles que l'octroi de mer, passant de 150 à 242 millions, permettant de réinvestir dans l'économie et de soutenir les communes et les EPCI. Avec une croissance de près de 6%, post-crise, l'économie se redresse et nous continuerons à soutenir nos entreprises avec des aides substantielles pour la création et le développement des PME.

**Quels sont les grands projets prévus par la région dans les prochaines années ?**

Pour 2024 et au-delà, nous avons planifié des projets majeurs comme la déviation de la Boucante et la construction du lycée Cheval Saint-Georges, ainsi que des initiatives pour la rénovation des réseaux d'eau, des infrastructures sportives et de santé. Nous investissons pour l'avenir de la Guadeloupe en soutenant les entreprises locales et l'emploi.

**Quelles sont les problématiques actuelles du BTP en Guadeloupe et comment la région compte-t-elle y répondre ?**

Les problématiques du secteur incluent la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ralentissant l'économie et nécessitant parfois de faire appel à des travailleurs externes. Pour y remédier, nous encourageons les partenariats avec les acteurs de la formation pour mettre en place des formations adaptées aux besoins du marché.

**Quelles solutions envisagez-vous pour l'année 2024 ?**

Nous prévoyons de lancer de gros chantiers qui stimuleront le BTP, tels que des projets



d'infrastructures routières, des établissements scolaires et médicaux, et des aménagements urbains.

Ces initiatives devraient contribuer à relancer et soutenir le secteur du BTP en Guadeloupe.

**Quel message souhaitez-vous transmettre aux acteurs du BTP et aux décideurs des Antilles-Guyane ?**

Je les exhorte à présenter des projets ambitieux et viables pour attirer le financement et continuer le développement de la Guadeloupe. Nous avons une jeunesse qualifiée et motivée, et il est crucial de s'engager fortement pour que les projets soient réalisés dans les délais et avec un budget maîtrisé, malgré les nombreux défis.

Les entreprises doivent être innovantes, proposer des solutions de construction et de matériaux qui nous permettent d'avoir des bâtiments plus résilients, à moindre coût, et qui réduisent notre dépendance aux marchés extérieurs.

La région Guadeloupe s'engage à être un partenaire actif dans cette démarche en fournissant des outils financiers adaptés pour renforcer les capacités des entreprises, à travers des fonds

» En compagnie de José Gaddar-khan, président du FRBTGP et chef d'entreprises

de garantie, des fonds de préfinancement et des participations au capital pour encourager l'innovation et le développement des PME.

**Pour conclure, quel est l'impact du BTP sur l'économie locale et quelle est votre vision pour l'avenir du secteur ?**

Le BTP est un pilier fondamental de notre économie, injectant des millions dans le développement local à travers d'importants chantiers. C'est un secteur qui nécessite un soutien continu pour former notre jeunesse et combler les pénuries de main-d'œuvre. Avec les mesures de soutien mises en place par la région et les projets d'envergure prévus, le BTP est non seulement un secteur d'avenir mais aussi un vecteur de croissance économique. Mon ambition est de voir les entreprises locales prendre leur part pleine et entière dans ce développement, en étant exemplaires et en répondant aux besoins actuels et futurs de notre territoire. ■



**IMPORTANT**  
**POUR RECEVOIR NOS ACTUALITÉS ET LES DATES DES CONFÉRENCES, MERCI DE BIEN VOULOIR SCANNEZ CE CODE**

GUYANE - GABRIEL SERVILLE

# DÉFIS ET STRATÉGIES DU LOGEMENT EN GUYANE

LA VISION DE GABRIEL SERVILLE, PRÉSIDENT DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE GUYANE

*«Nous abordons la croissance et l'urbanisation de la Guyane avec une vision intégrée, respectueuse de notre identité en tant que poumon vert de l'Europe, en prenant des mesures innovantes pour garantir un habitat durable et accessible, tout en préservant notre environnement unique pour les générations futures.»*



Gabriel Serville, président de la collectivité territoriale de Guyane, aborde les défis et les stratégies liés au logement et au développement régional de cette région en pleine croissance démographique et face à des défis environnementaux particuliers. M. Serville met en avant la nécessité de développer un habitat durable tout en préservant le rôle écologique vital de la Guyane, le "poumon vert" de l'Europe, et de répondre à l'augmentation des besoins de logement. Il discute aussi de l'importance du rôle de l'Établissement Public Foncier (EPF) et du transport pour un développement harmonieux qui concilie les exigences écologiques et les besoins en logement. L'interview souligne l'engagement de la collectivité pour un développement équilibré et durable, respectueux de l'environnement unique de la Guyane.

**Quels sont les principaux défis que la Guyane doit relever en matière de logement et d'aménagement ?**

Les défis du logement en Guyane sont intrinsèquement liés à notre croissance démographique rapide et à notre contexte géographique spécifique. Premièrement, la pression démographique exige une augmentation significative de l'offre de logements. Cette situation est compliquée par le manque de terrains aménageables, en raison de contraintes environnementales et de propriété foncière. De plus, la mise en œuvre des normes de construction européennes pose un défi majeur. Ces normes, souvent inadaptées à notre climat tropical et à nos spécificités culturelles, requièrent une adaptation pour répondre efficacement aux besoins de nos citoyens. Par ailleurs, la coordination entre les multiples acteurs impliqués dans le secteur du logement – gouvernement, autorités locales, secteur privé – est cruciale mais souvent complexe. Ces défis nécessitent une approche holistique et adaptée à notre contexte unique.

**Face à ces défis, quelles stratégies et solutions envisagez-vous pour améliorer la situation du logement en Guyane ?**

Pour relever ces défis, nous adoptons une stratégie diversifiée. La première étape consiste à augmenter la disponibilité des terrains constructibles, tout en veillant à la protection de notre environnement. Nous travaillons sur l'assouplissement des normes de construction pour les adapter à nos réalités



climatiques et culturelles, ce qui implique des collaborations avec des experts en construction durable et des ingénieurs. Sur le plan financier, nous mobilisons des fonds supplémentaires, notamment via des partenariats public-privé, pour soutenir la construction de logements abordables. En parallèle, nous renforçons la gouvernance et la coordination entre les divers acteurs du logement pour une meilleure efficacité. Une grande importance est également accordée à l'éducation et à la sensibilisation du public sur les questions de logement et de développement durable. Notre objectif est de trouver un équilibre entre le développement nécessaire et la préservation de notre environnement unique.

**Comment le statut unique de la Guyane en tant que «poumon vert» de l'Europe influence-t-il votre approche du développement immobilier?**

Notre statut de «poumon vert» de l'Europe nous confère une responsabilité particulière en matière de préservation environnementale. En parallèle, il est impératif de répondre aux besoins de logement de notre population croissante. Nous nous efforçons donc de concilier ces deux impératifs en promouvant un développement immobilier durable et respectueux de l'environnement. Cela implique la construction de logements basés sur des normes de durabilité élevées, l'utilisation de matériaux écologiques et



des techniques de construction innovantes. En outre, nous privilégions les projets qui intègrent des espaces verts et qui favorisent une harmonie avec le milieu naturel. Ce défi de combiner développement et conservation est au cœur de notre politique de logement, visant à établir un modèle exemplaire de développement durable.

**Quelle est l'importance de l'innovation dans le développement de solutions de logement en Guyane ?**

L'innovation est essentielle

› Lors de la Pose de la 1ère Pierre de la Résidence SIFAG à Matoury

pour répondre aux défis uniques que nous rencontrons. Elle se manifeste à travers l'adoption de technologies de construction avancées, le développement de nouveaux matériaux de construction écologiques, et l'élaboration de méthodes de planification urbaine qui respectent à la fois nos besoins en logement et notre environnement. En intégrant l'innovation dans nos stratégies, nous visons à créer des logements non seulement abordables et accessibles, mais aussi en phase avec notre engagement envers le développement durable et la préservation de la biodiversité.

**Quel est le rôle de l'Établissement Public Foncier (EPF) dans la stratégie de développement du logement en Guyane ?**

L'Établissement Public Foncier joue un rôle crucial dans notre stratégie de développement du logement. Sa mission principale est d'acquérir et de gérer les terrains nécessaires à la réalisation de projets d'aménagement et de logement. Grâce à l'EPF, nous pouvons anticiper les besoins en foncier et intervenir



efficacement pour sécuriser les terrains appropriés, souvent en zones stratégiques pour le développement urbain et rural. L'EPF nous aide également à lutter contre la spéculation foncière et à rendre le foncier plus accessible, notamment pour la construction de logements sociaux. En collaboration étroite avec cet établissement, nous travaillons à identifier des opportunités foncières, à réhabiliter des terrains délaissés et à faciliter la mise en place de projets de logements qui répondent aux besoins de notre population tout en respectant l'intégrité de notre environnement.

**Comment la question du transport des personnes, est-elle intégrée dans vos plans de développement du logement ?**

Le transport des personnes est un aspect fondamental de notre planification du logement et du développement urbain. Un système de transport efficace est essentiel pour assurer la connectivité entre les zones résidentielles, les centres de travail, et les services publics. Nous sommes conscients que le développement de nouveaux logements doit s'accompagner d'une infrastructure de transport adéquate. Cela implique la création de nouvelles lignes de transport en commun, l'amélioration des routes existantes, et la mise en place de solutions de mobilité durable. Notre objectif est de garantir que les résidents de Guyane puissent accéder facilement à leur lieu de travail, aux écoles, aux centres de santé et à d'autres services essentiels. Cela contribue également à réduire la dépendance à la voiture individuelle, ce qui est en accord avec nos objectifs de développement durable et de préservation de l'environnement.

**Comment envisagez-vous l'implication des communautés locales dans le processus de développement du logement ?**

L'implication des communautés locales est fondamentale. Nous nous engageons à favoriser une participation active

des citoyens dans les projets de logement. Cela inclut des consultations communautaires, la prise en compte de leur feedback dans la planification et la conception des projets, et le soutien à des initiatives locales de logement. En impliquant les résidents dans le processus de décision, et en respectant leurs traditions et leur culture. Cette démarche participative permet de renforcer le sentiment d'appartenance et d'engagement des communautés envers les projets, favorisant ainsi leur succès à long terme. En outre, elle contribue à l'élaboration de politiques de logement plus inclusives et équitables, qui

prennent en compte les diverses réalités socio-économiques de nos habitants.

Cette approche inclusive et participative est essentielle pour garantir que les projets de logements répondent de manière efficace et durable aux besoins de la population guyanaise. Elle permet également d'assurer que les initiatives de développement respectent et valorisent le patrimoine culturel et naturel de la Guyane, en harmonie avec notre vision d'un développement équilibré et respectueux de l'environnement.

Pour résumer, nous pouvons dire que face à l'accroissement démographique et à la nécessité de protéger l'environnement, M. Serville promeut une gestion stratégique qui harmonise les besoins résidentiels et la conservation naturelle. Son approche vise un développement économique en symbiose avec le milieu naturel.

Il souligne l'importance d'une stratégie holistique en matière de logement, intégrant gestion foncière, infrastructure de transport et écologie, pour assurer la viabilité des projets de logement. Sous sa houlette, la collectivité s'efforce de forger un environnement de vie équitable, innovant et soucieux de durabilité, indispensable à l'avenir de la Guyane. ■

*"Nous faisons face à un défi doublement complexe : répondre de manière innovante à la pression démographique sur le logement, tout en préservant l'intégrité écologique de la Guyane. Notre action se fonde sur une stratégie qui respecte notre environnement unique et anticipe l'évolution du foncier et de la mobilité, affirmant notre engagement pour un développement harmonieux et durable."*

AMS. VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE DEPUIS 25 ANS. LANCE ...

**HYUNDAI**  
MATERIAL HANDLING

Découvrez notre toute nouvelle gamme  
de chariots-élévateurs HYUNDAI, de 3 à 30 tonnes.

 **AMS**  
ANTILLES MANUTENTION SERVICES

# LA PUISSANCE *en* ACTION



Jusqu'à  
**30**  
TONNES

AMS concessionnaire officiel JUNGHEINRICH, MANITOU et HYUNDAI

## REJOIGNEZ L'EXCELLENCE

### MARTINIQUE

Habitation Rivière Blanche  
Saint Joseph  
Tel. 05 96 77 09 87  
[amsmartinique@plissonneau.com](mailto:amsmartinique@plissonneau.com)

### GUADELOUPE

Coulée Verte, Moudong  
ZI Jarry  
Tel. 05 90 92 44 39  
[amsguadeloupe@plissonneau.com](mailto:amsguadeloupe@plissonneau.com)

### GUYANE

Angle RN1-RN3 - ZI Collery  
Cayenne  
Tel. 05 94 27 24 25  
[amsguyane@plissonneau.com](mailto:amsguyane@plissonneau.com)

FRBTPG - JOSÉ GADDARKHAN

# L'AVENIR DU BTP EN GUADELOUPE : PERSPECTIVES ET INITIATIVES

«La stratégie de la FRBTPG, à travers des initiatives comme les Rendez-vous du BTP vise à renforcer l'écosystème du bâtiment et des travaux publics en Guadeloupe en préparant nos membres aux nouvelles technologies et normes de la transition écologique, tout en favorisant l'inclusion, la jeunesse et la formation de la main-d'œuvre locale»

José Gaddarkhan, président de la Fédération Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics de Guadeloupe (FRBTPG), s'exprime sur les enjeux cruciaux qui façonnent ce secteur d'activité. À travers cette interview, vous découvrirez ses perspectives sur les ambitions portées par « Les Rendez-Vous du BTP » qui ont eu lieu du 8 au 10 février au WTC en Guadeloupe : l'importance de la formation des jeunes, la transition écologique et l'inclusion des femmes dans le secteur. Ses réponses éclairantes vous plongeront au cœur des ambitions et des défis du BTP guadeloupéen.

Monsieur Gaddarkhan, quel est le but principal de l'organisation de ce salon du BTP et pourquoi est-il si crucial pour la Guadeloupe ?

José Gaddarkhan : Le salon du BTP est une initiative stratégique conçue pour répondre à un double besoin : d'une part, pallier le manque de main-d'œuvre qualifiée qui se fait sentir dans nos métiers actuels, et d'autre part, anticiper les compétences requises pour les métiers émergents liés au développement durable et à la décarbonation. Notre ambition

est de sensibiliser et de former la jeunesse guadeloupéenne à ces enjeux, afin de renforcer les capacités locales et d'attirer l'attention sur les opportunités d'emploi dans notre secteur. En informant non seulement les jeunes mais aussi les entreprises existantes et les donneurs d'ordre, nous cherchons à créer un écosystème BTP plus résilient et adapté aux défis futurs.

Face à la transition écologique, comment la Fédération prépare-t-elle ses membres aux nouvelles



technologies et normes qui émergent ?

JG : La transition écologique et la décarbonation représentent des horizons nouveaux et complexes pour notre secteur. Beaucoup de nos entreprises sont encore en phase d'apprentissage sur ces sujets. C'est pourquoi nous avons décidé d'agir proactivement en informant et en formant nos

membres à ces nouvelles réalités. Les ateliers prévus lors du salon seront l'occasion de déchiffrer ces concepts, tels que la décarbonation et la transition écologique, et de comprendre comment ils influenceront les appels d'offres à venir. Nous voulons que nos jeunes soient formés et prêts à intégrer ces nouvelles dimensions dans leur pratique professionnelle pour répondre aux besoins actuels et futurs.

**Quelle est la place des femmes dans le secteur du BTP en Guadeloupe, et quelles actions menez-vous pour favoriser leur inclusion ?**

**JG :** La présence féminine dans le BTP est un phénomène en croissance que nous encourageons activement. Il est essentiel de montrer que notre secteur n'est pas uniquement réservé aux hommes. Lors du salon, nous avons eu le privilège de mettre en avant des femmes qui ont réussi dans le BTP. Cela démontre que la parité est un enjeu crucial pour nous et que nous invitons davantage de femmes à se former et à rejoindre nos entreprises. C'est un message fort que nous souhaitons transmettre : le BTP est ouvert à tous et à toutes et offre des opportunités pour tous les Guadeloupéens, indépendamment du genre. Nous menons des efforts actifs pour renforcer la parité hommes-femmes dans nos métiers.

**En considérant l'impact du COVID-19 et les taxes récentes, comment envisagez-vous l'avenir du BTP en Guadeloupe ?**

**JG :** Le COVID-19 a indubitablement ralenti notre secteur, en particulier les entreprises de travaux publics qui ont souffert du manque de marchés d'entretien et de

nouvelles commandes. Cependant, grâce aux discussions et aux partenariats avec les collectivités et les services de l'État, nous voyons de nouveaux chantiers émerger, notamment dans l'entretien des routes. Concernant les taxes, notamment celles liées au recyclage des matériaux et au traitement des déchets du bâtiment, nous voulons que le public et les donneurs d'ordre comprennent que ces coûts supplémentaires sont investis dans des pratiques durables. Ces « Rendez-vous du BTP » ont été l'occasion d'aborder ces

sujets, avec des spécialistes du recyclage et de la gestion des déchets qui partageront leurs connaissances et pratiques. Ce fut aussi et surtout une plateforme essentielle pour éduquer et impliquer tous les acteurs dans ces processus. Nous sommes convaincus que cette prise de conscience collective est fondamentale pour préparer notre secteur à une ère de construction plus verte et plus responsable.



**Quels sont les projets en cours et à venir pour le BTP en Guadeloupe, et comment le secteur s'est-il préparé pour l'après COVID-19 ?**

**JG :** Le plan de relance a généré une activité significative pour le BTP en Guadeloupe, comme en témoignent les nombreux projets en cours, tels que le nouveau CHU, la rénovation de la préfecture, et les travaux dans les lycées et collèges. Toutefois, nous sommes conscients que ces chantiers vont se conclure et qu'il est vital de penser dès maintenant aux futurs projets. Nous avons alerté les pouvoirs publics sur cette échéance et l'importance de la continuité des commandes pour nos entreprises. En dépit des défis apportés par la COVID-19, notamment le ralentissement des marchés d'entretien, nous sommes optimistes. Le lancement de nouveaux projets comme le contournement de la Boucan et les marchés d'entretien des routes sont des signaux positifs pour notre secteur. Ces projets sont vitaux pour améliorer l'état de nos

infrastructures et soutenir la santé économique des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

**Quels sont les principaux chantiers et réformes prévus pour moderniser la filière BTP en Guadeloupe ?**

**JG :** De nouvelles taxes sont mises en place pour financer le recyclage des matériaux et le traitement des déchets du BTP, avec des filières dédiées. Nous menons la lutte contre les

mauvaises pratiques environnementales. L'Etat, en lien avec les collectivités, ont lancé des projets importants, comme le nouveau CHU, profitables à notre filière. Mais il faut déjà anticiper l'après-crise Covid où les entreprises ont souffert. Le dialogue avec les institutions a permis de relancer des marchés d'entretien des routes et infrastructures. Le chantier du contournement de Sainte-Marie à Capesterre Belle-Eau se profile aussi.



Comment le salon du BTP contribue-t-il à la visibilité des jeunes et à la structure de la filière en Guadeloupe ?

JG : Ces « Rendez-vous du BTP » ont joué un rôle crucial en Guadeloupe en augmentant la visibilité des jeunes dans le secteur et en structurant la filière. C'est une vitrine permettant aux jeunes de découvrir les différentes facettes du BTP et les multiples opportunités de carrière qu'il offre. En présentant les innovations, les technologies émergentes et les besoins en main-d'œuvre qualifiée, le salon inspire et attire une nouvelle génération prête à s'engager dans ces métiers.

De plus, en mettant en avant les parcours de formation et les parcours professionnels possibles, il a aidé à structurer la filière en créant des liens entre les entreprises, les centres de formation et les jeunes talents. Cela favorise un écosystème BTP cohérent où l'éducation, l'emploi et le développement des compétences s'alignent sur les exigences du marché et les objectifs de développement durable de la région.

Enfin, comment le partenariat et le soutien de divers acteurs a-t-il contribué à l'organisation de ce rendez-vous et à l'ensemble du secteur du BTP ?

JG : L'organisation de notre salon ne pouvait pas être réalisée sans le soutien de nos partenaires. Leur collaboration est le témoignage de la solidarité et de l'engagement envers le secteur du BTP. Nous sommes reconnaissants envers des partenaires tels que : Action Logement, le Conseil Départemental, le Conseil régional, France Travail, la Fédération Française du Bâtiment, la Fédération Nationale des Travaux Publics, la CGSS, le Grand Port Maritime de Guadeloupe, l'Établissement Public Foncier, le SYVADE, EDF, et bien d'autres, qui apportent non seulement leur soutien financier mais aussi leur expertise. Grâce à ces partenariats, nous avons pu mettre en place un événement qui fut un point de convergence pour le partage des connaissances, la formation et la sensibilisation à l'importance du BTP dans le développement durable de la Guadeloupe. C'est un effort collectif, et chaque partenaire a apporté une pièce essentielle à la construction de



l'avenir du BTP dans notre archipel.

Quels messages souhaitez-vous faire passer aux jeunes et à la population guadeloupéenne à travers ce salon ?

JG : Nous voulons intéresser les jeunes à nos métiers et expliquer le fonctionnement de la filière BTP, au-delà des grandes entreprises, avec beaucoup d'artisans. Cet événement s'est adressé à tous les Guadeloupéen.e.s pour présenter notre organisation professionnelle. Le BTP est un secteur d'avenir clé pour l'économie de la Guadeloupe avec des emplois concrets et durables à la clé ! ■



**FRBTPG**

117, impasse Emile Dessout

Z. I Jarry

97122 BAIE-MAHAULT

Ligne directe : 0590 381 881

Mobile : 0690 557 616



LOGEMENT SOCIAL OUTRE-MER

# UN «PLAN MARSHALL DU LOGEMENT SOCIAL» POUR REVITALISER LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

Une clé pour le développement du secteur de l'habitat dans les régions ultrapériphériques d'Europe ?

Max Orville, député européen, accompagné de Laurent Ghekiere et de Brayen Sooranna, respectivement Directeur des affaires européennes et Directeur aux Outre-mer à l'Union sociale pour l'habitat (USH), a appelé à repenser en profondeur les politiques de logement social dans les 9 régions ultrapériphériques (RUP) européennes. Ces territoires français, espagnols et portugais font face à des défis socio-économiques et environnementaux majeurs. Cela alors qu'ils sont les premières frontières de l'UE dans 2 océans, font partie des 34 hotspots de la biodiversité mondiale, possèdent de vastes espaces maritimes stratégiques, des potentiels non-négligeables en termes d'énergies renouvelables et de développement aérospatial.

Avec un parc social de 176 000 logements et un besoin estimé à 90 000 unités supplémentaires, la situation est particulièrement tendue dans les RUP françaises où 80% de la population est éligible au logement social, contre 65% en France hexagonale. Des obstacles comme la rareté du foncier aménagé, la hausse des coûts de construction et l'insularité compliquent la donne. M. Sooranna a également souligné

les difficultés liées aux longs délais d'approvisionnement qui entravent la livraison de logements sociaux.

Pour M. Orville, l'approche doit d'abord être repensée dans une optique pragmatique au plus près des besoins des populations. « Il ne s'agit pas de chiffrer des investissements, mais de savoir pour faire quoi », a-t-il insisté, appelant les acteurs à faire preuve « d'imagination et de créativité ». Il ne faut pas oublier que les besoins et les réalités sont différentes dans chacune des RUP. Pour ne prendre que les territoires de la Caraïbes, en ce qui concerne les Antilles, M. Sooranna parle d'un « dérèglement démographique » en assumant que le problème n'est pas le taux de fécondité des populations mais le non-retour des forces vives. La priorité pourrait y être le logement adapté pour le « bien-vivre » des aînés. En Guyane confrontée à une « explosion démographique », l'enjeu serait davantage le développement maîtrisé de l'habitat.

Au cœur des pistes évoquées figure l'activation concrète de l'article 349 du Traité de l'UE, qui prévoit une prise en compte des spécificités des RUP. Cela permettrait des dérogations sur les normes de construction, l'utilisation de matériaux



adaptés au climat local ou encore les modèles de financement. « On ne construit pas de la même manière à Cayenne ou Grenoble », a illustré le parlementaire.

Mais au-delà des aspects techniques, M. Orville a insisté sur la dimension sociale et humaine à réinventer. Exit les approches purement « financières », le logement doit être replacé « au service de la vie », en développant par exemple des programmes intergénérationnels mêlant écoles et résidences pour aînés. Une « vision grandiose » devant guider les investissements.

C'est dans cette optique que M. Ghekiere parle d'un véritable « Plan Marshall pour le logement social » et la rénovation énergétique dans les RUP a été évoqué, sur le modèle des réflexions actuelles à Bruxelles. Avec 20% des fonds européens d'ores et déjà alloués à ces territoires, l'Union pourrait aller plus loin en facilitant la mobilisation du FEDER (411 millions d'euros en France), du Fonds social ou encore des prêts BEI à 2,4 milliards d'euros.

Un éventuel sommet européen dédié aux 9 RUP et les 13 Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) associés permettrait de porter ce plaidoyer ambitieux, selon le député. Mais l'essentiel sera de « concevoir un véritable programme grandiose au service des populations », gage d'un développement équilibré sur le long terme, selon M. Orville. ■

**Vous pourrez retrouver cet entretien via le lien suivant :**

<https://lnkd.in/ekGBPScM>

Résidence Garifuna - Le Marin – 220 logements



# LA SIMAR :

*Une Entreprise Publique Locale au service de l'habitat Martiniquais depuis plus de 69 ans.*



Residence Garifuna - Le Marin - 220 logements

**C**réée en septembre 1955 par l'État et les collectivités de la Martinique, la SIMAR est le 1er bailleur de l'Île.

Depuis décembre 2017, la SIMAR a rejoint le groupe CDC Habitat, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts.

Fin 2023, le parc locatif représentait 12 238 logements, logeant ainsi près de 26 000 personnes.

D'autre part, alors que la crise sanitaire et ses conséquences sont venues bousculer la construction de logements, CDC HABITAT a lancé, en mars 2020, un

plan de soutien exceptionnel pour la production de 40 000 logements, dont près de 6 000 logements sociaux Outre-mer : 500 seront construits en Martinique.

La SIMAR a d'ores et déjà consolidé un investissement prévisionnel de 310 millions d'euros pour les cinq prochaines années (2021-2025), avec la production diversifiée de 1500 logements (LLTS - LLS - Intermédiaires Jeunes et Seniors) et la valorisation du patrimoine avec 1000 réhabilitations confirmant ainsi pleinement sa volonté d'accompagner le développement d'une offre de logements sur le territoire martiniquais.



**SIÈGE SOCIAL :**  
BP 7214 97234 Schœlcher CEDEX  
Téléphone : 0596 59 27 00  
<https://www.simar.fr>



FRBTP MARTINIQUE - STEVE PATOLE

# BÂTIR UN AVENIR COMMUN : CONFIANCE ET COLLABORATION DANS LE BTP MARTINQUAIS

«Restaurons la confiance entre maîtres d'ouvrage et entreprises locales pour dynamiser le BTP martiniquais.»



Steve Patole, président de la FRBTP Martinique, a souhaité adresser en début d'année un message au secteur du bâtiment et des travaux publics. Message toujours d'actualité pour lui. Alors que la livraison partielle du nouveau terminal de l'aéroport Aimé Césaire marque une étape clé, c'est la collaboration fructueuse entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises locales qui s'avère être le véritable pilier du progrès. Dans ce texte, il souligne l'impératif de construire des relations de confiance mutuelle pour surmonter les défis actuels et futurs, et de s'unir pour soutenir le tissu économique de la Martinique.

L'année 2023 s'est terminée avec la livraison partielle du nouveau terminal à passagers de l'aéroport Aimé Césaire du Lamentin. Cet équipement essentiel à l'activité économique de la Martinique et à la mobilité de ses habitants fait la fierté du pays. Bravo aux entreprises locales qui se sont mobilisées pour reprendre les travaux, un temps laissés à l'arrêt en raison du choix hasardeux fait de les confier initialement à une entreprise générale non domiciliée.

Mais ces leçons douloureuses ne sont pas toujours retenues dans l'écosystème martiniquais et la tentation est souvent grande de céder aux sirènes des entreprises extérieures, attirées par des opportunités de marché ponctuelles à Madinina. Par exemple, l'énergéticien EDF a

récemment choisi de confier l'ensemble des marchés de renforcement des réseaux électriques à des entreprises non domiciliées, dont certaines vont découvrir la Martinique pour la première fois.

Nos entreprises locales sont de plus en plus challengées par des acteurs extérieurs comme sur les chantiers de pose de canalisations d'eau potable. Cette tendance à ne plus faire confiance aux entreprises locales montre que la notion d'offre mieux-disante est encore loin d'être comprise par

certains. L'affaiblissement du tissu économique local a toujours un coût social et sécuritaire élevé que tous finissent par payer un jour.

**« Il est impératif que les maîtres d'ouvrage reconnaissent la valeur des entreprises locales en leur attribuant les marchés à un juste prix, garantissant ainsi la vitalité économique de la Martinique »**

Cette perspective est très inquiétante au moment où la Collectivité Territoriale de Martinique et l'ensemble des bailleurs sociaux historiques disent se préparer à lancer des travaux de grande ampleur en 2024. Les bailleurs sociaux souhaitent en effet mettre en chantier des centaines de loge-

ments qui ont obtenu un accord de financement, mais qui peinent à intéresser les entreprises

qui pourraient répondre à cette commande. Cela fait des années que le secteur démontre en vain que les niveaux de prix auxquels ces chantiers de logements sociaux sont attribués ne permettent généralement pas de couvrir toutes les obligations auxquelles sont soumises les entreprises du BTP. Les travaux promis par les différentes collectivités locales du territoire sont également attendus avec impatience.

Le développement d'un secteur du BTP local durablement performant est l'affaire de tous. C'est d'abord l'affaire des entrepreneurs locaux eux-mêmes, qui doivent en effet calibrer, structurer, et animer leurs entreprises pour coller à l'évolution de la demande.

C'est aussi l'affaire des partenaires sociaux représentant des employeurs et des salariés qui conjointement portent la responsabilité de la pertinence des conventions collectives et de l'efficacité et de la solidité des organisations paritaires dans lesquelles ils siègent.

Mais c'est également en grande partie la responsabilité des Maîtres d'Ouvrage qui doivent accepter d'attribuer les marchés au juste prix, en assurant une activité la plus régulière possible aux entreprises de travaux. C'est possible, puisque les besoins à satisfaire restent importants à la Martinique. La résolution, une bonne fois pour toute, des graves dysfonctionnements de la commande publique est également une urgence absolue. Ces dysfonctionnements ancrés affaiblissent le secteur d'année en année. Si les donneurs d'ordres souhaitent avoir un panel d'entreprises plus large capable



de répondre à leurs appels d'offres, ils doivent mettre fin aux prix anormalement bas, aux délais de paiement à rallonge et aux retenues de garanties confisquées sans raison.

Les enjeux pour le pays Martinique sont connus de tous, et des solutions sont déjà sur la table. Mais pour les mettre en œuvre en 2024, il faudra faire le choix de restaurer la confiance et le dialogue franc entre toutes les parties. Les entreprises y sont prêtes... ■

Steve Patole

Président FRBTP MARTINIQUE

**« La coopération et le respect mutuel entre tous les acteurs du BTP sont la clé pour débloquer le potentiel de croissance et la qualité des logements sociaux tant nécessaires à notre territoire »**

# Depuis plus de 20 ans

Bamitel est le partenaire incontesté des professionnels et collectivités pour la vente, l'entretien et la réparation de véhicules utilitaires, poids lourds, engins de manutention, travaux publics et nacelles.

## LE SERVICE, *notre force.*

L'expertise des conseillers et techniciens, formés par les constructeurs, assurent des propositions sur-mesure en adéquation avec les exigences du marché. Des valeurs communes Passion / Cohésion / Respect / Fierté animent les hommes et femmes de Bamitel.

**Notre mission :** «Satisfaire tous nos clients en réunissant nos compétences afin de leur proposer des solutions performantes.»

### Au cœur de nos 3 métiers

La clientèle de BAMITEL Martinique a des besoins très variés. C'est pourquoi nos 3 activités principales nous permettent de leur fournir un service complet.

#### UNE LARGE GAMME DE VÉHICULES ET ENGINS NEUFS ET D'OCCASION

- Des véhicules professionnels adaptés à tous les métiers

#### UN MAGASIN DE PIÈCES DE RECHANGE MULTI-MARQUES

- Plus de 12 000 références de pièces de rechange d'origine constructeurs et toutes marques disponibles

#### 6 ATELIERS SPÉCIALISÉS DANS LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN

- 3 ateliers spécialisés : TP - Manutention, VI, VU
- 3 ateliers mobiles pour les diagnostics et interventions

DAILY MY 2022 BENNE



MINI-PELLE 2.7T



**NOUVEAUTÉ 2024 :** toutes nos mini-pelles sont garanties 5 ans\* (\*voir conditions en atelier)

### Certifications ISO 14001 et ISO 45001

Bamitel est la première entreprise du secteur à posséder ces certifications, témoignant de la maîtrise d'impact sur l'environnement et l'engagement à garantir la sécurité au travail. Des systèmes de management intégrés visant à créer un espace de travail sain et épanouissant.



### Un partenariat unique

Les marques reconnues dans les secteurs du Transport, des Travaux Publics et de la Manutention.

IVECO



CAT®

Haulotte  
GROUP

MECALAC

TOYOTA

MATERIAL HANDLING

Un partenariat avec des marques de renommée mondiale tels que Caterpillar, Iveco, Scania, Haulotte Group, Mecalac et Toyota Material Handling qui garantissent à nos clients la qualité et la fiabilité de leurs matériels de production.



# BAMITEL

M A R T I N I Q U E

UNE QUALITÉ DE SERVICE INÉGALÉE

LEADER ENGINES, POIDS LOURDS, VEHICULES UTILITAIRES  
DEPUIS PLUS DE 20 ANS



## → Véhicules, Engins et Matériels

Des marques référentes dans chacune de leurs catégories, qui ont fait leurs preuves dans le temps.

## → Ateliers

6 ateliers équipés dont 3 mobiles pour répondre à toutes vos problématiques de réparation et d'entretien.

## → Pièces détachées

+ de 12 000 références de pièces de rechange d'origine constructeurs multimarques disponibles.

MANUTENTION



TP



VI



VUL



GROUPES ÉLECTRO.



NACELLES



📍 **MANHITY > QUARTIER FOUR À CHAUX ZA DU MANHITY - LE LAMENTIN.**

☎ **0596 570 170** 🌐 **bamitel.com** **f** **@ bamitel** **📷** **@ bamitel\_mq**

VENTE | RÉPARATION | ENTRETIEN | VUL | PL | TP | MANUTENTION

ACTION LOGEMENT GUYANE - **TAHA GOVINDIN**

## SYNERGIE ET INNOVATION :

### TAHA GOVINDIN, À LA CONVERGENCE DU DÉVELOPPEMENT ET DU LOGEMENT EN GUYANE

« En tant que présidente du MEDEF Guyane et d'Action Logement Guyane, je m'efforce de bâtir des ponts solides entre le développement économique et le logement, essentiels pour façonner un avenir prospère et inclusif en Guyane »



Dans cet entretien, Taha Govindin, à la tête du MEDEF Guyane et d'Action Logement Guyane, partage sa vision et son engagement pour transformer la Guyane. Sa double casquette lui confère une perspective unique sur les défis et opportunités du territoire. Son rôle pivot au sein de ces deux institutions met en lumière les synergies entre le développement économique et l'accès au logement, cruciaux pour le territoire guyanais. Voici ses réponses aux questions qui touchent au cœur du développement en Guyane.

**Madame Govindin, pourriez-vous nous introduire votre rôle et votre mission au sein du MEDEF Guyane et d'Action Logement Guyane ?**

Le MEDEF Guyane et Action Logement Guyane, jouent un rôle essentiel dans la promotion du développement économique et de l'amélioration des conditions de logement dans notre région. Ces deux fonctions de présidente me permettent de créer plus « facilement » des ponts entre le monde économique et les besoins en logement, assurant ainsi un développement plus harmonieux et inclusif de la Guyane.

**Qu'est-ce qui vous a motivée à vous rendre aux rendez-vous du BTP en Guadeloupe ?**

J'ai fait le déplacement suite à l'invitation de José Gaddarkhan, président de la FRBTP Guadeloupe, car je crois fermement à l'importance de la coopération régionale. C'était une occasion précieuse de s'imprégner des innovations et des bonnes pratiques en matière de construction durable, qui sont cruciales pour la transition écologique et énergétique en Guyane. Ces échanges enrichissent notre approche et renforcent notre engagement envers un développement plus durable chez nous.

**Face aux défis du développement durable, comment la Guyane peut-elle se démarquer ?**

La Guyane possède des particularités uniques qui sont à la fois des défis et des atouts pour le développement durable. Nous avons une immense biodiversité et un potentiel énorme pour la transition écologique. Lors des échanges en Guadeloupe, j'ai été particulièrement attentive aux discussions sur la décarbonation et les méthodes de construction

écoresponsable. Cela résonne avec notre contexte guyanais où ces approches peuvent devenir des relais de croissance significatifs.

### **Pouvez-vous nous parler du CFAI «Hors les Murs» en Guyane et de son impact ?**

Le CFAI hors les murs, que nous avons monté en partenariat avec de nombreux acteurs, dont Action Logement et la CTG, est un bel exemple de notre engagement envers le développement des compétences locales, notamment dans le secteur du BTP. Cet outil répond à un besoin crucial de formation professionnelle adaptée à nos réalités territoriales, facilitant ainsi l'accès à l'emploi et soutenant la croissance économique. Franck Ho-Wen-Sze en est le Président, et Didier TARIN, le Directeur.

### **Le CFAI «Hors les Murs» semble être un projet d'envergure pour la Guyane. Pourriez-vous nous expliquer comment ce centre répond spécifiquement aux besoins du secteur du BTP dans la région de Saint-Laurent-du-Maroni ?**

Certainement, le CFAI «Hors les Murs» est stratégiquement positionné pour répondre à un besoin criant de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur du BTP à Saint-Laurent-du-Maroni. Avec plus de 300 millions d'euros d'investissements

prévus pour la période 2021-2025, la demande en compétences spécialisées va croître. Notre approche est de former directement sur le terrain, ce qui permet une meilleure préparation des apprentis aux réalités du secteur et une insertion professionnelle plus efficace. Ce centre offre une formation agile et adaptée, préparant ainsi la voie pour le développement futur de la région.

### **Vous avez mentionné l'intelligence collective et la co-construction avec les partenaires institutionnels. Pouvez-vous nous donner un exemple concret de la manière dont ces collaborations se traduisent dans les programmes de formation du CFAI ?**

Le concept même du CFAI «Hors les Murs» est un produit de l'intelligence collective. Par exemple, en collaborant étroitement avec la Fédération du BTP de Guyane, nous avons développé des programmes de formation qui sont directement alignés avec les besoins en compétences du marché local. Ces programmes sont enrichis par l'expertise des entreprises de construction, des contributions de l'État via la Banque des Territoires, et le soutien financier d'Action Logement et de l'Europe via le FSE. Chaque partenaire

### **> CFAI HORS LES MURS**



apporte son expertise pour garantir que les formations soient pertinentes et adaptées aux enjeux actuels et futurs du secteur.

### **Envisagez-vous d'étendre les formations proposées par le CFAI à d'autres secteurs que le BTP ? Quels sont les défis et les opportunités associés à une telle expansion ?**

Absolument, l'expansion vers d'autres secteurs est déjà dans notre ligne de mire. Les filières comme l'Énergie et l'industrie sont les prochains horizons pour le CFAI «Hors les Murs». Le défi majeur sera de monter en charge l'outil pour répondre à la diversité des besoins de compétences sur notre territoire. Les opportunités sont vastes : cela signifie plus de jeunes et de dirigeants d'entreprises formés, plus d'employabilité et, en fin de compte, un tissu économique local fort et diversifié. C'est une évolution naturelle conforme à la vision globale du développement de la Guyane que nous poursuivons.

### **En quoi la Guyane est-elle unique comparée aux autres territoires ultramarins ?**

La Guyane est un territoire d'opportunités avec un potentiel immense et encore largement inexploré. Comparée à la Guadeloupe et à la Martinique, notre territoire, aussi grand que le Portugal ou la Nouvelle-Aquitaine, offre un espace considérable pour le développement, tout en ayant un impératif de préservation de notre environnement exceptionnel. Cela nous place dans une position unique pour expérimenter et démontrer des modèles de développement durable.

### **Quels sont les enjeux fonciers en Guyane et comment y faites-vous face ?**

La gestion foncière est un défi majeur en Guyane, où 90% du territoire appartient à l'État. Cette situation crée un paradoxe : nous disposons d'un vaste foncier, mais son utilisation est limitée. Nous œuvrons pour une meilleure gestion du foncier, permettant à la collectivité territoriale de Guyane d'avoir plus de contrôle et de favoriser un aménagement équilibré qui respecte notre biodiversité et répond aux besoins de notre population. ■



> Taha GOVINDIN en compagnie du Préfet de Guyane, Antoine POUSSIER et du Président d'Action Logement Groupe, Bruno ARCADIPANE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL - **LOUIS GALENTINE**

# UN ENGAGEMENT DÉTERMINÉ POUR L'INFRASTRUCTURE EN GUADELOUPE

«Notre ambition est de catalyser le progrès de la Guadeloupe en optimisant chaque euro investi pour renforcer notre économie insulaire et nos infrastructures»

Louis Galentine, vice-président du conseil départemental, offre un éclairage sur la stratégie d'investissement public qui vise à stimuler l'économie locale et à promouvoir un développement équilibré. Dans un environnement où les défis économiques insulaires côtoient des opportunités uniques, M. Galentine détaille les efforts consacrés au secteur du bâtiment et des travaux publics, insistant sur l'importance de saisir ces opportunités. Voici l'intégralité de nos échanges avec le vice-président durant les «Rendez-vous du BTP» en Guadeloupe.



**Quel est le rôle et les principales missions du Conseil Départemental de la Guadeloupe ?**

Le Conseil Départemental de la Guadeloupe, dirigé par **Guy LOSBAR**, gère les affaires locales dans le cadre des compétences attribuées par les lois de décentralisation. Avec 42 conseillers, il intervient dans l'aménagement du territoire, l'éducation, la jeunesse, le sport, la culture et la solidarité sociale. Il prévoit d'investir plus d'un milliard d'euros dans l'économie locale de 2021 à 2028, avec des clauses d'insertion sociale pour favoriser l'emploi. Il alloue 438 millions d'euros annuels à l'action sociale, soutient le retour à

l'emploi des bénéficiaires du RSA, gère les infrastructures routières et portuaires, et construit, entretient et équipe les collèges. Il promeut également le sport et la culture, et s'engage pour un avenir harmonieux, durable et solidaire pour la Guadeloupe.

**Pouvez-vous mettre en lumière la stratégie d'investissement du conseil départemental en faveur du développement de la Guadeloupe ?**

Notre micro-économie insulaire, bien que confrontée à des défis, présente des opportunités uniques que nous devons exploiter. En tant que conseil départemental, nous reconnaissons pleinement le rôle

de la commande publique dans la stimulation de l'économie locale. Nous nous sommes engagés à investir plus d'un milliard d'euros sur cette mandature dans l'économie de la Guadeloupe, témoignant ainsi de notre détermination à soutenir activement la croissance et le progrès de notre département.

**Quels sont les grands programmes d'investissement que vous avez mis en place ?**

Nous consacrons près de cent millions par an à des investissements stratégiques. Parmi ceux-ci, je tiens à mentionner les 93.5 millions alloués au plan séisme Antilles



et les 68 millions dédiés au schéma départemental des ports. De plus, nous investissons onze millions par an dans les contrats pays, qui sont des engagements concrets en faveur du développement structurel durable et social de notre territoire.

**Quelle est votre position concernant l'intégration des clauses d'insertion sociale dans les projets du département ?**

Nous sommes fermement engagés envers l'intégration des clauses d'insertion sociale dans nos projets, ce qui favorise l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Cette approche témoigne de notre volonté de promouvoir une croissance économique inclusive, créant des opportunités pour tous les citoyens de la Guadeloupe.

**Quelles préoccupations avez-vous concernant la construction de logements sociaux en Guadeloupe ?**

Nous sommes inquiets de la baisse continue du financement du logement social, qui est passé de plus de 67 millions à 18 millions aujourd'hui. Cette diminution affecte gravement le secteur du bâtiment et, par extension, les entreprises et les ménages. Face à cette crise exacerbée par l'inflation des prix des matériaux et les délais d'approvisionnement, le département reste particulièrement attentif et actif dans les travaux du plan logement outre-mer.

***"Les Contrats Pays ne sont pas de simples engagements financiers ; ils incarnent notre vision d'un développement intégré, équilibré et dynamique pour la Guadeloupe."***

**Pour conclure, comment le conseil départemental envisage-t-il son rôle dans l'avenir du secteur du bâtiment et des travaux publics en Guadeloupe ?**

L'engagement du conseil départemental est profondément ancré dans une vision de développement harmonieux, durable et solidaire pour la Guadeloupe. Inspirés par la devise «penser Guadeloupe c'est agir pour la Guadeloupe», nous sommes déterminés à continuer nos efforts pour renforcer notre économie, améliorer nos infrastructures et offrir des perspectives à toute la population. Notre objectif est de travailler collectivement pour un avenir prometteur pour tous nos concitoyens.

En résumé, Louis Galentine met en avant une vision stratégique et solidaire pour l'économie de la Guadeloupe, avec un engagement ferme du conseil départemental à soutenir le secteur du BTP, crucial pour le développement local. Les actions menées par le département reflètent une approche inclusive et prospective, essentielle pour les enjeux sociaux, environnementaux et économiques de l'île.■



**IMPORTANT**

**POUR RECEVOIR NOS ACTUALITÉS ET LES DATES DES CONFÉRENCES, MERCI DE BIEN VOULOIR SCANNEZ CE CODE**

# CFAiHM

## DEMANDEUR D'EMPLOI OU SALARIÉ.E?

FORMEZ-VOUS AUTREMENT  
DANS LES MÉTIERS  
DE **LA CONSTRUCTION !**



FORMATIONS EN ALTERNANCE  
CAP AU BAC +2



FORMATIONS  
PROFESSIONNELLES CONTINUES



*Scannez  
-moi*

POUR PLUS  
D'INFORMATIONS



# LEADERS & INNOVATEURS



- LA SEMSAMAR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DANS LES OUTRE-MER
- ARNAUD GUILLORÉ ET LES DÉFIS DE LAFARGE ANTILLES
- LE PARI DE LA SIG : TRANSFORMER LE LOGEMENT EN VECTEUR DE LIEN SOCIAL DURABLE
- FOCUS SUR LE GROUPE ACOMA
- LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AUX ANTILLES PORTÉE PAR SO WATT
- OZANAM, PIONNIER DE LA DURABILITÉ ET DE L'HABITAT INNOVANT EN MARTINIQUE

# LA SEMSAMAR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DANS LES OUTRE-MER

« Bâtissons ensemble un avenir responsable pour les Outre-mer »



Dans cet entretien, Jean-Luc BENJAMIN, Directeur Général Délégué depuis 2022, dévoile les stratégies, les défis et la vision de la SEMSAMAR dans une approche axée sur l'innovation et le développement durable.

En effet, cette entreprise publique locale s'est engagée dans un modèle de « croissance responsable » qui entend répondre à la fois aux impératifs de performance économique et d'im-

pacts positifs dans l'immobilier, l'aménagement et le renouvellement urbain sur ses quatre territoires d'intervention : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et bien sûr Saint-Martin.

Parlez-nous de la SEMSAMAR...

Avec un capital de 76,50 M€ et des actionnaires de premier plan tels que la Collectivité de Saint-Martin (51%), la Région Guadeloupe (14,47%), ainsi que la Banque des Territoires et la CEPAC, la SEMSAMAR place la responsabilité sociétale au cœur de son modèle de développement.

Depuis 1985, soit depuis bientôt quarante ans, cette Société d'Économie Mixte de Saint-Martin apporte des solutions dans les domaines de l'aménagement urbain et de l'immobilier pour le compte des collectivités, de l'État, des entreprises privées et des particuliers. En sus, elle est le troisième bailleur social d'Outre-mer avec un patrimoine de plus de 14 000 logements.



Elle est l'unique entreprise à offrir ce niveau d'expertise à la fois à Saint-Martin, en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique. Aussi, elle est devenue un acteur important dans l'immobilier, investissant chaque année plusieurs dizaines de millions d'euros dans ces territoires.

En développant des équipes implantées localement et en tissant un solide réseau de partenaires locaux, la SEMSAMAR s'efforce de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux de ces territoires français d'Amérique tout en assurant un niveau d'expertise élevé sur toute la chaîne de valeur immobilière.

**Comment une entreprise de Saint-Martin a pu s'étendre aussi vite sur tous les territoires ?**

Je crois qu'il faut rendre hommage aux fondateurs et aux premiers collaborateurs de la SEMSAMAR qui ont créé et fait grandir cet outil de développement qui a d'abord transformé et modernisé Saint-Martin, commune de la Guadeloupe à cette époque. En effet, à partir des années 80, la SEMSAMAR, aux côtés de son actionnaire principal, a bâti l'essentiel des équipements dont l'île avait cruellement besoin pour accélérer son développement.

Ce faisant, la SEMSAMAR a pu construire une expertise solide et gagner en notoriété. Entreprise audacieuse et dynamique, la SEMSAMAR a ainsi étendu ses activités en Guadeloupe (1992), en Guyane (2005) et enfin en Martinique (2010).

**Quels sont vos métiers ?**

Nous proposons un large panel d'expertises en aménagement et en immobilier. Nous pouvons apporter nos expertises comme Aménageur public, Bailleur social ou privé, Promoteur immobilier, Développeur et gestionnaire d'équipements à vocation touristique et d'immobilier d'entreprises.

***"Notre démarche de croissance responsable à la SEMSAMAR est ancrée dans la conviction que le développement économique et l'impact positif sur l'immobilier et l'aménagement urbain doivent se faire en harmonie avec les aspirations des citoyens et les exigences écologiques."***

Nos collaborateurs assurent de la proximité à nos clients et s'attachent à apporter un service de qualité. Leurs compétences multidisciplinaires et complémentaires renforcent notre capacité à agir rapidement et à trouver des solutions efficaces.

**Pouvez-vous partager votre vision pour la SEMSAMAR et expliquer comment son action influence les territoires ?**

Avec 170 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel dépassant les 110 millions d'euros, la SEMSAMAR se distingue des autres entreprises locales publiques françaises par la diversité de ses métiers, son actionnariat multi-territorial et son impact sur des territoires aux enjeux et développements bien différents.

Au regard des nombreuses crises qui traversent ces territoires, notre mission d'intérêt public apparaît d'autant plus claire : accompagner de manière responsable les acteurs publics et pri-

vés afin de développer l'économie locale et d'améliorer concrètement le quotidien de nos concitoyens.

Dans cette optique, nous voulons que les collaborateurs du groupe SEMSAMAR intègrent pleinement les enjeux de la responsabilité sociétale de l'entreprise dans l'exercice quo-

tidien de leurs métiers. Ainsi, nous pourrions tendre vers un modèle d'excellence en matière de développement durable et d'impact positif sur la vie des habitants, tout en assurant notre pérennité financière et notre place singulière dans nos secteurs d'activités.

Aussi, notre filiale à 100%, EME, assure l'insertion par l'activité économique de plus de 45 salariés en Guadeloupe et à Saint-Martin dans des nombreux métiers de service.

Cette vision de l'entreprise passe notamment par la valorisation des équipes et l'amélioration constante de leurs conditions de travail, le verdissement de notre flotte automobile, l'approfondissement de nos pistes de croissance, la restauration de notre rentabilité opérationnelle, la satisfaction de nos clients et locataires.

**Quel est le but de votre venue à ces « Rendez-vous du BTP » Était-ce une obligation. Ou une volonté affichée ? Pourquoi ?**

Notre participation aux « Rendez-vous du BTP » constitue une formidable occasion d'échanger avec les jeunes en quête d'un avenir dans nos métiers et de rencontrer les autres acteurs du BTP, cela dans un format inédit.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons mobilisé nos équipes pour animer le stand de l'ARMOS, avec les autres bailleurs de la Guadeloupe, et participer aux conférences organisées.

**À SAINT-MARTIN : À Saint-Martin, quels ont été vos enjeux et réalisations majeurs suite à l'ouragan Irma ?**

Suite au passage d'Irma en 2017, 90 % des habitations à Saint-Martin ont été entièrement ou partiellement détruites. Nous avons engagé une réhabilitation « améliorée » de nos 21 résidences, soit 1 100 logements, avec un investissement de 52 millions d'euros. Ces efforts visent à augmenter la résilience des bâtiments face aux risques naturels, notamment par la création de dalles paracycloniques, l'utilisation de matériaux recyclables résistants et la mise en place de Safety Rooms.

**Comment abordez-vous la pénurie de logements sur l'île ?**

Nous sommes pleinement engagés dans la construction de nouveaux logements sociaux et libres pour répondre à la forte demande, en cohérence avec le projet de territoire de Saint-Martin.

Ainsi, nous avons livré à la mi-décembre la résidence Cité

**« En plaçant la responsabilité sociétale au cœur de notre modèle, nous visons non seulement l'excellence économique mais aussi un impact positif profond sur le renouvellement urbain et l'aménagement de nos territoires. »**

Fond d'Or au quartier de la Savane qui compte 52 logements ; cette réalisation constitue notre première opération de logements sociaux à Saint-Martin, depuis 2017.

De plus, nous programmons plusieurs opérations en accession à la propriété : les résidences MAWALI de 28 logements à Concordia, ROCK HILL, de 34 logements à Grand Case, OUALICHI, de 37 logements à Concordia ou SPRINGVIEW, de 41 logements à Concordia.

Nos initiatives incluent le développement d'une stratégie foncière, l'identification précoce de terrains, l'utilisation de règlements d'urbanisme flexibles, et l'exploration du Bail Réel Solidaire pour faciliter l'accès à la propriété.

Nous étudions la réalisation d'un programme de plus de 130 logements selon ce montage national

innovant, permettant d'exclure du budget des locataires le coût du foncier, objet d'un bail locatif de long terme.

Notre engagement envers Saint-Martin est intrinsèque. Nous accompagnons la Collectivité de Saint-Martin pour construire un avenir résilient, en harmonie avec les aspirations des habitants et les impératifs de développement endogène. Ensemble, nous œuvrons pour une île plus forte, plus inclusive et prête à relever les défis.

**Confirmez-vous un développement de vos activités en Martinique ?**

Sur l'ensemble des territoires, nous sommes au service des collectivités qui souhaitent faire appel à notre expertise. Mais il est vrai que nous recevons un écho favorable de nos parties prenantes en Martinique qui nous a conduit à réorganiser notre agence de Fort-de-France et à étoffer nos équipes.

**En Martinique, c'est le Chef d'agence, Eddie CRIQUET, qui supervise l'activité opérationnelle. Dans le cadre du plan Séisme notamment, nous réalisons des projets importants comme la construction de cités scolaires du Diamant, du Gros Morne et de Ducos. Nos équipes suivent aussi des projets emblématiques comme la restauration de l'église Notre-Dame de la Visitation au Gros-Morne et la Maison de la Parentalité et de la Famille à Fort-de-France.**

Aussi, nous accroissons notre patrimoine locatif avec la construction de 22 logements sociaux et commerces au Lorrain, de 130 logements au Gros-Morne et de 84 lits à l'EH-PAD Fantaisie à Saint-Joseph. ■

# CONSTRUISONS UN AVENIR RESPONSABLE

- 1 Construction du Groupe Scolaire de Bagatelle au Gros-Morne / MARTINIQUE
- 2 Réalisation de 100 logements à Matoury / GUYANE
- 3 Construction du collège 600 à Quartier d'Orléans / SAINT-MARTIN
- 4 Livraison de la Déchetterie de Terre-de-Haut / GUADELOUPE



**AMÉNAGEUR  
BAILLEUR SOCIAL ET  
OPÉRATEUR IMMOBILIER**



*"La SEMSAMAR incarne  
l'union de l'innovation  
et du développement  
durable, œuvrant pour  
un avenir résilient  
et inclusif à  
Saint-Martin et au-delà."*

En outre, nous ambitionnons de développer le pôle touristique de l'Espace Sud à la pointe de la Cherry au Diamant sur plus de 12 ha dans les prochaines années, afin de redynamiser ce territoire rural riche de valeurs et d'histoire.

#### **Envisagez-vous de diversifier ou étendre les activités de la SEMSAMAR ?**

Depuis 3 ans, nous nous recentrons sur notre cœur de métier : la gestion locative, l'aménagement et l'immobilier. En effet, nous nous devons d'accroître notre rentabilité et notre qualité de service afin de mieux répondre aux attentes des territoires.

Pour autant, à moyen terme, notre vision inclut une diversification maîtrisée dans l'asset management et une augmentation significative de nos opérations immobilières, particulièrement en Guyane et en Martinique.

Cette stratégie s'aligne avec notre engagement RSE «Doing Better Together» et vise à dynamiser le développement économique durable de nos territoires.

La FNTP, le Groupe Action Logement, les autres bailleurs sociaux, les syndicats et fédération des secteurs du BTP au niveau national et dans les Outre-Mer prônent une décarbonation des logements et des actes de construire, quel

#### **est votre avis à ce sujet ?**

Nous réfléchissons à ces sujets et avons déjà engagé la réhabilitation lourde de deux résidences de logements sociaux à Petit-Bourg en Guadeloupe mettant en œuvre des matériaux recyclés et biosourcés ; nous nous heurtons tout de même à la réglementation nationale peu favorable aux expérimentations en Outre-mer.

A Saint-Martin, nous projetons de réaliser un programme pilote neuf de logements qui s'inscrit dans la dynamique de transition écologique, et contribuera à la qualité de vie de ses habitants par l'isolation et le confort thermique, la ventilation naturelle privilégiée, l'exposition des façades, l'utilisation de matériaux biosourcés et recyclés, la renaturalisation des surfaces actuellement bétonnées, la réutilisation des eaux pluviales, l'ouverture du projet sur un étang protégé proche, bassin naturel en cas de marée cyclonique .

**En conclusion, nous adaptons notre organisation interne et revoyons nos relations externes pour être en accord avec nos engagements et nos valeurs, en vue de mettre en place des processus en cohérence avec les problématiques environnementales et sociales, les principes de compliance et d'éthique des affaires. ■**



# POUZZOLANE

ROCHE VOLCANIQUE NATURELLE

LES  
SABLIÈRES  
DE GUADELOUPE



sable noir volcanique de Rivière Sens



## IDÉAL POUR

- TRAVAUX PUBLICS
- MAÇONNERIE
- JARDINAGE
- LOISIRS

### Gourbeyre

🏠 RIVIÈRES-SENS BP 12  
97113 GOURBEYRE  
0590 99 35 55  
info.sablieres@gbh.fr  
🕒 Lundi au vendredi  
06h00 - 17h00

### Baie-Mahault

🏠 RUE NICOLAS APPERT  
97122 BAIE-MAHAULT  
0590 32 61 09  
jarry.sablieres@gbh.fr  
🕒 Lundi au vendredi  
07h00 - 14h00



## LES GRANULOMETRIES

### SABLE

0/2  
0/4

### GRAVIER

4/8  
8/20  
4/20

### MÉLANGE

0/20

## LES CONTENANTS

### VRAC



**BIG BAG**  
1 tonne

**SACS**  
10KG & 25KG



www.sablieres.com | 0590 99 35 55 | info.sablieres@gbh.fr  
jarry.sablieres@gbh.fr | BP-12 Rivière-Sens 97113 Gourbeyre

# CAP SUR L'AVENIR : ARNAUD GUILLORE ET LES DÉFIS DE LAFARGE ANTILLES

« D'ici 2030, notre objectif est clair : réduire drastiquement notre empreinte carbone pour un avenir plus vert »

Arnaud Guillore, à la tête de Lafarge Antilles, dirige avec vigueur trois structures clés dans le secteur des matériaux de construction. Entre les fluctuations du marché et les impératifs écologiques, sa vision pragmatique et son optimisme mesuré sculptent l'avenir de la société dans un paysage économique et environnemental complexe.

Nous l'interrogeons sur les stratégies adoptées pour naviguer dans ces eaux agitées, tout en visant l'excellence et le développement durable.

De la Russie aux Antilles, son parcours est un témoignage de l'adaptabilité et de la persévérance nécessaires pour diriger une industrie essentielle au secteur du BTP. Nous l'avons rencontré pour discuter des réalisations, des défis et des ambitions de l'entreprise.

Pourriez-vous nous résumer votre parcours jusqu'à votre poste actuel?

Mon itinéraire professionnel a démarré en Russie où j'ai passé cinq ans au sein d'un grand groupe français du BTP avant de venir aux Antilles. Ici, j'ai d'abord travaillé pour le groupe Gouyer, spécialisé dans le béton prêt à l'emploi (racheté plus tard par le Groupe Colas). En 2011, j'ai rejoint Lafarge en tant que Directeur de la filiale béton en Guadeloupe et depuis 2016, je suis le Directeur Général de Lafarge Antilles.

Lafarge Ciment Antillais est présent en Martinique et en Guadeloupe. Combien d'employés comptez-vous et comment se structure votre entreprise ?

Nous sommes environ 120 employés répartis entre la Martinique et la Guadeloupe au sein de trois sociétés. La première est Lafarge Ciment Antillais qui produit et commercialise du ciment grâce à deux stations de broyage installées sur chaque île. Ensuite, Le Béton Contrôlé qui

opère en Guadeloupe dans le béton prêt à l'emploi. Et la troisième est la SAM, qui distribue des produits techniques et innovants pour le bâtiment et les travaux publics.

La fabrication du ciment est complexe, pouvez-vous nous expliquer votre processus ?

Il commence avec la fabrication du clinker, qui n'est pas produit localement. Nous le recevons d'Algérie, d'Amérique latine ou des Caraïbes. Le Clinker est broyé avec de la pouzzolane, produit des carrières de Martinique et de Guadeloupe, et du gypse. Nos ciments sont normalisés et adaptés aux spécificités de nos territoires.

Depuis 2008, la consommation de ciment est en forte baisse, quel a été l'impact sur votre marché et quels chiffres clés pouvez-vous partager ?

La crise a créé une véritable rupture. Si on remonte à 2008, juste avant les crises sociales et internationales, nous étions à un point haut avec 530 000 tonnes de ciment vendues par an. En 2023, nous avons produit et commercialisé 330 000 tonnes de ciment, soit une chute d'environ 40% sur 15 ans. Cela est dû à des facteurs multiples, dont la diminution de la population, la fin d'importants chantiers structurants (Port – Aéroport – Hôpitaux – Centrales électriques) et les évolutions de la politique publique en matière de logement

(Baisse de la LBU et loi sur la défiscalisation du logement privé moins favorable). Sur les dernières années, la baisse annuelle est d'environ 5 à 6%.

Face aux défis économiques actuels, comment envisagez-vous l'avenir de votre marché en Martinique et en Guadeloupe ?

Je reste fondamentalement optimiste. Nous ne pourrions

*" Notre mission chez Lafarge Antilles est double : adapter notre offre aux réalités du marché tout en intégrant l'innovation et la durabilité pour réduire notre empreinte carbone, et viser un avenir plus vert d'ici 2030 "*

LAFARGE



sans doute pas revenir au niveau de ventes de 2008 sans un changement de politique publique et une inversion de la tendance démographique. Néanmoins, nous proposons des solutions innovantes et durables pour nous adapter à la baisse de production et répondre aux besoins de nos territoires. Il s'agit de trouver les moyens de continuer à se développer en dépit des circonstances.

**Concernant l'octroi de mer, quelle est votre position face à cette taxe qui soutient l'économie locale ?**

L'octroi de mer est une question épineuse. C'est un outil qui soutient l'économie locale et le financement des collectivités. Notre position est alignée avec celle de la majorité des élus locaux et des organisations professionnelles locales: tout changement doit être abordé avec précaution. Il s'agit de préserver à la fois le pouvoir d'achat de la population, les recettes des communes et le tissu industriel local. Supprimer cet outil sans une alternative adaptée pourrait mettre en péril les industries locales dont la nôtre. Il est essentiel de trouver un juste milieu qui favorise le développement économique tout en protégeant les acteurs existants.

**La gestion des paiements peut être complexe dans le BTP. Comment abordez-vous ces défis ?**

Notre filiale ciment ne répond pas directement aux marchés publics, nos principaux clients étant des industriels ou des distributeurs. Pour notre filiale béton, qui travaille avec les entreprises de construction ou les artisans, la situation est parfois plus complexe. Nous assurons un suivi rigoureux et essayons d'accompagner nos clients du mieux possible.



➤ USINE DE MARTINIQUE

***"L'engagement de Lafarge Antilles en faveur de l'environnement est incarné par nos initiatives pour une économie circulaire et une gestion énergétique innovante, illustrant notre volonté de concilier progrès industriel et préservation écologique"***

**Quels sont vos objectifs pour Lafarge Ciment Antillais en matière de développement durable et comment votre entreprise contribue-t-elle concrètement à la protection de l'environnement dans cette optique ?**

Notre objectif est clair : minimiser notre empreinte environnementale d'ici à 2030. Pour y parvenir, nous avons adopté une stratégie à plusieurs leviers. Le premier, favoriser l'économie circulaire, en collaborant étroitement avec des acteurs locaux tels qu'Albioma en Guadeloupe et le Groupe SEEN en Martinique. Ces partenariats nous permettent d'utiliser des résidus de fabrication industrielle et du plâtre recyclé, intégrant ainsi les principes de durabilité dans nos processus. Par ailleurs, nous nous sommes engagés vers une plus grande autonomie énergétique, avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos infrastructures. Nous visons l'objectif net zéro carbone en 2050. Ces efforts sont reconnus par notre récente certification ISO 14001 obtenue en 2018, qui réaffirme notre engagement envers une amélioration continue de nos pratiques environnementales.

**Vous avez parlé précédemment des jeunes dans le BTP, comment votre Groupe attire-t-il les jeunes vers une industrie souvent perçue comme moins attrayante ?**

Le développement économique n'est pas dissociable du progrès social. Des politiques pour la santé et la sécurité, l'emploi et la formation ou la scolarisation sont donc menées en partenariat avec les collectivités locales et le monde de l'éducation.

Nous investissons aussi dans l'amélioration de l'image de nos sites avec des initiatives comme l'intégration d'espaces verts et des actions de sensibilisation auprès des jeunes. Nous voulons montrer que l'industrie du ciment et du béton est dynamique, porteuse d'innovation et cruciale pour le développement durable de nos îles. Notre objectif est de convaincre que nos métiers offrent des carrières valorisantes et essentielles à la construction de notre avenir. ■



GUYANE - MARTINIQUE - **PRESCILLA RASCAR**

## DIRECTRICE DE LA SMHLM ET DE LA GUYANAISE D'HLM

« C'est un immense honneur pour moi et la SM-HLM est en phase avec mes valeurs »

Depuis décembre dernier, Prescilla Rascar est la directrice générale de la SM-HLM (Société Martiniquaise d'HLM) et de « La Guyanaise d'HLM ». Quel est son parcours ?

En quoi consiste « sa feuille de route » ? Rencontre avec une dirigeante à la solide et dense expérience.

**Antilla :** Etes-vous devenue directrice générale par nomination ? Et quel a été, dans les grandes lignes, votre parcours au sein de la SM-HLM avant ces fonctions ?

**Prescilla Rascar :** Nous sommes une Société Anonyme (SA) avec un Conseil d'Administration (CA) qui nomme le directeur général, conformément aux statuts de notre Société. J'ai intégré la SM-HLM en 2011 en tant que contrôleur de gestion, deux ans après j'ai été nommée "Directrice des Affaires Financières et Générales". Et dix ans plus tard, me voilà nommée directrice générale par le Conseil d'Administration.

**Savez-vous pourquoi le CA vous a choisie ? Votre expérience au sein de la SM-HLM a dû peser, non ?**

Absolument. J'ai relevé un certain nombre de challenges. On a reconnu ma valeur et mon effica-

cité. En tant que DAFG, j'avais sous ma direction les services comptable et financier informatique, moyens généraux, qualité. Avec le directeur général, nous avons élaboré une démarche d'organisation, de façon à ce qu'en 2021 nous soyons certifiés à la norme "ISO 9001", orientée sur la satisfaction de nos clients.

**Quelles ont été, dans les grandes lignes, vos études et formation(s) avant d'intégrer la SM-HLM ?**

Je suis martiniquaise ; Diplômée de l'Université des Antilles-Guyane, j'ai obtenu un DEUG d'économie et de gestion, j'ai intégré ensuite l'Université Paris-9 Dauphine pour une "Maîtrise de stratégie d'entreprise" puis un "Master en Audit". A l'issue j'ai intégré en 2003 un cabinet d'audit, le Cabinet KPMG, dans lequel j'ai tra-



« On va travailler sur une SMHLM et une "Guyanaise d'HLM" durables par les aspects écologiques et sociétaux »

vailé trois ans. En 2006 j'ai rejoint la direction financière du Groupe Société Générale durant deux ans, en 2008, j'ai occupé le poste d'adjointe du responsable administratif et financier de la Holding GBH, durant près de trois ans. En 2011 j'ai intégré la SM-HLM.

**Quelles sont les qualités essentielles d'une directrice générale de la SM-HLM et avez-vous une « feuille de route » quant à ces fonctions ?**

Je crois avoir fait mes preuves au niveau des compétences techniques. Et depuis que j'ai intégré la SM-HLM j'ai participé à chaque CA, où j'ai présenté des stratégies d'optimisation financière (etc.) qui ont fait leurs preuves. Je pense que ma personnalité a compté également : mon humilité, mon amour de l'autre, j'ai beaucoup de considération pour l'humain. La précédente "feuille de route" était orientée sur la proximité, la qualité et la sécurité. A ces 3 axes stratégiques, nous ajouterons l'éco-responsabilité pour souligner notre implication au développement durable.

#### La notion de partenariat fait-elle sens pour la SM-HLM ?

Tout à fait. En tant que bailleur social notre mission est d'intérêt économique et général, mais il nous faut absolument être en réseau avec nos partenaires pour répondre aux attentes de nos clients.

#### En termes de présentation générale, quels sont les chiffres de la SM-HLM quant à son nombre de salarié.e.s, son parc immobilier etc. ?

La SM-HLM a été créée en 1971, nous avons 150 salarié.e.s, dont trois en Guyane, nous avons un peu plus de 220 résidences réparties sur l'ensemble de la Martinique, et deux résidences en Guyane—Nous avons 11.000 logements, 10.000 locataires, soit environ 30 000 résidents et 1031 logements-foyers, car nous construisons aussi des résidences spécialisées telles que des "Foyer de jeunes travailleurs", des EHPAD, etc.



#### La SM-HLM est-elle affiliée à un Groupe ?

Nous sommes le seul bailleur social de Martinique à ne pas être affilié à un Groupe. La SM-HLM a dans son Conseil d'Administration un pacte d'actionnaires, à savoir trois actionnaires représentant plus de 50% du capital en nombre de voix : il s'agit du *Crédit Artisanal*, du *Crédit Social* et de la *Collectivité Territoriale de Martinique* (CTM). Nos partenaires sont donc ancrés dans le territoire car nous avons aussi l'Association des Maires, les trois EPCI (*Cacem*, *Espace Sud*, *Cap Nord*) et la Ville de Fort-de-France. Ce qui nous permet d'être plus agile et autonome sur toutes les décisions prises.

#### La réhabilitation est-elle un enjeu pour la SM-HLM et son parc ?

On est le plus "jeune" des bailleurs sociaux de Martinique et on a toujours eu une politique très active d'entretien, donc on n'a pas eu de réhabilitations très lourdes à réaliser dans nos résidences. La réhabilitation sera

➤ Rés. Waliwa Anses-d'Arlet

**« Nous construisons nos résidences nous-mêmes, avec un cahier des charges spécifique à la SM-HLM »**

l'un des enjeux du prochain "Plan Logement Outre-Mer" (PLOM).

#### Certains des locataires de la SM-HLM sont-ils devenus propriétaires des logements qu'ils louaient ? Est-ce déjà arrivé ?

Tout à fait. Dans les années 1990, l'état incitait fortement les bailleurs à mettre en vente une partie de leurs parcs, la SM-HLM avait donc fléché un peu moins de dix résidences, avec 1000 logements à vendre : on en a vendu environ 600.

#### Avez-vous un mot de conclusion ?

Oui, je suis ravie d'être la directrice générale, c'est la première fois qu'une femme occupe ce poste en Martinique. C'est un immense honneur pour moi d'occuper cette fonction au sein de cette belle entreprise qu'est la Société Martiniquaise d'HLM, qui est en phase avec mes valeurs ! ■

Propos recueillis par Mike Irasque

GUADELOUPE

# LE PARI DE LA SIG :

## TRANSFORMER LE LOGEMENT EN VECTEUR DE LIEN SOCIAL DURABLE

*«Le bailleur social de demain doit être un passeur d'espoir et d'énergie, montrant que le logement est un tremplin vers l'épanouissement humain»*

La crise du logement qui sévit en Guadeloupe n'est qu'un symptôme des nombreux défis auxquels le secteur doit faire face. Avec 14 000 demandes en attente pour seulement 300 nouveaux logements sociaux livrés en 2023, il est urgent de repenser en profondeur les modèles traditionnels. C'est l'ambition affichée par Olivier Bajard, directeur général de la Société Immobilière de la Guadeloupe (SIG), premier bailleur social du département.

Sous son impulsion et celle de son président Jean-Philippe Courtois, aussi 1er vice-président du département, la SIG a élaboré un véritable «projet de territoire» visant à refonder son rôle et son impact au service du développement durable et humain de la Guadeloupe. «Notre mission est de bien loger tous les Guadeloupéens qui nous font confiance», résume M. Bajard.

Une ambition qui passe par quatre orientations stratégiques phares :

Produire mieux, durablement et pour tous ;

Placer la relation client au cœur de son action ;

Faire de la RSE un levier de développement, et enfin ;

Capitaliser sur le capital humain pour performer.

Au-delà des mots, la SIG concrétise déjà ces engagements à travers une diversification de son offre de logements, de la résidence senior à l'habitat participatif, en passant par le logement intermédiaire pour les actifs mobiles. Un virage résolument qualitatif, avec le déploiement du label NF Habitat et NF Habitat Haute Qualité Environnementale pour ses constructions et réhabilitations désormais pensées dans une logique pérenne. Interview...

**Bâtisseurs :** La SIG a plus de 70 ans d'existence, comment s'est opéré ce virage stratégique ?

Olivier Bajard : Ce «projet de territoire» est né d'une large concertation interne impliquant la moitié de nos collaborateurs pour poser un diagnostic partagé sur nos forces, faiblesses et l'évolution nécessaire de notre action. Il s'agit désormais de l'enrichir avec la vision de l'ensemble des partenaires pour qu'il devienne celui de tout le territoire.

**Justement, quels sont vos grands projets phares à venir ?**

Notre première priorité est de remettre à niveau notre parc existant, vieillissant, avec des réhabilitations cette fois complètes et pérennes. Nous serons également très impliqués dans le renouvellement urbain de Cap Excellence avec d'importantes démolitions/reconstructions.

Mais l'un des projets les plus ambitieux restera la ré-invention complète du patrimoine de 1676 logements que nous avons rachetés à la ville de Pointe-à-Pitre fin 2022. Il s'agit de repenser totalement l'aménagement des quartiers Mortenol, Bergevin, Louisy Mathieu et celui des Fonctionnaires, en travaillant de



➤ rés. Jacques Portécop



«*Nous concrétisons l'implication des habitants par des échanges directs, essentiels à l'élaboration de projets qui leur ressemblent*»

Olivier Bajard,  
directeur général de la SIG.



concert avec la municipalité et les habitants. L'objectif est d'y développer un cadre de vie moderne, ouvert, végétalisé, sobre en énergie et facilitant les mobilités douces.

**Vous avez évoqué l'enjeu du vieillissement de la population, quelle est votre stratégie ?**

Nous construisons actuellement un plan d'action «Bien vieillir» global avec nos partenaires. Il comporte plusieurs volets : développer une offre dédiée de logements seniors, identifier et adapter les logements occupés par les seniors dans notre parc, et enfin déployer des services d'accompagnement en lien avec le secteur médico-social.

À l'inverse, pour les jeunes et étudiants, nous travaillons sur une nouvelle gamme de résidences abordables, tout en œuvrant aux côtés du monde économique pour créer des opportunités d'activité qui les inciteront à rester sur l'île.

**Au-delà du logement, vous parlez beaucoup de «développement humain», que recouvre ce concept ?**

C'est un changement de philosophie complet. Nous ne voulons plus être de simples producteurs de logements mais bien des facilitateurs d'un mieux vivre ensemble dans les quartiers. Cela passe par la réorganisation de notre maillage d'agences de proximité, le déploiement de gardiens d'immeubles, mais aussi et surtout par l'accompagnement de projets citoyens et associatifs portés par les habitants eux-mêmes : jardins partagés, animations de quartier, activités intergénérationnelles, etc. L'objectif est d'accompagner nos locataires à être acteurs de leur cadre de vie, à se réapproprier leur quartier..

**Justement, comment impliquez-vous concrètement les habitants dans vos projets ?**

Nous avons réinternalisé tout ce qui concerne l'action sociale de proximité, avec des équipes de médiateurs et de travailleurs sociaux qui vont directement à la rencontre des

résidents pour échanger sur leurs attentes, identifier les besoins et accompagner l'émergence de projets collectifs.

Il peut s'agir d'initiatives très concrètes comme la mise en place d'espaces de convivialité, de jardins partagés, du soutien à une association organisant des événements dans le quartier ou encore de l'aide logistique à un marché solidaire. L'essentiel est de créer du lien social et de permettre à chacun de s'impliquer dans la vie de sa résidence.

**Vous avez également évoqué le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour des fermes photovoltaïques. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Effectivement, nous venons de lancer

**« ... le logement n'est qu'un point de départ vers l'émancipation et l'épanouissement des personnes et des quartiers. »**

un important appel à manifestation d'intérêt pour l'installation de fermes photovoltaïques sur les toitures de notre patrimoine immobilier. L'objectif est double : d'une part, réduire significativement notre empreinte énergétique en produisant une électricité verte et renouvelable ; et d'autre part, faire bénéficier directement nos locataires des économies réalisées sur leurs charges. Cela s'inscrit pleinement dans notre volonté de placer la transition écologique au cœur de notre développement, tout en préservant le pouvoir d'achat de nos résidents dans un contexte difficile. C'est un exemple concret d'initiative vertueuse sur le plan environnemental, économique et social. Nous sommes très attendus sur les résultats de cette démarche inédite à grande échelle.

**Au regard des nombreux défis à relever, êtes-vous optimiste pour l'avenir du logement social en Guadeloupe ?**

Je suis résolument optimiste car les solutions existent, à condition d'accepter collectivement de dépasser une vision court-termiste pour des résultats immédiats. Aujourd'hui, le problème du logement est la résultante de multiples contraintes qui pèsent sur chaque acteur : rareté de la main d'œuvre, flambée des coûts de construction, friches urbaines, enjeux environnementaux, etc.

Mais plutôt que de rester chacun focalisé sur ses propres difficultés, il faut avoir ce que j'appelle un «strabisme divergent» : d'un œil regarder le très court terme pour l'urgence, et de l'autre se projeter sur le long terme pour poser les jalons d'un véritable écosystème pérenne, où chacun prend en compte les contraintes des autres pour y apporter sa part de solutions.

**Un dernier mot pour conclure ?**

Le défi des bailleurs sociaux de demain ne sera pas seulement technique autour du béton, du bois ou des matériaux biosourcés. Il sera avant tout humain. Nous devons revendiquer ce rôle de «passeurs d'espoir», montrant que le logement n'est qu'un point de départ vers l'émancipation et l'épanouissement des personnes et des quartiers. Cela ne pourra se faire qu'en cultivant deux forces complémentaires : d'une part, capitaliser pleinement sur les richesses humaines en interne comme à l'externe en impliquant les habitants ; et d'autre part, développer une capacité de coopération permanente avec tous les acteurs en jouant pleinement la carte de l'intelligence collective territoriale. ■

*Propos recueillis par Philippe Pied*



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT  
INSTALLATION DE FERMES PHOTOVOLTAÏQUES  
SUR LE PATRIMOINE BÂTI  
DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE LA GUADELOUPE**

**DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS :  
LUNDI 13 MAI 2024 - 12H (heure locale)**



Représentant 45 % de la consommation d'énergie finale, 25 % des émissions de gaz à effet de serre et consommateur de foncier, le secteur du bâtiment est au cœur de la transition énergétique et écologique. La Société immobilière de la Guadeloupe est une filiale du Groupe CDC Habitat, Groupe engagé dans une démarche volontariste de réduction de son impact environnemental de son parc immobilier notamment grâce au développement des énergies renouvelables.

Cet engagement est également poussé par la Programmation Pluriannuelle de l'Energie de la Guadeloupe, qui fixe des objectifs en termes de développement des énergies renouvelables pour le territoire, avec pour objectif d'autonomie énergétique.

La SIG a pour objectif de mettre à disposition les toitures de son patrimoine bâti existant pour promouvoir le développement des énergies renouvelables, et de participer à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

**POUR POSTULER À CETTE OFFRE, CONSULTER NOTRE SITE INTERNET :**

**[sig-guadeloupe.fr](http://sig-guadeloupe.fr)**

**Espace professionnel - Société Immobilière Guadeloupe**

# FOCUS SUR LE GROUPE ACOMA

## L'EXCELLENCE INDUSTRIELLE ET UN ENGAGEMENT INFAILLIBLE EN FAVEUR DE LA PRODUCTION LOCALE DEPUIS PLUS DE 40 ANS

L'histoire du Groupe Acoma est celle d'une *success story* entrepreneuriale ancrée dans le paysage industriel martiniquais depuis plus de 40 ans. Dans les années 80 en Martinique, le secteur du BTP est particulièrement dynamique. Avec l'essor des nouvelles constructions et du béton, les besoins en tôles et en armatures explosent en Martinique. Pourtant, aucun industriel sur le territoire n'est capable de produire localement pour répondre à la demande : le BTP martiniquais dépend alors exclusivement de l'importation. Or les contraintes de l'insularité imposent un constat très clair : transporter systématiquement des tonnes d'aciers sur de très longues distances n'est viable ni économiquement ni écologiquement. C'est ainsi que naissent les sociétés Trefima et Sermeta que

un horizon indépasseable et on peut produire localement aux standards de qualité les plus élevés. « Même si nous sommes petits, nous pouvons faire aussi bien et même mieux qu'ailleurs » dira plus tard le Directeur Général du Groupe, Michel Bellemare.

Aujourd'hui, le Groupe Acoma rassemble une douzaine de filiales sur plus de six territoires à travers le monde et continue de se développer. Nos activités sont réparties entre la fabrication de tôles et d'éléments métalliques pour la toiture et la façade du bâtiment, d'une part, et d'armatures standard et sur mesure en acier, d'autre part. Nos produits répondent aux standards de qualités les plus élevés et sont fabriqués localement dans tous les territoires où nous sommes implantés : en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane, à la Réunion et dans le Grand Ouest français. Nous développons les marques Biométal, Trefima, Top, SIA EMPA, SPO et Arteface pour répondre de façon précise, adaptée et optimale à tous les besoins de nos clients, quel que soit notre territoire d'implantation.

Nous sommes riches de parcours entrepreneuriaux multiples. Chacune de nos filiales fonctionne en toute autonomie tout en bénéficiant de fonctions



➤ Michel BELLEMARE directeur général du Groupe ACOMA

support mutualisées et d'un réseau de partage de connaissances et d'expertises assuré par le Groupe. Cet équilibre garantit à nos entreprises de rester adaptables, flexibles et réactives sur leurs marchés respectifs. Les savoir-faire, les expériences et les expertises métiers ne sont pas centralisés dans un carcan groupe rigide. Bien au contraire, ils circulent organiquement entre nos entreprises grâce à la mobilité des équipes Groupe mais aussi grâce à un travail permanent d'actualisation et de généralisation de nos dispositifs de partage de connaissances. Nous sommes convaincus qu'inscrire par l'action la mobilité des savoirs et des savoir-faire dans notre culture d'entreprise assure et accroît notre performance et notre capacité à répondre aux besoins de nos clients.

In fine, nous sommes convaincus que la confiance mutuelle crée la réussite collective. Si le Groupe repose sur une communauté de métiers, un parti pris industriel singulier et un historique commun, à l'endroit de ses racines, convergent des femmes et des hommes qui s'engagent jour après jour avec respect et esprit d'ouverture à apporter le meilleur service client à celles et ceux qui confient leurs rêves de construction à notre expertise. ■

**NOUS DÉMONSTRONS CHEZ ACOMA QU'UNE QUALITÉ ÉQUIVALENTE, VOIRE SUPÉRIEURE, À CELLE DE L'INTERNATIONAL PEUT ÊTRE ATTEINTE LOCALEMENT »**

d'aucuns considèrent aujourd'hui comme des piliers historiques de l'industrie martiniquaise.

En 1979, la création de ces deux sociétés répond à une ambition qui préside encore aujourd'hui à tous les développements du Groupe : la production locale est

# VOUS NE FEREZ PAS DE MEILLEUR CHOIX

METALPROTECT® **XTREM**



red-agency.fr

METALPROTECT® XTREM : LA SOLUTION LA PLUS DURABLE EN BORD DE MER ET DANS LES TERRES.



RÉSISTANCE  
AU SOLEIL

**RUV5**

Norme EN 10169



RÉSISTANCE  
À LA CORROSION

**RC5+**

Norme EN 13523-8



REVÊTEMENT BIFACE  
ÉPAISSEUR DE 75 µm



GARANTIE 20 ANS  
EN INTÉRIEUR DES TERRES  
À PLUS DE 3 KM  
DU LITTORAL



DEMANDEZ CONSEIL  
AUPRÈS DE VOTRE CONTACT

**05 96 65 14 44**



**BIOMÉTAL**  
CONFIANCE TOTALE

[www.biometal.com](http://www.biometal.com)

ÉNERGIE SOLAIRE

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AUX ANTILLES PORTÉE PAR SO WATT

Louise Bernard, directrice d'exploitation de So Watt, ingénieure de formation, a d'abord travaillé dans le secteur pétrolier, avant de se réorienter vers les énergies renouvelables chez Engie puis à So Watt il y a un an et demi. Elle accompagne depuis les entreprises des Antilles-Guyane dans leur projet de production d'électricité verte, de la conception à l'exploitation des centrales solaires photovoltaïques. Avec l'entrée en vigueur en janvier 2024 d'un nouveau décret facilitant l'installation de centrales de plus grande puissance jusqu'à 500 kWc. So Watt, avec ses 10 collaborateurs, se positionne comme un des acteurs incontournables de la transition énergétique en Martinique, Guadeloupe et Guyane. Explications...

**Pouvez-vous nous présenter l'entreprise So Watt et son positionnement dans les Antilles-Guyane ?**

So Watt existe depuis 2018 et fait partie du groupe Athéna, acteur emblématique local du marché de la distribution de matériaux de construction. Initialement, créée pour équiper les bâtiments du groupe en panneaux solaires, So Watt s'est développé et propose ses services à d'autres clients professionnels dans les trois territoires des Antilles-Guyane. Aujourd'hui, environ 80% de nos projets sont réalisés en Martinique, 15% en Guadeloupe et 5% en Guyane. La Guadeloupe se développe fortement

et nous anticipons à peu près le même volume qu'en Martinique pour 2024.

**Quels sont les principaux produits et services proposés par So Watt ?**

Nous proposons deux types d'offres à nos clients professionnels. La première est la location de toitures pour faire de l'injection sur le réseau électrique. Nous installons et exploitons la centrale solaire sur le toit du client, et lui versons un loyer annuel en contrepartie. La deuxième offre est l'autoconsommation, qui connaît un fort développement avec l'augmentation des tarifs de l'électricité et les nouvelles obligations de décarbonation. Depuis janvier 2024, les entreprises peuvent bénéficier d'une prime à l'autoconsommation qui représente 50% à 60% de l'investissement initial.

**Pouvez-vous nous donner des ordres de grandeur sur les investissements et les économies réalisées par vos clients ?**

Pour un bâtiment moyen nécessitant une installation de 30 kWc, l'investissement se situe autour de 50 000. Avec la prime à l'autoconsommation, le client



➤ Louise Bernard,  
directrice d'exploitation  
de So Watt

peut récupérer environ 25 000 euros dès sa première facture EDF. Cela lui permet d'effacer entre 30 et 40% de sa facture électrique. Au final, l'investissement est généralement rentabilisé en moins de 5 ans.

**Quelles sont les principaux freins au développement du solaire photovoltaïque dans les Antilles-Guyane ?**

Malgré les avantages financiers évidents, nous rencontrons encore des réticences de la part de certains clients. Certains

**À SO WATT, NOTRE MISSION EST DE DÉMONTRER QUE LA DURABILITÉ EST À LA FOIS ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUEMENT VIABLE, EN RENDANT L'ÉNERGIE SOLAIRE ACCESSIBLE ET BÉNÉFIQUE POUR TOUS NOS CLIENTS AUX ANTILLES-GUYANE"**

craignent d'avoir un «locataire» sur leur toit ou attendent encore de voir si d'autres solutions plus avantageuses émergent. Il y a aussi eu par le passé des problèmes avec des installateurs peu scrupuleux, ce qui crée encore un manque de confiance. Enfin, les collectivités locales et municipalités peinent parfois à lancer des appels d'offres pour équiper leurs bâtiments, alors que cela permettrait de donner l'exemple. Nous attendons beaucoup des décideurs publics pour accélérer la transition énergétique dans nos territoires.

#### Quels sont vos objectifs de développement pour les prochaines années ?

Notre ambition est de continuer à nous imposer comme un acteur de référence du solaire aux Antilles-Guyane. Nous visons un équilibre progressif entre nos activités en Martinique, Guadeloupe et Guyane. Actuellement, nous comptons une dizaine de collaborateurs, mais nous prévoyons de renforcer nos équipes dans les prochaines semaines. Nous avons notamment une équipe de poseurs en interne depuis fin 2023. Parallèlement, nous allons poursuivre notre démarche commerciale proactive auprès des professionnels, tout en répondant aux appels d'offres des collectivités et autres grands comptes. Nous travaillons par exemple actuellement sur des projets autoconsommation de grande envergure pour les Grands Ports de Martinique et Guadeloupe. Notre objectif est de décarboner l'électricité aux Antilles Guyane pour accélérer la transition énergétique de ces territoires ■



► Une partie de l'équipe SO WATT



### NOUVEL ARRÊTÉ MINISTÉRIEL POUR L'ACHAT DE L'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE DANS LES ZONES NON INTERCONNECTÉES DE FRANCE

Le 5 janvier 2024, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, en collaboration avec le ministère de la Transition Énergétique et le ministère des Outre-mer, a promulgué un nouvel arrêté régissant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations photovoltaïques situées dans les zones non interconnectées de France, telles que la Corse, la Guadeloupe, la Martinique, Mayotte, La Réunion, et d'autres territoires ultramarins. Cet arrêté cible les installations sur bâtiment, hangar ou ombrière avec une puissance crête installée inférieure ou égale à 500 kilowatts. Il vise à soutenir l'expansion de l'énergie solaire dans ces régions, en offrant un cadre stabilisé pour l'achat de l'électricité générée, favorisant ainsi l'autonomie énergétique tout en contribuant à la transition écologique. **Par rapport au texte de 2017, cet arrêté introduit également une prime à l'autoconsommation pour les centrales de puissance inférieure à 100kWc.**

#### IL FAUT SAVOIR QUE :

L'arrêté précédent, daté du 4 mai 2017, fixait les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations photovoltaïques pour des puissances crête installées inférieures ou égales à 100 kilowatts. Ce plafond a été augmenté à 500 kilowatts dans le nouvel arrêté de 2024, ce qui élargit considérablement le champ des installations éligibles aux conditions d'achat favorables dans les zones non interconnectées. Il introduit également par rapport au texte de 2017 une prime à l'autoconsommation pour les centrales de puissance inférieure à 100kWc.

MARTINIQUE

# OZANAM PIONNIER DE LA DURABILITÉ ET DE L'HABITAT SOCIAL INNOVANT EN MARTINIQUE

*" OZANAM construit sa stratégie patrimoniale, professionnelle et relationnelle au regard des enjeux contemporains "*

3ème donneur d'ordre en 2023, après la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU), la société contribue, avec son réseau de partenaires, à relever les défis de l'habitat.

Une mission d'entrepreneur de l'intérêt général du logement qui place la société à l'avant-garde pour impulser les transitions dont celle environnementale.

Pour OZANAM, gestionnaire immobilier de près de 11 000 logements et en relation locative avec plus de 30 000 résidents, la préservation et l'amélioration des conditions de vie se jouent à plusieurs niveaux :

- la considération du changement climatique et la mise en œuvre d'actions visant à réduire l'empreinte anthropique,
- l'utilisation raisonnée des ressources dont le sol ou l'eau par des équipements économes,
- la protection de la biodiversité et des écosystèmes,
- la promotion des économies durables favorables à l'humain (réduction des pollutions, des déchets, choix de matériaux bio-sourcés, gestion économe de l'électricité, usage des énergies renouvelables, etc.).

Les phénomènes climatiques, les inondations, les sécheresses, la qualité des sols, le retrait de côte causent des conditions perturbées qui affectent les activités du bailleur so-

cial, les patrimoines fonciers et immobiliers ainsi que la qualité de vie des résidents (chaleur, humidité, dommages matériels, etc.).

## LES ACTIONS MENÉES AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE ET DES HABITANTS

- **Les achats responsables** en prenant en compte les caractéristiques des fournisseurs et les prestations dans les achats de biens ou de services.
- **Les appels d'offres** avec un carnet commande qui intègre les sujets de développement durable, des clauses d'insertion sociale et favorise le respect des bonnes pratiques sociales.
- **Des projets immobiliers responsables et innovants** : du recyclage urbain avec, par exemple, la transformation d'un immeuble abandonné en résidence étudiante de 70 logements.



➤ Résidence Bel Pa, Fort-de-France, 2022 - Architecte Victor Vermignon



■ Une nouvelle station d'épuration, exemplaire, qui fonctionne par gravité et grâce au système racinaire d'une plante épurative locale : l'oiseau du paradis.

■ Un accompagnement du territoire avec le projet de **refondation de la ville du Prêcheur** qui comprend l'usage de matériaux et de procédés écologiques : une expérience utile pour l'avenir du littoral martiniquais soumis au retrait du trait de côte.

■ Un travail d'adaptation des référentiels pour l'Outre-mer, avec le partenariat CERQUAL, pour la mise en place de la **certification NF Habitat**.

■ Une **approche locative et résidentielle** par l'installation d'équipements économes : chauffe-eau solaire, éclairage économe, brasseurs d'air, notamment. Une convention de partenariat a été signée avec EDF Martinique pour améliorer la collaboration sur le parc neuf et ancien. Plus largement, ce sont aussi des campagnes d'informations qui sont relayées auprès des résidents (déchets, éco-gestes, véhicules hors d'usage, etc.).

■ Les **espaces résidentiels et les jardins partagés** qui constituent le patrimoine foncier du bailleur social essentiel pour stimuler la biodiversité, préserver la qualité de l'air, réguler les températures, stabiliser les sols et absorber les pluies tout en offrant des espaces de verdure aux résidents.

■ La **sensibilisation auprès des salariés** : l'engagement se vit aussi dans le quotidien de l'entreprise en pratiquant les éco-gestes (recyclage du papier, suppression des bouteilles d'eau en plastique, gestion numérique des espaces de stockages, usages de la climatisation, etc.).



Un vaste projet de rénovation du siège social est aussi en cours, il sera réalisé par étapes, afin de réduire l'impact énergétique des installations.

➤ Nouvelle station d'épuration en filtres plantés

L'engagement se concrétise par des **actions événementielles** :

■ le **challenge Energic** organisé par Action Logement dans toute la France et relayé auprès des clients pour atténuer l'empreinte environnementale globale.

■ le **village ECCO DOM** avec l'USHOM, comprenant une plate-forme numérique pour accompagner vers un usage ludique des réductions énergétiques.

■ le **Village VALORA** où OZANAM était partenaire afin de promouvoir l'économie circulaire.

### LES ENGAGEMENTS DU GROUPE

Le groupe Action Logement s'est engagé sur un plan de décarbonation (limiter les gaz à effet de serre et par conséquent le réchauffement climatique) et sur un plan de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de ses 50 entités et 20 000 collaborateurs : des politiques de gestion qui participent à la contribution globale pour la préservation de la terre et l'atténua-

tion du poids des activités humaines sur notre environnement de vie.

**8 axes et 20 engagements** sont pris par le Groupe avec des objectifs clairs : 10% d'économies d'énergie d'ici à fin 2024 et -55% d'émissions carbone en 2030. Une démarche ambitieuse qui implique toutes les parties de l'organisation pour mettre en place d'autres techniques constructives, transformer le parc existant et accompagner les salariés et les clients.

### UN PEU D'HISTOIRE

#### OZANAM, PLUS DE 100 ANS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DU LOGEMENT

C'est le 23 mai 1920 que Hippolyte ERNOULT touché par les inégalités sociales, fonde la société civile anonyme de logements et de repas à bon marché. Elle a pour finalité de mettre à disposition aux prix les plus réduits un logement et un repas. La société est transformée en Société Anonyme, sous l'impulsion de Georges Plissonneau Duquene, en 1954, et prend le nom d'OZANAM, du patronyme de Frédéric OZANAM (1813-1853) fondateur de la Société Saint Vincent de Paul, réseau de charité qui existe depuis 1833. Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la société devient une filiale du Groupe Action Logement, acteur majeur du financement du logement social en termes de construction, de réhabilitation et d'accompagnement social.

# LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL, ANTOINE ROFFIAEN

*" Nous transformons chaque défi en opportunité pour innover et renforcer la durabilité de nos logements..."*



Antoine Roffiaen, Directeur Général d'OZANAM

Antoine ROFFIAEN, Directeur Général d'OZANAM, face aux enjeux, souligne l'importance de la coordination entre tous les acteurs de l'écosystème pour favoriser le développement économique et la création d'emplois en Martinique.

Pouvez-vous nous présenter les principaux objectifs et projets d'OZANAM Groupe Action Logement dans le secteur du BTP en Martinique ?

A.R. : Nous avons pour mission de répondre aux besoins en logements en soutenant la construction, l'entretien, la réhabilitation et l'équipement des logements. Nous prévoyons d'investir

**AUJOURD'HUI, ON A DES VRAIES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT ET IL FAUT ABSOLUMENT QUE LE MONDE DU BTP ARRIVE À ATTIRER CES JEUNES.»**

environ 300 millions d'euros d'ici à 2025 et nous gérons déjà plus de 13 000 lots et produisons environ 200 logements par an.

Comment envisagez-vous de soutenir la filière du BTP et de faciliter l'accès aux opportunités pour les entreprises locales ?

A.R. : Nous cherchons à renforcer les synergies avec les syndicats du BTP, les représentants de la formation et les entreprises pour créer des collaborations bénéfiques pour tous. Nous avons donné de la visibilité aux entreprises sur les marchés à venir afin qu'elles s'organisent en termes de main d'œuvre et de capacité de réponses. Nous travaillons actuellement à simplifier le processus de réponse aux appels d'offres.

Le secteur du BTP rencontre souvent des difficultés de recrutement. Quelles sont vos stratégies pour attirer les jeunes dans ces métiers et relever ce défi ?

A.R. : Effectivement, nous sommes confrontés à une pénurie de talents dans le secteur du BTP. Nous avons à changer la perception de ces métiers et montrer aux jeunes qu'ils offrent de réelles possibilités de carrière. Nous mettons en avant la formation, les opportunités d'évolution et les avantages, tels que la possibilité de monter rapidement en compétences et de bénéficier d'une stabilité d'emploi. C'est aussi donner à voir le sens profond d'agir pour des réalisations concrètes avec des impacts positifs pour l'environnement et la population.

Comment voyez-vous l'avenir de la construction et du logement en Martinique ?

A.R. : Il est primordial que tous les acteurs de l'écosystème, qu'il s'agisse des entreprises, des maîtres d'œuvre ou des bureaux d'études, collaborent et communiquent afin de mettre en place une synergie qui favorisera la création d'emplois et stimulera l'économie martiniquaise. Les métiers de l'immobilier, de la construction et de la rénovation représentent un réel besoin pour la population, et il est essentiel que tous s'engagent pour un dynamisme porteur de stabilité et de croissance. ■

## QUELQUES CHIFFRE

### OZANAM, C'EST AU 31 DÉCEMBRE 2023 :

- 13 642 lots en gestion
- 10 914 logements locatifs
- 30 762 martiniquais logés
- 117 salariés (CDD, CDI, contrat de professionnalisation)

**42 035 815 €**

**D'ACHATS EFFECTUÉS DANS L'ANNÉE.**

### PRODUCTION 2023 :

- 6 résidences pour un total de 264 logements produits
- 2 opérations mises en chantier dans l'année pour un total de 121 logements
- 17 opérations en cours de construction pour un total de 557 logements dont 487 logements familiaux

### PREVISIONNEL 2024 :

- 264 logements produits
- 200 logements mis en chantier
- 250 logements en réhabilitation

# OZANAM



## Groupe ActionLogement

**PIONNIER ET ACTEUR DU LOGEMENT SOCIAL EN MARTINIQUE  
DEPUIS PLUS DE 100 ANS**



**Entrepreneur de l'intérêt général au  
service du territoire et des habitants**

**Construire – Louer - Réhabiliter – Gérer - Vendre**

**13 642**  
lots en gestion

**Nos objectifs :**

- ◆ La production immobilière et la réhabilitation
- ◆ La décarbonation et les économies d'énergies
- ◆ Le service au territoire, aux entreprises et aux clients

**30 762**  
personnes  
logées

**256**  
logements  
spécifiques  
(Foyers, EHPAD)

**Suivre nos actualités :**

[ozanam-hlm.fr](http://ozanam-hlm.fr) & LinkedIn

**Retrouver nos marchés :**

[achatpublic](http://achatpublic.com) & [marchésOnline](http://marchésOnline.com)



Fondée en 1920, la société civile anonyme de logements et repas à bon marché, prend le nom d'OZANAM en 1954. En 2017, elle devient filiale du Groupe Action Logement. Elle associe les organisations patronales et syndicales ainsi que les acteurs du territoire afin de produire, réhabiliter, louer, gérer, entretenir et vendre des biens immobiliers à vocation sociale.

Route de la Pointe de Jaham - CS 7220 - 97274 Schoelcher

Téléphone : 0596 61 42 12 - Mail : [ozanam@ozanam-hlm.fr](mailto:ozanam@ozanam-hlm.fr)

Arrêté ministériel du 21 juin 2006. Société Anonyme d'habitations à Loyer Modéré au capital de 7 372 768 € - SIRET : 303 149 983 00023 - INSEE : 820 97 209 0004

Site internet : <https://www.ozanam-hlm.fr>



# VOTRE RETRAITE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

La BTPR Agirc- Arrco gère les cotisations versées par les actifs (ouvriers, Etam, cadres et assimilés) et les entreprises, ainsi que les allocations versées aux retraités et à leurs ayants droit.

*\*BTPR, c'est aussi*

## Action sociale

- ✓ Stage de préparation au départ à la retraite
- ✓ Aide ménagère
- ✓ Prévention pour bien vieillir  
Télé-assistance
- ✓ Transport accompagné  
«Sortir Plus»
- ✓ Journées de répit pour les aidants familiaux



**Action sociale**



**Prévoyance**



**Santé**

# RETRAITE – PRÉVOYANCE FORMATION

- 
- **CGSS MARTINISUE : SÉCURITÉ ET LOGISTIQUE DU BTP POUR L'HUMAIN ET L'ÉCONOMIE**
  - **CONGÉS BTP : 50 ANS DE SOLIDARITÉ ET D'INNOVATION AU SERVICE DE LA PROFESSION**
  - **BTPR AGIRC-ARRCO : ENGAGEMENTS ET DÉFIS DE LA PROTECTION SOCIALE**
  - **FORMATION PROFESSIONNELLE : CONSTRUCTYS ANTILLES-GUYANE**

ANNIVERSAIRE

# CONGÉS BTP : 50 ANS DE SOLIDARITÉ ET D'INNOVATION AU SERVICE DE LA PROFESSION

Organisme incontournable dans le secteur du bâtiment et des travaux publics aux Antilles et en Guyane, la Caisse de Congés Payés du BTP, connue sous le nom de Congés BTP, célèbre cette année son 50ème anniversaire. Depuis sa création en 1974, cette institution régionale unique assure la mission essentielle de sécuriser les droits des travailleurs du BTP en garantissant le versement de leurs indemnités de congés payés. Au fil des décennies, Congés BTP s'est imposée comme un acteur clé du développement de la filière, en portant les valeurs de solidarité, de protection sociale et d'innovation.

Congés BTP a su s'adapter aux spécificités de ces territoires ultramarins éloignés, comme l'explique **Olivier Mantez**, Président de l'agence **Guyane**: «Notre caisse est unique dans la République car elle réunit trois territoires français d'Amérique se situant sur plus de 2500 km d'océan Atlantique. Notre fonctionnement régional avec une autonomie de nos 3 territoires nous permet d'agrèger les données d'un marché géographique globalisé tout en prenant en considération les spécificités locales propres à chacune des régions.»

Cette approche décentralisée a permis à Congés BTP d'être

présente sur le terrain, au plus près des réalités du secteur du BTP dans chaque territoire.

En Guyane, comme le souligne



**Olivier Mantez**, «le plan de relance est déjà activé pour construire les prochaines infrastructures

essentielles au développement du pays et pour accompagner la forte augmentation de la population. La profession BTP est au rendez-vous de ces grands chantiers.»

En Guadeloupe, **Jacques**



**Gaddarkhan**, Président de l'agence, met en avant le rôle historique de Congés BTP:

«50 ans au service des adhérents et des salariés pour assurer le droit fondamental au repos. 50 ans à défendre les valeurs de solidarité et de protection qui fondent notre association. 50 ans à participer et à soutenir le développement de notre filière.»

À la Martinique, **Yann Honoré**,



Président de l'agence, insiste sur l'importance de cet organisme pour dynamiser

l'emploi dans le secteur:

«Lorsque vous avez compris

l'utilité de cette Caisse, vous prenez conscience qu'elle est aussi importante sur le plan de la protection sociale que sur celui de la dynamisation de l'emploi. Ce sont tous les outils satellites déployés aux côtés du paiement des congés, comme la bourse à l'emploi ALEIS, qui nous permettent de prendre sans cesse le pouls de notre marché et d'imaginer toutes les perspectives possibles pour être au service de notre profession.»

Au fil des années, Congés BTP a su se réinventer et embrasser le numérique pour simplifier les démarches des entreprises et des salariés. Depuis 2015, la caisse propose le service «**Ma Caisse en ligne**» et une application mobile, afin de faciliter les déclarations, les paiements et la gestion des congés.

Mais au-delà de ses missions fondamentales, Congés BTP a joué un rôle majeur dans le soutien au développement économique des Antilles et de la Guyane. Que ce soit en participant à la reconstruction après les catastrophes naturelles, en finançant des projets immobiliers ou en apportant une aide financière aux entreprises en difficulté, la caisse a su être présente aux moments clés.

Forte de son ancrage territorial et de sa capacité d'adaptation, Congés BTP aborde ses 50 ans avec l'ambition de poursuivre son évolution au service de la profession du BTP. Comme le résume **Jacques Gaddarkhan**: «Renforcer et développer nos missions, innover et inventer au service de notre profession seront nos ambitions pour les années futures.» ■

# CONGÉS BTP

## le partenaire congés payés des entreprises et salariés du BTP

Trois agences au service des professionnels  
pour gérer les congés des collaborateurs



Un service de  
qualité et efficient



Des informations  
vérifiées et à jour



Une écoute et des  
réponses adaptées



Des démarches  
simplifiées et des  
services accessibles

### Des outils connectés pour plus de réactivité et de souplesse



Ma caisse en ligne  
**congesbtp-ag.fr**

Avec accès à un espace personnel

L'application  
**E-Congés BTP**



**La plateforme dédiée**  
aux offres d'emplois  
du secteur



**GUADELOUPE**  
congesbtp971@congesbtp-ag.fr  
Tél. : 0590 83 48 46



**MARTINIQUE**  
congesbtp972@congesbtp-ag.fr  
Tél. : 0596 75 80 00



**GUYANE**  
congesbtp973@congesbtp-ag.fr  
Tél. : 0594 29 75 00



RETRAITE

# BTPR AGIRC-ARRCO :

## ENGAGEMENTS ET DÉFIS DE LA PROTECTION SOCIALE

### DANS LE BTP AUX ANTILLES-GUYANE

*"Le respect des cotisations patronales est la clé pour offrir de réels services aux travailleurs du BTP"*

Dans le cadre d'un échange approfondi, Thierry Grégoire, président de BTPR AGIRC-ARRCO Antilles-Guyane depuis 2 ans, nous a partagé son analyse du rôle crucial joué par l'association dans la protection sociale des professionnels du BTP. Cette discussion a mis en lumière les efforts continus pour adapter les services à l'évolution des besoins, les défis de la gouvernance partagée et les objectifs de solidarité dans un secteur stratégique.

**Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est le groupe BTPR AGIRC-ARRCO aux Antilles-Guyane ?**

Notre groupe paritaire est unique dans la région et se positionne comme une caisse autonome de protection de santé, créée en juillet 2002, issue de la volonté commune des partenaires sociaux du BTP.

**Quelles sont les principales missions de la BTPR AGIRC-ARRCO au service des professionnels du BTP ?**

BTPR est un groupe de protection sociale paritaire à but non lucratif qui rassemble le personnel et les ressources

des institutions de retraite et de prévoyance du secteur dans ces départements. Nous proposons des solutions innovantes en matière de produits, services et gestion, avec la priorité donnée à la retraite, la prévoyance, l'action sociale et la santé.

**Comment BTPR AGIRC-ARRCO accompagne-t-elle concrètement les professionnels du BTP ?**

Notre action se concentre sur l'accompagnement social, ce qui inclut l'aide aux actifs et retraités pour des besoins spécifiques comme l'achat d'équipements ménagers ou de matériaux de construc-



► *Thierry Grégoire  
Président BTP-R  
(à droite),  
en compagnie de  
Raoul LEBRAVE,  
directeur général*

tion. Nous contribuons financièrement, sans pour autant couvrir la totalité des coûts. Nous assurons le versement des prestations retraite complémentaires à nos 9000 allocataires sur toute la région Antilles-Guyane.

**Comment un salarié du BTP peut-il bénéficier de vos services ?**

Le salarié cotise à sa Caisse BTPR AGIRC-ARRCO pendant sa carrière via des contributions sociales prélevées sur son salaire par son entreprise. À la retraite, ou même avant, il peut solliciter notre aide en déposant un dossier que nous étudions en commission pour attribuer un soutien financier proportionnel à ses besoins.

**Comment déterminez-vous le montant de l'aide accordée ?**

Des commissions ont établi des montants précis pour divers types d'aide, qu'il s'agisse de soutenir un salarié dans ses besoins quotidiens ou de contribuer à des





frais comme le passage du permis de conduire pour un enfant de salarié ou l'amélioration de l'habitat du retraité.

### Face à quelles difficultés BTPR AGIRC-ARRCO doit-elle se mesurer aujourd'hui ?

Le principal problème est le retard de paiement des charges et cotisations, ce qui entraîne des dettes importantes pour les entreprises. Cela affecte la trésorerie et limite les moyens d'action sociale de la Caisse BTPR AGIRC-ARRCO malgré le principe de solidarité qui nous guide.

### Comment les entreprises choisissent-elles entre les différentes caisses de cotisation ?

Les entreprises sont obligées par la loi de cotiser à certaines caisses comme la BTPR AGIRC-ARRCO ou la caisse des congés. Notre campagne actuelle vise à inciter les chefs d'entreprise à s'engager davantage avec notre caisse, qui est dédiée à leur secteur et à leur région.

### Pouvez-vous partager des statistiques sur le nombre d'entreprises et de salariés que vous représentez ?

Le BTP représente environ 22 000 salariés, bien que beaucoup d'autres ne soient pas déclarés et donc non comptabilisés.

En Martinique, nous avons environ 2000 entreprises, mais toutes ne sont pas adhérentes à BTPR AGIRC-ARRCO, ce qui a des répercussions sur les salariés. Le plus souvent, cet oubli est lié à une méconnaissance des obligations sociales à rem-

plir. A ce titre, nous accompagnons les chefs d'entreprises pour leur mise en conformité.

### Quel est votre message pour les élus et les chefs d'entreprise du secteur ?

Il est vital de comprendre l'importance de régler les problèmes comme les délais de paiement qui nuisent aux entreprises sur nos territoires. Nous aspirons à travailler étroitement avec les décideurs pour anticiper les besoins futurs et être force de proposition dans le secteur du BTP.

**Cette entrevue avec Thierry Grégoire nous révèle l'importance de la solidarité et de l'innovation dans la gestion de la protection sociale au sein du BTP des Antilles-Guyane. Son appel à l'action souligne le besoin criant de s'attaquer aux problèmes structurels tels que les retards de paiement qui affectent la santé financière des entreprises et, par ricochet, celle des employés. Avec une vision claire et une détermination à promouvoir un environnement plus stable pour tous les acteurs du BTP, BTPR AGIRC-ARRCO se positionne comme un pilier essentiel pour la région, en quête d'un avenir plus prometteur pour ses professionnels. ■**

## LA LOI SUR LES CONGÉS PAYÉS ET LE RÉSEAU DES CAISSES DU BTP

La loi du 20 juin 1936 a rendu obligatoire en France l'attribution aux salariés des professions industrielles, commerciales et libérales d'un congé annuel payé. Cette même loi prévoyait la constitution de caisses de compensation entre les employeurs dans certaines professions désignées par décret.

Les bases du régime spécial des congés payés, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, sont fixées par le décret du 18 janvier 1937 et l'arrêté du 8 mars 1937. Les caisses du réseau national et la caisse de surcompensation sont créées entre 1937 et 1947.

### LA CAISSE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

Les caisses des DOM ont été créées bien plus tard : en 1972, La Réunion, et en 1974, les Antilles et la Guyane.

En Guadeloupe et en Martinique, quelques dizaines d'entreprises, pour se mettre en conformité avec la loi, faisaient assurer le service de leurs congés payés par des caisses interprofessionnelles, gérées par des compagnies d'assurance et regroupant salariés du BTP et ouvriers dockers.

Le projet de caisses propres à la profession prend forme au sein de l'URGAF BTP (Union Régionale des entrepreneurs de BTP de la Guyane et des Antilles Françaises). En juillet 1974, deux caisses de congés payés sont constituées en Guadeloupe et en Martinique. Mais le Ministre du Travail fait savoir qu'il n'accordera d'agrément qu'à une seule caisse regroupant les trois départements français d'Amérique.

La réunion constitutionnelle de la Caisse Régionale de Congés Payés du Bâtiment et des Travaux Publics des Antilles et de la Guyane se tient à Fort de France le 4 octobre 1974. Les statuts sont déposés à la préfecture de Martinique, le 10 du même mois, et le ministre prend l'arrêté d'agrément le 20 novembre 1974.

En 1978, les adhérents sont au nombre de 290 en Guadeloupe, 328 en Martinique, 221 en Guyane. La Caisse liquide cette année-là 11 867 congés.

FORMATION PROFESSIONNELLE

## CONSTRUCTYS ANTILLES-GUYANE :

« Notre mission est de conseiller, financer et accompagner la formation professionnelle dans le BTP et le négoce de matériaux de construction »

Depuis plus de 35 ans, Constructys aux Antilles-Guyane accompagne les entreprises du BTP dans le développement des compétences de leurs salariés. Née de la réforme de 2009, cette association a pris le relais du Groupe « OPCA Bâtiment – OPCA Travaux Publics – GFC-BTP – AREF-BTP » et du FAF.SAB pour devenir l'interlocuteur privilégié des entreprises du Bâtiment, de Négoce des matériaux de construction et des Travaux Publics dans les trois départements de la Région Antilles-Guyane. Nous avons rencontré Nathalie Fortunée, Directrice Régionale de Constructys Antilles Guyane, pour en savoir plus sur les missions et les actions de l'association.

**Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un OPCO et présenter Constructys ?**

Un OPCO est un opérateur de compétences. Constructys est l'opérateur de compétences de la Construction. Il contribue au développement de la formation professionnelle des salariés des branches du Bâtiment, Négoce des matériaux de construction et des Travaux Publics.

Sa mission est d'accompagner les entreprises dans le développement des compétences de leurs salariés, de développer, soutenir et financer l'alternance

(contrat d'apprentissage et de professionnalisation) et d'appuyer les branches professionnelles dans l'ingénierie de certification. Nos conseillers vont à la rencontre des entreprises du secteur, pour écouter leurs besoins, les conseiller et les accompagner pour réaliser et financer leurs projets de formation. Constructys agit également pour l'insertion et la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

**Quel est le territoire couvert par Constructys Antilles-Guyane et quelles sont vos relations avec les entreprises locales ?**

Constructys Antilles-Guyane couvre la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Nous avons une direction régionale basée en Martinique et des agences physiques en Guadeloupe et en Guyane. Notre équipe va à la rencontre des entreprises adhérentes pour déployer notre offre de services et les accompagner dans leurs projets de formation.

**Quels sont les services proposés par Constructys aux entreprises du BTP et du négoce de matériaux ?**

Nous proposons une offre de services complète qui couvre les volets ressources humaines et formation. Il s'agit d'un accompagnement global, qu'il



› Nathalie Fortunée,  
Directrice Régionale  
de Constructys  
Antilles Guyane

soit financier ou non, pour aider les entreprises en particulier à faire face à toutes les transitions : démographiques, économiques, numériques, et écologiques. Nous accompagnons, notamment les très petites entreprises qui n'ont pas le temps ou les moyens de le faire. Nous leur apportons des informations juridiques, financières et des outils pour faciliter la valorisation de leur capital humain. Nous finançons également les formations qui relèvent de leur plan de développement des compétences.

« Notre rôle est d'aller à la rencontre des très petites entreprises pour les aider à structurer leurs ressources humaines et à valoriser leur capital humain. »

**Quel est le bilan de l'activité formation de Constructyts Antilles-Guyane en 2023 ?**

En 2023, Constructyts a financé 1,4 M€ pour accompagner le départ en formation de 4 500 stagiaires aux Antilles-Guyane. Parmi les actions majeures, nous avons répondu aux besoins en recrutement des entreprises du secteur de la transition numérique sur le territoire via deux POEC\* : une pour former au Métier du BIM (Building Information Modeling) et une autre sur le Métier de Technicien Fibre Optique. Plus globalement, nous avons déployé les financements du Fonds National pour l'Emploi permettant de répondre aux besoins des entreprises en matière de transition numérique et transition écologique.

**Quels sont les enjeux et les particularités de votre secteur dans les Antilles-Guyane?**

Le secteur du BTP et du Négoce de matériaux de construction est un secteur d'activité important pour l'économie des Antilles-Guyane. Il peut parfois connaître des ralentissements lorsqu'il n'existe pas de grands chantiers d'envergure. C'est un secteur à fort taux d'employabilité, ce qui peut engendrer une augmentation du taux de chômage en période de crise. Pour l'instant, nous pensons que l'activité se maintient grâce à la commande privée et aux chantiers en cours, notamment en Guyane. En termes d'enjeux, nous avons un rôle important à jouer sur le développement de l'apprentissage et le recrutement de jeunes qui intègrent la profession. Il s'agit de répondre aux besoins des entreprises en main-d'œuvre qualifiée d'autant que la profession connaît

tra à très court terme de nombreux départs en retraite.

**Quels sont les projets et les perspectives pour Constructyts Antilles-Guyane en 2024 ?**

Nous poursuivons nos efforts pour accompagner les entreprises dans la transition énergétique et numérique, en déployant des moyens financiers sur ces thématiques. Nous continuons également à travailler sur la lutte contre l'illettrisme, un enjeu majeur pour notre secteur. En 2024, nous souhaitons renforcer nos partenariats

avec les acteurs locaux de l'emploi, de la formation et de l'insertion, afin de toujours mieux répondre aux besoins des entreprises et des salariés. Notre objectif est de les rendre performantes et compétitives.■

*\*POEC : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective. Il s'agit d'un dispositif formation qui permet de former des personnes en recherche d'emploi sur des métiers particulièrement recherchés dans un secteur d'activité*



# FORMATION



## CFAi HM

“Former de la main-œuvre qualifiée pour répondre aux besoins des entreprises du territoire, c’est notre ambition!

Le CFAi HM répond à un besoin de flexibilité, de mobilité, d’innovation et à une valorisation des métiers du BTP.

Avec une forte expansion démographique, couplée à un besoin croissant de logements et d’infrastructures, le secteur de la construction a pris une place centrale dans notre région.

Avec le CFAi HM, nous nous engageons à relever les défis dynamiques posés par la croissance et le développement rapides de la Guyane française.”

**Franck HO-WEN-SZE - Président du CFAi HM**



## Pourquoi le CFAi HM ?

Le CFAi HM est une association composée d’une équipe 14 membres au Conseil d’administration et elle est présidée par Franck HO WEN SZE. Nous sommes une équipe de passionnés et nous sommes déterminés à contribuer au développement économique et l’excellence dans le secteur de la construction en Guyane.

Aujourd’hui, Didier TARIN, Directeur du CFAi HM, mène cette mission de développement avec une grande détermination. Nous croyons fermement que nos futurs apprentis salariés sont la pierre angulaire de notre succès et que leur dévouement nous fait avancer chaque jour.

## Nos formations diplômantes

- Maçon
- Peintre en bâtiment
- Plaquiste
- Menuisier de fabrication bois et dérivés

Pour découvrir nos formations sur mesure, contactez-nous !

## Nos chiffres clés

**+21** apprentis

**+25** salariés formés

## Nos partenaires



# CFAiHM

## DEMANDEUR D'EMPLOI OU SALARIÉ.E ?

FORMEZ-VOUS AUTREMENT  
DANS LES MÉTIERS  
DE **LA CONSTRUCTION !**



FORMATIONS EN ALTERNANCE  
CAP AU BAC +2



FORMATIONS  
PROFESSIONNELLES CONTINUES



*Scannez  
-moi*

POUR PLUS  
D'INFORMATIONS



CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE MARTINIQUE

# SÉCURITÉ, MUTUALISATION DES MOYENS ET LOGISTIQUE DE CHANTIER AU SERVICE DES ENJEUX HUMAINS ET ECONOMIQUES DU BTP

Le BTP demeure, malgré les actions conjuguées des organismes de prévention, des institutions et des entreprises elles-mêmes, un secteur doué d'une sinistralité importante et de conditions de travail difficiles. Les chutes et les manutentions manuelles représentent près de 80% des accidents de travail avec arrêt, tout particulièrement dans les entreprises de moins de 50 salariés.

**L**e risque de chutes a un lien étroit avec la logistique et les manutentions manuelles. Ces accidents sont le plus souvent révélateurs de l'absence de moyens adaptés pour travailler.

L'ensemble des acteurs de la chaîne de construction peuvent voir leur responsabilité engagée en cas d'accident sur le chantier. Dès lors, l'intégration de la prévention dans les pièces écrites en phase conception et sa prise en compte lors de la phase de réalisation permettent d'assurer une traçabilité en cas de contentieux. C'est un enjeu majeur pour l'ensemble des intervenants de chaque opération, et notamment le maître d'ouvrage qui, en tant qu'acteur clé et comme une entreprise « classique », peut engager sa responsabilité civile et pénale.

Cependant le respect et l'optimisation des conditions de travail ne sont plus à appréhender que sur le volet juridique mais comme un enjeu de performance pour le secteur dans un contexte économique international sensible entraînant des fluctuations importantes des coûts de production.

## LES MAÎTRES D'OUVRAGE, DES DÉCIDEURS À CONVAINCRE

Le maître d'ouvrage (MOA) est la priorité du programme BTP DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS de la CGSS car il est vecteur d'amélioration de la prévention des risques professionnels dans le secteur de la construction.

Le MOA ou son AMO et MOE sont les personnes présentes dès la conception du projet en charge de définir le programme de construction, de veiller au bon déroulement de l'opération de construction jusqu'à la livraison.

Le travail avec le maître d'ouvrage en amont des projets permet de favoriser la prise en compte de la prévention dans les marchés publics et privés. Sans une impulsion fort de sa part avec des règles clairement définies et déclinées dans les pièces écrites (PGC, DCE, CCTP), un projet ne peut être mené dans les bonnes conditions

En effet, il est capital pour les maîtres d'ouvrage (MOA) d'intégrer - dès le début de la conception d'une opération - un plan de coordination intégrant la mise en place de diverses mesures :

- Mutualisation et gestion des protections collectives réduisant l'exposition des intervenants aux risques de chutes (plateformes de travail, accès en toiture...)

- Gestion des manutentions et approvisionnements : organisation de stockage et utilisation de dispositifs mécanisés (transport vertical et horizontal de personnes et de charges afin d'optimiser la circulation)

- Hygiène et conditions de travail (mise à disposition de sanitaires, vestiaires...)

- Mission Coordination Sécurité Protection de la Santé (CSPS) associée dans les choix organisationnels du projet en relation avec la santé et la sécurité

- Anticipation des interventions ultérieures sur l'ouvrage. Cette prise en compte dès la conception permet de répondre aux objectifs de santé et de sécurité imposés aux MOA pour la construction et la maintenance de l'ouvrage (garde-corps, accès aux façades, aux zones techniques, aux surfaces fragiles...)

Ce sont là les cinq thématiques prioritaires qui animent l'action prioritaire BTP de la Direction des Risques Professionnels de la CGSS Martinique.



A travers ces thèmes prioritaires, l'objectif est d'encourager la prise en compte et l'intégration effective de la prévention des risques dans les marchés de construction, de rénovation et de TP et à améliorer la connaissance des Moa sur les bénéfices humains et économiques de la prévention.

En intégrant ces préconisations dans les pièces de marché, cela peut se traduire par la mise en commun de moyens de manutentions (monte matériaux, mise en service anticipée des ascenseurs.), par une logistique de chantier avec livraison à pied d'œuvre, par une gestion des circulations adaptée aux engins et piétons, ou encore par des installations de chantier confortables et propres.

Un dialogue de fond et de nombreux échanges doivent être menés pour convaincre les Moa de l'intérêt de mettre en place ce type de démarche en s'appuyant sur des éléments chiffrés.

Le Moa qui paie les investissements initiaux (ascenseur, recettes à matériaux, lift extérieur, grue, logisticien...) observera invariablement un retour sur investissement en termes de durée d'exécution et de qualité.

Une confiance réciproque doit s'instaurer. Il s'agit d'un travail d'information, de pédagogie et de sensibilisation de longue haleine nécessitant une bonne connaissance du tissu d'entreprises et souvent la constitution d'un réseau, mais lorsque l'équipe Moa/Moe prend réellement conscience que des conditions de travail optimisées et prises en compte dès la conception peuvent avoir un impact important sur la production, les délais, la qualité de l'ouvrage, son regard est tout autre.

Aujourd'hui encore en Martinique, la grande majorité des chantiers sont dictés par des méthodes davantage dictées par la force de l'habitude que par une recherche d'efficacité et de prévention des risques et ce sont surtout les entreprises de second œuvre qui en pâtissent.

Ce phénomène est encore plus palpable face à un vieillissement de la main d'œuvre et à une raréfaction des ouvriers qualifiés. Bien heureusement les projets conséquents de l'île portés par des maîtres d'ouvrage et coordonnateurs audacieux (visibles sur la zone étang z'abricot ou encore les derniers chantiers structurants du centre hospitalier universitaire de Martinique), ont permis de mettre en œuvre certaines de ces mesures.

On a pu voir mis en œuvre des lifts extérieurs ainsi que des recettes à maté-

riaux adoptés par les compagnons et qui sont les prémisses d'une logistique de chantier.

Cette organisation qui structure les livraisons et les circulations sur le site au cours des travaux permet aux entreprises de se recentrer sur leur cœur de métier et de réduire fortement les risques lors des amenées de matériel. C'est ainsi la grue de chantier qui apporte le matériel dans les étages en les déposant sur des recettes ou encore les lifts pour les autres équipements (portes, menuiseries.). Un plombier ou un plaquiste seront donc plus occupés à poser des conduites ou des cloisons plutôt qu'à manutentionner.

Outre l'économie d'échelle directe, cette pratique représente un gain indéniable pour la bonne marche d'un chantier, la tenue des délais et les conditions de sécurité.

Une telle organisation qui fait ses preuves sur des chantiers conséquents est tout à fait possible sur des opérations plus petites à partir du moment où les objectifs vertueux d'améliorations des conditions sont posés très tôt par la maîtrise d'ouvrage et que le coordonnateur SPS joue pleinement son rôle.

Redorer l'image du BTP en Martinique auprès des jeunes, passe également par la prévention des risques professionnels dans ce secteur et l'amélioration des conditions de travail. ■



DÉPARTEMENT PRÉVENTION RISQUES  
PROFESSIONNELS ET PROMOTION DE  
LA SANTÉ PUBLIQUE

### DÉPARTEMENT DES RISQUES PROFESSIONNELS

CGSS Martinique

ZA du Manhity - 97232 LE LAMENTIN

Tél.: 05 96 66 53 35

prevention972@cgss-martinique.fr

www.drp.cgss-martinique.fr

Informations : david.herthe@cgss-martinique.fr

# RÉINVENTER LA GESTION DES DÉCHETS DU BTP

Dans le cadre des rendez-vous du BTP, nous avons eu l'opportunité de discuter avec Mathieu Hiblot, directeur délégué d'Ecominéro, un éco-organisme dédié à la gestion des déchets minéraux du bâtiment.

Cette conversation met en lumière les ambitions, les défis et les solutions proposées par Ecominéro pour transformer le secteur de la construction vers une économie plus circulaire et durable.

**Pouvez-vous nous introduire Ecominéro et son rôle dans le secteur du BTP ?**

Ecominéro a été fondé en 2022 pour répondre à la nécessité de gérer la fin de vie des produits et matériaux de construction, en collectant et recyclant les déchets sur les chantiers de construction, de démolition et de réhabilitation. Nous visons à éradiquer les dépôts sauvages et à promouvoir le recyclage local.

**Quels sont les principaux enjeux auxquels Ecominéro cherche à répondre ?**

L'un des enjeux majeurs est de lutter contre les dépôts sauvages de déchets dans la nature en offrant une solution de proximité pour leur reprise et recyclage. Nous mettons un point d'honneur à inciter les artisans et les professionnels à participer activement à une collecte séparée des déchets, permettant ainsi leur valorisation.

**Comment Ecominéro contribue-t-il à la valorisation des déchets du BTP ?**

Nous développons un réseau de proximité pour faciliter la collecte et le recyclage des déchets inertes, tels que le béton, les gravats, ou encore le plâtre, en matériaux réutilisables dans le secteur de la construction, soutenant ainsi les principes de l'économie circulaire.

**Quelle vision Ecominéro a-t-il pour l'avenir des territoires d'outre-mer, notamment la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane ?**

Notre vision est celle d'un zéro déchet dans la nature, avec un recyclage intégral des déchets inertes et des gravats. Nous souhaitons voir une utilisation accrue des matériaux recyclés dans la construction, contribuant à une gestion durable des ressources.

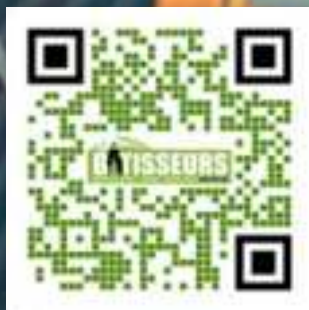
Suite...



***"Ecominéro incarne l'avant-garde de la gestion des déchets dans le BTP, en transformant les gravats et les matériaux inertes en ressources réutilisables, affirmant notre engagement envers une construction durable et respectueuse de l'environnement."***



L'ACTUALITÉ DU BTP C'EST SUR...



[WWW.BATISSEURS-OUTREMER.COM](http://WWW.BATISSEURS-OUTREMER.COM)



Comment Ecominéro soutient-il les entreprises locales en Guadeloupe ?

Actuellement, nous collaborons avec deux opérateurs en Guadeloupe et anticipons une expansion rapide pour proposer des solutions de gestion des déchets efficaces et de proximité.

Quelle est la portée de vos services en termes de types de matériaux acceptés ?

Nous acceptons les matériaux inertes, y compris le béton, le béton armé, la céramique et le carrelage, qui sont totalement recyclables et peuvent devenir des produits de seconde main pour le secteur de la construction.

Pouvez-vous parler des partenariats d'Ecominéro avec les déchetteries publiques dans l'Outre-mer ?

Nous avons entamé des contrats de prestation de service avec des collectivités locales pour soutenir financièrement la gestion des déchets inertes, et nous nous engageons à apporter notre soutien financier pour la gestion efficace de ces déchets.

Quels messages souhaitez-vous

adresser aux artisans et entrepreneurs du BTP ainsi qu'aux élus des territoires ?

Aux professionnels du BTP, nous rappelons l'importance du tri correct des déchets pour favoriser le recyclage. Aux élus, nous soulignons l'importance de collaborer pour intégrer des matériaux recyclés dans les projets de construction et d'aménagement, essentiels pour développer une économie circulaire locale.

***"Ecominéro s'engage en outre-mer pour transformer les déchets du BTP en ressources, contribuant ainsi à un environnement plus propre et à un développement local durable."***

Ecominéro se distingue par sa mission de faciliter la gestion des déchets du BTP, en promouvant le recyclage et la valorisation au cœur des territoires, notamment des Outre-Mer. L'engagement de l'organisme envers une économie plus verte et circulaire est palpable à travers ses initiatives et partenariats, illustrant son rôle pivot dans la transformation du secteur de la construction. Cet éco-organisme, souhaite jouer, de plus en plus, un rôle crucial dans le secteur du BTP, en mettant l'accent sur une gestion des déchets écoresponsable, particulièrement dans les territoires d'outre-mer, où les défis sont uniques et nécessitent des solutions adaptées. L'entreprise s'engage à travailler de concert avec les acteurs locaux pour atteindre ces objectifs ambitieux. ■



**TRAVAUX PUBLICS  
TERRASSEMENT | V.R.D  
DÉMOLITION | LOCATION DE MATÉRIEL**

N° 11 - ZAC de Marthig - Four à Cheval  
87232 LAURENTIN - MARTINIQUE  
TEL 0596 42 10 86 - Fax : 0596 42 10 81  
Email : [secretariat@jltp.fr](mailto:secretariat@jltp.fr)

# 35 ANS AU SERVICE DE LA MARTINIQUE !



**MURS EN BÉTON PRÉFÉRÉ  
CONFORTEMENT PARASISMIQUE  
MICROPIEUX**

N° 11 - ZAC de Marthig - Four à Cheval  
87232 LAURENTIN - MARTINIQUE  
TEL 0596 42 10 88 - Fax : 0596 42 10 81  
Email : [secretariat@jltsp.fr](mailto:secretariat@jltsp.fr)



**SCANNEZ-MOI !**



# Énergie

## Ressources en eau

Mobilité bas carbone

**Protection  
des territoires**

Lutte contre  
les inondations

Reconquête urbaine

# Génie écologique

Captation CO<sub>2</sub>

→ Face au changement climatique,  
il est urgent de choisir d'investir  
dans les infrastructures de la  
transition écologique.